

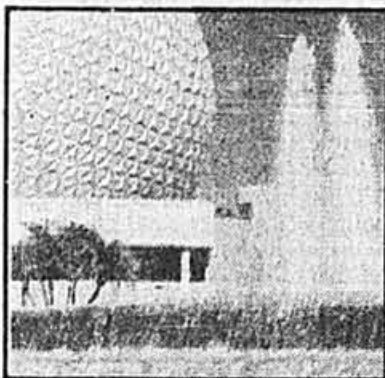
Aujourd'hui

Arts et spectacles



E1 Séguin se remet à l'ouvrage!

Vacances/Voyage



I1 A Orlando... avec les enfants!

Économie



H1 Les avantages de l'heure avancée

Vivre aujourd'hui



D1 Les immigrants prennent racine

Sommaire

Annonces classées

Immobilier..... D9 à D21, F1 à F5
marchandises..... F5, F6
emplois F6, F7, G1 à G7, H12 à H14
automobiles..... H15 à H17
propositions d'affaires..... H11
Bandes dessinées..... I18
Bridge — Timbres..... D8
Carrières et prof..... L1 à L16,
M1 à M8
Décès..... H19
Économie..... H1 à H11
Êtes-vous observateur? ... D9
Feuilleton..... I19
Habitat..... J1 à J24
Horoscope..... I19
Le monde..... C7
Maisons d'enselg..... D6 à D8
Mots croisés..... F3, I19
«Mot mystère»..... D18
Restaurants..... K6 à K8
Sports..... C1 à C6
Télévision..... D1 à D4
Vivre aujourd'hui..... D1 à D4

Blaikie acquitté

L'avocat était accusé d'avoir profité d'informations privilégiées

PAUL DURIVAGE

L'ancien président du Parti conservateur du Canada, Me Peter Blaikie, a été acquitté hier, en Cour des sessions de la paix, de l'accusation d'avoir profité d'informations privilégiées lors de l'acquisition de 1 000 actions de Memotec, comme le prétendait la Commission des valeurs mobilières du Québec.

M. Blaikie était accusé d'avoir acquis des actions de Memotec Data pour un montant de \$10 500, le 16 janvier dernier, après avoir appris, de sources privilégiées, au cours du mois de novembre, que cette dernière songeait à acheter Teleglobe Canada.

Dans sa décision tenant en 20 pages, le juge Yves Lagacé établit que les renseignements dont disposait M. Blaikie ne constituent pas une information privilégiée au sens de la loi des valeurs mobilières. Il accueille également la

prétention de M. Blaikie selon laquelle il tombe sous l'exception prévue à cette loi en ce qui a trait à des plans d'acquisition.

M. Blaikie, un des adversaires du premier ministre Brian Mulroney dans la course au leadership de 1982, était tout sourire après avoir entendu le jugement. Au cours d'une conférence de presse improvisée, il s'est réjoui du jugement: «Je savais depuis le début que je n'avais rien fait de répréhensible et que la justice me donnerait raison», a-t-il déclaré.

L'avocat a avoué que la publicité faite par la Commission des valeurs mobilières autour du dépôt de l'acte d'accusation en septembre dernier, l'avait certes rendu furieux. Il avait alors accusé la Commission de lui faire «la guerre» et de «mener le procès dans les médias». Il avait en outre qualifié d'«outrageante» la collaboration apportée par le président

VOIR BLAIKIE EN A 2

Bourbeau propose une tarification des services municipaux



M. André Bourbeau

FLORIAN BERNARD

Dans le but d'alléger le fardeau fiscal des petits propriétaires de l'île de Montréal et de procurer des revenus additionnels aux villes, le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, a suggéré hier d'imposer des tarifs beaucoup plus élevés sur les services municipaux.

Sa proposition aux maires consiste à faire payer davantage ceux qui sont les plus gros utilisateurs des services fournis par les villes.

Invité à commenter la crise fiscale qui secoue l'île de Montréal, au terme des assises annuelles de la Conférence des maires, et à

VOIR BOURBEAU EN A 2

Les Saint-Pierrais accusés de pêche illégale au Canada

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

Les 17 membres d'équipage du chalutier le *Croix de Lorraine* et les quatre élus de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui les accompagnaient, ont été incarcérés hier à Saint-Jean de Terre-Neuve après avoir été accusés de pêche illégale en eaux canadiennes.

Arrivé dans le port de cette ville hier matin, l'équipage a été obligé de demeurer à bord du navire jusqu'au moment de sa comparution en cour au milieu de l'après-midi. Le magistrat ayant reporté l'affaire à lundi matin, les 21 Saint-Pierrais devront demeurer à l'ombre pour le week-end.

Parti de Saint-Pierre mercredi, le groupe cherchait à attirer l'attention de la France et du Canada sur le sort des habitants de l'archipel coincés entre Ottawa et Paris dans le conflit sur les quotas et les zones de pêches.

Le *Croix de Lorraine* a été arraisonné par la Garde côtière en fin d'après-midi jeudi alors que son équipage pêchait à une quarantaine de milles à l'est de cette province, a fait savoir hier le ministre des Pêches, M. Tom Siddon. «L'opération s'est déroulée

selon les procédures normales en pareilles circonstances», a déclaré le ministre.

«L'équipage a résisté aussi longtemps qu'il a été capable de le faire, mais il a finalement accepté de laisser les officiers de la Garde côtière monter à bord pour éviter un affrontement», a déclaré pour sa part à *La Presse* un journaliste de la télévision française qui était du voyage, M. Max Brillard.

Selon M. Brillard, la Garde côtière s'est comportée de manière «très correcte» et a même offert un traitement de faveur aux quatre élus: le sénateur-maire Albert Pen, le député Gérard Grignon, le président du conseil général, Marc Plantagenet et le conseiller économique Victor Reux.

Comme les élus se sont déclarés solidaires des marins et que le capitaine a refusé de s'identifier, tous ceux qui étaient à bord ont été arrêtés, sauf les deux journalistes.

Normalement c'est seulement le maître du navire, le capitaine, qui est inculpé, a précisé un porte-parole du ministère, «mais cette fois nous n'avons pas le choix puisque tous se disaient solidaires dans cette opération publicitaire.»

VOIR PÊCHE EN A 2



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Dépaysez-vous chez vous

Une douzaine de mascottes, représentant autant d'événements ou de régions touristiques du Québec, ont traversé le centre-ville de Montréal jusqu'au Palais des Congrès, hier après-midi; elles y resteront jusqu'à demain, question d'ajouter de la couleur au Salon Vacances Québec. Ce dernier regroupe quelque 250 exposants, venus de tous les coins du Québec, et réunis par le thème «Dépaysez-vous chez vous». Sur la photo, la petite Annick, 4 ans, se fait maquiller sous le regard amusé des mascottes, après le défilé. Nos informations en page A 2

La tension monte à Alger

Le Koweït réaffirme son refus de négocier

d'après AFP, Reuter et UPI
ALGER

Au onzième jour du détournement d'un Boeing koweïtien, malgré la libération d'un passager koweïtien et l'intensité des discussions qui se sont poursuivies hier, les perspectives d'un dénouement rapide de l'affaire du détournement du Boeing-747 des Kuwait Airways semblaient s'éloigner et le bras de fer continue. En tout état de cause, l'aéroport d'Alger s'est installé dans la crise.

La troisième journée algérienne du Boeing koweïtien a été marquée par la poursuite des négociations des médiateurs algériens aussi bien avec les pirates qu'avec la délégation koweïtienne, mais on s'interrogeait toujours en fin de journée sur le contenu de la négociation, en l'absence de toute concession.

À ce sujet, l'Algérie a officiellement démenti, hier soir, les informations selon lesquelles elle aurait donné au gouvernement chypriote des garanties que les otages du Boeing 747 koweïtien seraient libérés dès leur arrivée à Alger. Le porte-parole du gouvernement chypriote avait affirmé que Nicosie n'avait autorisé le départ de l'avion qu'après avoir reçu des garanties des autorités algériennes que les otages seraient libérés à leur arrivée à Alger.

La tension est montée d'un cran après la diffusion dans la nuit de jeudi à vendredi du communiqué des pirates réaffirmant «avec force» leur revendication de faire libérer les 17 «frères» du Jihad islamique détenus au Koweït, même «si cela coûte cher». Ce communiqué a entraîné, hier une réaction officielle koweïtienne, où le gouvernement a réaffirmé son refus catégorique de traiter avec le terrorisme. Onze jours après le

détournement du Boeing, le ton reste donc à une fermeté absolue à Koweït.

D'autre part, l'appel de deux otages koweïtiens à leur gouvernement, hier après-midi, a plutôt contribué à dramatiser la situation. Dans deux messages lus et transmis par radio à la tour de contrôle, les deux passagers koweïtiens lancent un appel à leur gouvernement pour qu'il libère les 17 prisonniers au Koweït, faute de quoi, disent-ils, les pirates «nous tueront». 31 otages restent encore à bord de l'avion détourné.

Les discussions avaient redémarré en début de matinée avec les pirates de l'air, au nombre de sept ou huit. Un des médiateurs algériens est monté à trois reprises dans le Boeing tandis que les entretiens dans le salon d'honneur avec les Koweïtiens étaient toujours menés par le ministre algérien de l'Intérieur, M. Hedi Khediri. Un autre responsable algérien, M. Larbi Bekheir, le chef de cabinet du président Chadli, était aussi présent au salon d'honneur, mais on ne sait pas s'il a participé aux discussions.

Alors que mercredi, l'atmosphère était à l'optimisme, on se demandait deux jours plus tard comment les médiateurs allaient réussir à concilier des positions toujours aussi tranchées. D'une part, la déclaration de fermeté du gouvernement koweïtien peut constituer une gêne pour les médiateurs, qui ont évité toute prise de position publique sur les positions respectives des deux parties.

D'autre part, les affirmations apaisantes du journal koweïtien *al-Qabas*, proche de l'OLP, selon lesquelles les pirates auraient réduit leurs exigences à la libération de deux Libanais détenus au Koweït laissent sceptiques. Aucune confirmation d'un tel pas en arrière n'a pu être obtenue.

VOIR ALGER EN A 2

Électronique
Quintoulin
MONTREAL: 8390 ST-HUBERT
(au sud de l'autoroute 10)
368-4777/368-1122
Laval: 1599 Autoroute 440 ouest
(à l'est de l'autoroute des Laurentides)
745-3322

Que le spectacle continue! DENON

De votre salon, vous assistez à une performance inoubliable inscrite à jamais sur disque laser. La pureté et la vérité du rendu vous émerveillent d'une façon unique à ce média.

■ Lecteur au laser DCD-1400 ■ Volume télécommandé ■ Double convertisseur digital/analogique ■ Quadruple échantillonnage ■ Sorties digitales (fibre optique) ■ Prêt pour disque 3 1/2" ■ Sonorité louée par pratiquement tous les critiques

Tourisme: Québec connaîtrait son meilleur été

FRANÇOIS FOREST

■ Le ministère du Tourisme du Québec travaille actuellement à l'élaboration de nouveaux produits touristiques qui permettront au Québec d'aller chercher sa part de la centaine de millions de nouveaux voyageurs qui parcourront le monde en 1990.

Une récente étude sur le développement du tourisme publiée à Genève dernièrement par le Bureau International du Travail (BIT) indique qu'en 1990, entre 400 et 600 millions de touristes sillonneront le monde. Ils n'étaient que 25 millions en 1950 mais 333 millions il y a trois ans. Cette augmentation sera essentiellement due à la réduction du temps de travail dans les pays industrialisés et au nombre sans cesse grandissant de retraités en santé et financièrement à l'aise.

Entretemps, le Québec connaît cet été sa meilleure saison, selon Judith Grenon, directrice des communications au MTQ. Si tel est le cas, ce sera un bonus sur la saison touristique de l'été 87 (juin à septembre) qui a connu une hausse de 23,7 p. cent du nombre de visiteurs de pays autres que les États-Unis dont le flot touristique vers le Québec n'a connu qu'une très faible hausse avec 0,9 p. cent pour 839 043 entrées aux frontières.

Le Québec a tiré des recettes de \$3,1 milliards l'an dernier de son industrie touristique dont \$1,2 milliard provient directement du voyageur québécois. Mais pour la première fois cette année, la publicité du MTQ aux USA identifie les régions du Québec à visiter.

Interrogée par *La Presse*, Céline Coulombe, directrice de la promotion au MTQ, n'a pas voulu révéler les marchés prioritaires actuellement à l'étude au ministère, non plus que les axes de développement sur lesquels les chercheurs se penchent pour mieux définir les « produits touristiques » de l'avenir. Ceux-ci sont dirigés par le sous-ministre, M. Jacques Demers.

Trois ans

« Dans le moment, a-t-elle dit, une équipe doit développer une stratégie de marketing qui sera bonne pour les trois prochaines années; stratégie qui touchera l'été 89 mais dont le plan d'ensemble sera connu cet automne. »

Le ministère a obtenu \$1,2 million pour concevoir ce plan et éventuellement pour en assurer

sa diffusion sur le marché intraquébécois. Ce plan fera suite aux campagnes précédentes qui visaient essentiellement à donner aux Québécois le goût de voyager chez eux.

Lancé jeudi par le ministre Michel Gratton, le Salon Vacances-Québec bat son plein au Palais des Congrès alors que les 18 régions touristiques du Québec y présentent leurs atouts les plus beaux, leurs services chers et moins chers. Hôtelliers, aubergistes, transporteurs, pourvoyeurs, entreprises culturelles et de loisirs ont tous leurs stands d'information.

Monique Lallier, présidente du Salon qu'elle organise depuis cinq ans, prétend que c'est « le plus beau » jamais mis sur pied. Elle insiste sur le regroupement des intervenants touristiques régionaux et sur « la concertation qu'ils ont réalisée entre eux ».

Par exemple, le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie présentent la même image de marketing: un phare à l'extrémité d'un quai. Mais au delà de cette image, de nouveaux produits se développent. Certains sont de haute gamme, tels, par exemple, des centres de santé à la mer ou des « passeports pour la forme » où les voyageurs peuvent s'offrir la gamme des services Nautilus. Depuis des années, les centres de santé européens sont connus; aux USA le touriste garde la forme en fréquentant des installations touristiques SPA.

Les thèmes

Les exposants insistent beaucoup sur les forfaits de trois jours, maintenant qu'il est connu que les Québécois ont tendance à fractionner leur banque de vacances pour toutes sortes de raisons mais notamment une: la difficulté de coordonner des dates de vacances en famille maintenant que la plupart des couples travaillent.

Le Salon, appelé cette année *Dépaysez-vous chez vous*, réunit 250 exposants qui développeront quatre thèmes: l'aventure, le sport, la nature et la culture.

Avec ses recettes annuelles de \$3 milliards, le tourisme devance en termes de produit intérieur brut au Québec, l'industrie des aliments avec \$2,3 milliards et le secteur du papier avec \$2 milliards. Par ailleurs, 70 p. cent des quelque 21 millions de voyages effectués annuellement au Québec sont faits par des Québécois, ce qui représente 40 p. cent des recettes.

Nouveau délai pour la Transat

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ « Notre décision d'annuler la Transat, ce n'est pas du chantage que Voile internationale Québec veut exercer sur le gouvernement. Nous négocions très intensément en ce moment et nous gardons espoir de régler le problème », a soutenu, hier, le directeur général de l'organisation, André Langlois.

Il a indiqué que le président de la Communauté urbaine de Québec, Michel Rivard, est très actif dans le dossier et le maire de Québec, Jean Pelletier. M. Langlois avance par ailleurs que l'Office du tourisme de la CUQ serait disposé à verser un « certain montant » pour aider à combler le trou de \$200 000 dans le budget de l'organisation.

Un porte-parole de la CUQ, Raymond Martin, a laissé savoir qu'il n'y aurait aucun commentaire au sujet de l'annulation de la Transat avant mardi, à l'issue de la réunion de tous les maires de la Communauté urbaine de Québec.

La CUQ a consenti une contribution de \$50 000 pour la tenue de l'événement, tandis que la ville de Québec a assuré l'organisation d'une subvention de \$100 000. Une étude de Tourisme Canada sur la Transat 88 Québec-St-Malo a évalué à plus de \$10 millions les retombées économiques de cet événement.

Le directeur de Voile internationale Québec reproche au gouvernement de ne pas avoir informé l'organisation au moment où la garantie de prêt de \$100 000 venait à échéance, le 15 mars. Suite à cet arrêt de garantie, l'institution financière a suspendu les opérations bancaires de Voile internationale.

« Seule une confirmation écrite du gouvernement, au sujet de la garantie de prêt et du versement de la subvention de \$150 000, pourrait faire bouger la banque. Nous avons une rencontre avec nos partenaires européens le 29 avril. Nous devons donc être fixés sur l'intention du gouvernement d'ici à vendredi prochain », a souligné M. Langlois.

SUITE DE LA UNE



La guerre de la morue bat son plein: les pêcheurs du Croix de Lorraine à leur arrivée au port de Saint-Jean, hier.

PHOTOLASER CP

PÊCHE

Les Saint-Pierrais accusés de pêche illégale au Canada

Dans une cause semblable en juillet dernier, le capitaine Chappels, pilotant le *Michel et Annette*, un navire de pêche américain, a été arrêté pour pêche illégale au large de la Nouvelle-Écosse. Il a été contraint de fournir un cautionnement de \$10 000 et d'en donner un autre de \$40 000 pour son bateau.

En moyenne, ces causes se terminent par l'imposition d'amendes de \$100 000 mais la peine maximum prévue est de \$750 000, a dit le porte-parole du ministère des Pêches et Océans.

Pour M. Siddon, les pêcheurs saint-pierrais sont malgré tout beaucoup plus favorisés que leurs homologues terre-neuviens. Selon lui, les premiers capturent par capita sept fois plus de morues que les seconds. Les usines de traitement de poissons de Terre-Neuve ne fonctionnent qu'à 45 p. cent de leur capacité, a-t-il dit.

D'après le ministre, Ottawa est disposé à reprendre les négociations avec Paris sur de nouveaux quotas de pêche dès demain, ou encore, prêt à recourir aux bons offices d'un médiateur dans ce dossier.

Au ministère des Affaires extérieures, le négociateur principal, M. Paul Lapointe, a déclaré que l'incident n'aurait aucun effet sur les pourparlers avec la France, qui avancent de toute façon depuis un an à pas de tortue. Cet incident est à son avis le produit d'une « initiative privée » qui n'a pas reçu l'assentiment de Paris.

En revanche au Quai d'Orsay, on était loin hier de dénoncer l'initiative des Saint-Pierrais. Un porte-parole du ministère a déclaré en matinée que Paris entendait « traiter cette affaire avec la plus grande attention ».

« Les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon, a dit le porte-parole, ont voulu ainsi attirer l'attention sur le refus du Canada d'accorder des quotas de pêche en 1988 aux pêcheurs français, en dépit de l'Accord de 1972. » Ce porte-parole « imagine » que Paris avait été informé de l'intention provocatrice des Saint-Pierrais. □

BLAIE

Blaikie acquitté

de la CVMQ, M. Paul Guy, aux compte-rendus journalistiques.

Maintenant acquitté, il n'a cependant pas voulu révéler s'il prendrait à son tour des recours contre la Commission, soit pour dommages et intérêt, par exemple. « C'est quelque chose que j'étudierai au cours des prochains jours. Pour le moment, je n'inclus ni n'exclus rien », s'est-il contenté de répondre.

M. Blaikie a dit ne pas savoir encore s'il réintégrerait ses fonctions d'administrateur à la Corporation de développement des investissements du Canada qu'il avait abandonnées à la suite des accusations portées par la Commission des valeurs mobilières.

Il a encore indiqué que ces démarches judiciaires qui auront duré près de sept mois, ne changeront en rien son comportement, pas même envers les placements boursiers. « Je ne vois pas pourquoi un avocat ne pourrait pas acheter des actions d'une compagnie avec laquelle son bureau fait affaire, quand le président et les employés le peuvent », a-t-il commenté.

La Commission des valeurs mobilières n'a voulu émettre aucun commentaire. « Nos avocats étudient actuellement le jugement. Ils décideront au cours de la semaine prochaine s'il convient ou non d'aller en appel », s'est contenté d'indiquer le porte-parole, M. Marc Barrière.

Le jugement, en faisant jurisprudence, pourrait influencer les procès qui débiteront à l'automne contre cinq autres administrateurs et avocats de Memotec accusés de délit d'informations privilégiées. Dans le cas du septième accusé, M. Joseph Szaskiewicz, administrateur de Memotec, le jugement est attendu pour le 25 avril.

Le juge Lagacé restreint en effet la notion d'« information privilégiée » aux seuls renseignements impliquant une variation de la valeur ou du cours du titre en cause, ce qui implique une preuve matérielle. Cela n'a pas été le cas au moment où Memotec annonçait sa soumission ni même au moment où cette soumission n'était qu'une rumeur.

D'autre part, faute d'une définition précise des « plans d'acquisition de valeurs » dans la Loi des valeurs mobilières, le juge l'étend à tout « ensemble de dispositions adoptées en vue de l'exécution d'un projet », comme il est dit dans le *Petit Larousse*. Dans le monde des valeurs mobilières, ces plans évoquent habituellement les seuls régimes d'achat d'actions du Trésor mis sur pied par les compagnies au profit de leurs cadres. □

BOURBEAU

Bourbeau propose une tarification des services municipaux

proposer des solutions concrètes, le ministre a reconnu que les taxes foncières ont atteint un niveau de saturation et qu'il faut désormais élargir le champ de revenus des villes par d'autres moyens. Il s'est alors déclaré partisan d'une tarification beaucoup plus réaliste qu'elle l'est actuellement de la plupart des services municipaux. Le but, a-t-il ajouté, est de faire contribuer davantage ceux qui utilisent ces services.

Parmi les services qui devraient subir une nouvelle tarification, M. Bourbeau a mentionné les bibliothèques, l'usage des salles, les services culturels, les équipements sportifs, les patinoires et les arènes, les piscines, l'eau, etc. « Il ne faudrait toutefois pas d'un système de tarification à sens étroit en vertu duquel il faudrait installer des compteurs à chaque porte. Je parle surtout de modes de financement variés et souples faisant appel à une base moins volatile que celle de la valeur foncière ».

Le ministre a donné l'exemple de l'épuration des eaux. « Ne serait-il pas plus équitable de finan-

D'autre part, le maire de Côte Saint-Luc, M. Bernard Lang, a été réélu à la présidence de la Conférence des maires de banlieue de la CUM, au terme du congrès annuel qui s'est terminé hier.

Les deux vice-présidents sont les maires Raymond Renaud, de Saint-Léonard, et Michel Leduc, de LaSalle. Le secrétaire est le maire Yvon Labrosse, de Montréal-Est, tandis que le poste de trésorier a été confié au maire Peter Yeomans, de Dorval.

Les directeurs sont les maires Raymond Savard, de Verdun, Jérôme Choquette, d'Outremont, Malcolm C. Knox, de Pointe-Clair, et Vera Danyluk, de Mont-Royal. □

ALGER

La tension monte à Alger

Bien au contraire, les pirates de l'air se sont montrés toujours aussi catégoriques sur leur revendication de faire libérer tous les 17 frères du Jihad islamique, notamment à travers les messages diffusés hier après-midi par les deux passagers koweïtiens.

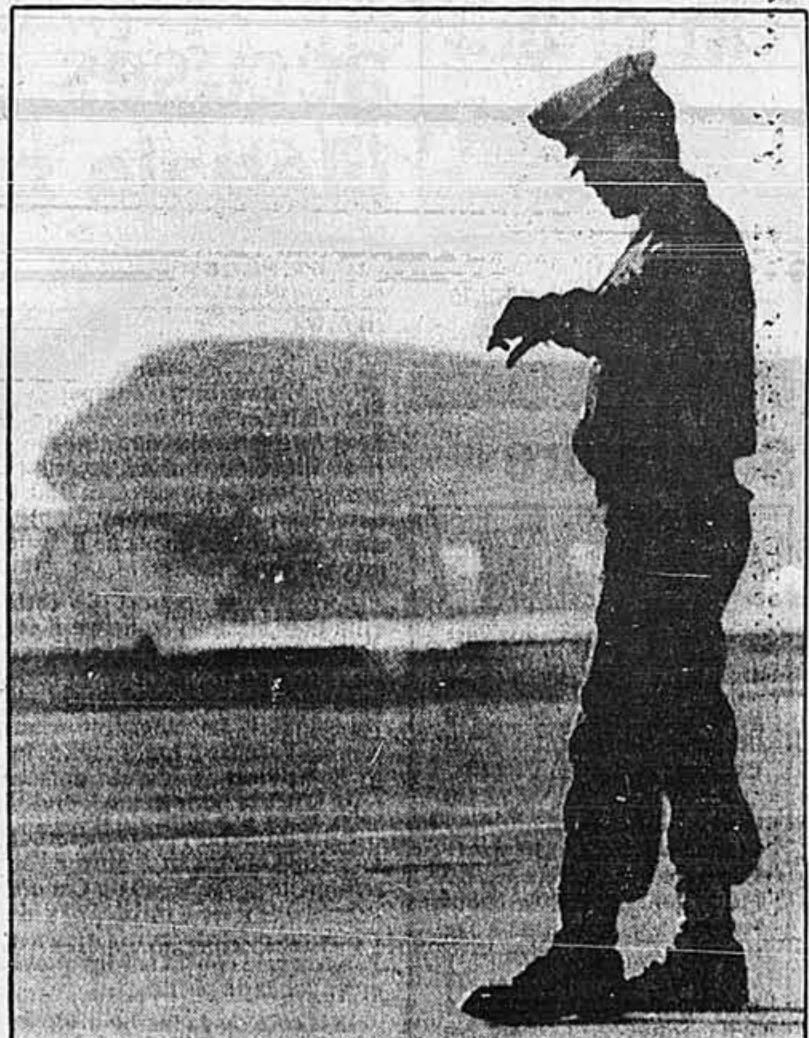
Ces 17 personnes avaient été arrêtées pour avoir perpétré le 12 décembre 1983 plusieurs attentats à la voiture piégée notamment contre les ambassades des États-Unis et de France au Koweït. Les trois principaux accusés — deux irakiens et un Libanais — ont été condamnés en mars 1984 à la peine capitale mais la sentence n'a pas été exécutée.

Malgré un ciel qui s'assombrit, les médiateurs algériens se disent toujours aussi déterminés à poursuivre la négociation, « à la demande expresse du Koweït », comme l'a rappelé hier l'agence officielle algérienne APS.

L'Iran a formellement démenti pour sa part hier, par l'intermédiaire d'un haut responsable du ministère des Affaires étrangères en visite aux Pays-Bas, toute implication dans le détournement du Boeing 747 des Kuwait Airways. « Nous démentons catégoriquement toutes les allégations qui ont été faites à notre encontre », a déclaré M. Ali Ahani, directeur général pour les affaires politiques au ministère iranien des Affaires étrangères. Le haut responsable de Téhéran était interrogé sur un article du journal koweïtien, selon lequel les auteurs du détournement sont des membres d'un groupe iranien dirigé par le penseur Mohammad Taqeyeddine Modarresi.

En attendant, les contacts se poursuivent également entre les médiateurs algériens et une délégation koweïtienne de haut niveau. Les Algériens, qui ont déjà servi d'intermédiaires dans de précédentes affaires de détournements d'avion, négocient sans bruit, maintenant une attitude feutrée qui semble du goût à la fois des pirates et des Koweïtiens. Aucune présence militaire n'est visible autour du Boeing. Tous les contacts sont restés polis et factuels, créant le meilleur climat possible. Les Algériens n'ont pas l'air pressés, misant sans doute sur le temps, la lassitude et la chaleur, tout en maintenant constamment de discrets contacts.

A Koweït, on a prié pour les otages dans les mosquées et les Imams ont condamné comme contraire à l'Islam le détournement de l'avion. □



L'attente paraît longue, à l'aéroport d'Alger.

PHOTO AP

Correction

■ Le titre d'un article publié hier dans *La Presse* était erroné et contredisait tout à fait le contenu de l'article.

Ce titre annonçait que la Cour d'appel avait rejeté les représentations d'un contribuable, en l'occurrence, Me Roger Comtois, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, à qui le ministère du Revenu du Québec refusait d'accorder certaines réductions de dépenses.

C'est le contraire qui est arrivé, comme le raconte l'article: la Cour d'appel a rejeté la requête du ministère, donnant ainsi raison à Me Comtois.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-4	3	nuageux
Outaouais	1	2	nuageux
Laurentides	-3	-1	nuageux
Cantons de l'Est	-2	2	nuageux
Mauricie	-1	2	nuageux
Québec	-2	0	neige
Lac-Saint-Jean	-4	0	neige
Rimouski	-2	0	neige
Gaspésie	-2	0	neige
Baie-Comeau	-2	0	neige
Sept-Îles	-2	0	neige

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	6	16	averses
Edmonton	3	21	averses
Regina	-5	13	nuageux
Winnipeg	-9	8	ciel clair
Toronto	-2	14	nuageux
Fredericton	-5	10	nuageux
Halifax	-4	8	nuageux
Charlottetown	-4	4	nuageux
Saint-Jean	-1	0	ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	3	7	N.-Orléans
Buffalo	1	16	Pittsburgh
Chicago	1	10	S. Francisco
Miami	17	22	Washington
New York	6	11	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	5	14	Madrid
Athènes	7	14	Moscou
Acapulco	22	33	Mexico
Berlin	3	15	Oglo
Bruxelles	3	16	Paris
Buenos Aires	11	24	Rome
Copenhague	-1	9	Séoul
Genève	6	13	Stockholm
Hong Kong	18	22	Tokyo
Le Caire	15	29	Trinidad
Lisbonne	15	23	Vienne
Londres	-9	15	

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres 939
à quatre chiffres 6795



15-6-01
Samedi 16 avril 1988

Michel Reeves s'avoue coupable de l'assassinat de Kounelis

GERMAIN TARDIF

■ Nouveau rebondissement dans l'affaire du meurtre de l'ingénieur Pierre Kounelis pour lequel un jeune homme de 23 ans, Nasir Ameeri, avait été trouvé coupable par un jury, à l'issue d'un procès qui s'était terminé le 12 décembre dernier.

Michel Reeves a avoué être l'auteur de l'assassinat survenu le 19 juin dernier à la résidence de la victime, au 3445, rue Drummond.

Cette confession a paru dans la livraison de l'hebdomadaire *Allô Police* où elle fait l'objet d'un article sous la signature de Claude Poirier.

Hier, l'avocat d'Ameeri, Me Bernard Schneider, a présenté en Cour d'appel une requête lui demandant de prendre connaissance de nouvelles preuves et d'entendre les témoignages de Reeves et d'Ameeri, ceci en vue d'obtenir soit la libération de son client, soit un nouveau procès.

L'appel sera entendu le 2 mai prochain.

La requête de Me Schneider est accompagnée de deux déclarations écrites et assermentées de Reeves datées respectivement du 26 et du 31 mars 1988. Il y confesse avoir tué Kounelis, avec la participation d'un comparse, Gilles Meloche, et révèle que Jean-Pierre, le fils de la victime, âgé de 12 ans, a été étranglé par Meloche.

Reeves parle aussi d'un troisième meurtre survenu la veille de celui de Kounelis, soit le 18 juin au matin, et pour lequel il est accusé.

Il précise que ces deux crimes sont reliés et tournent autour

d'une affaire de drogue à laquelle aurait participé Kounelis.

Dans le cas Kounelis, raconte Reeves, l'idée était d'enlever son fils pour le forcer à payer une forte somme d'argent qu'il lui devait mais le projet avait mal tourné.

Jean-Pierre, qui se trouvait dans le logis lors de la mort de son père, fut enlevé, emmené de force dans une voiture puis tué pour l'empêcher de parler.

Reeves précise que si Ameeri a une participation dans cette histoire, elle est beaucoup moindre que ce qu'on lui reproche. S'il était là, c'était «sous ma menace», précise-t-il, pour lui et sa famille.

Il dit éprouver un grand respect pour Ameeri qui a gardé le silence sur tout, même au risque d'avoir à passer le reste de sa vie en prison.

«Je ne peux le laisser payer plus longtemps pour des crimes que j'ai faits», dit-il.

Au cours de son procès, Ameeri a toujours proclamé son innocence, affirmant qu'il n'était plus dans l'appartement lorsque Kounelis fut tué, ayant été forcé d'en sortir, sous la menace d'une arme à feu, en compagnie de l'enfant.

Il amena l'enfant dans une voiture comme on le lui avait ordonné et dans laquelle tous deux furent tenus en respect par un troisième homme.

Lorsque Reeves et Meloche, dont il ne connaissait pas alors les noms mais seulement les sobriquets respectifs de Tony et de Ziad, revinrent du logis, l'automobile démarra et Ameeri en descendit rue Saint-Urbain. Il n'a pas revu le jeune Jean-Pierre depuis.



Mmes Marie-Anne Potenaude et Alice Deslonchamps, âgées de 93 et 89 ans, avaient réintégré leurs chambres de la Résidence Robert-Cliche hier.

La vie reprend à Robert-Cliche

Mais la cause exacte de l'incendie qui a fait deux morts et des dégâts importants jeudi n'est toujours pas établie

PAUL ROY

■ La vie reprend son cours à la Résidence Robert-Cliche, rue Bellechasse, où un incendie a fait deux morts jeudi.

Hier après-midi, au rez-de-chaussée, une dizaine de pensionnaires jouaient au bingo.

Ne restaient plus que quelques chambres calcinées, une odeur de fumée et, pour ceux qui les connaissent, le souvenir de Mmes Yvette Cardinal, 80 ans, et Juliette Lauzé, 82 ans, pour rappeler les événements de la veille. La première ne vivait à la Résidence Robert-Cliche que depuis une semaine.

Dès jeudi soir, quelques-uns parmi les 100 pensionnaires avaient réintégré leurs chambres. Hier, ils étaient une trentaine — Mme Boucher, l'ainée, à 99 ans, était attendue incessamment —, et le directeur général, M. Michel Bourque, prévoyait que tout serait rentré dans l'ordre lundi.

En tout, une dizaine de chambres de la partie sud de l'édifice de trois étages ont subi des dégâts évalués à \$300 000.

Les pensionnaires qui étaient de retour

hier ne semblaient pas traumatisés par l'expérience de la veille. Assise dans son fauteuil roulant, Mme Alice Deslonchamps, 89 ans, confiait à *La Presse* : «Je suis capable d'en prendre!»

Mme Deslonchamps dit être la première pensionnaire à avoir été évacuée jeudi après-midi. «Heureusement, soulignait-elle, ma fille était arrivée avant l'incendie pour me visiter. Elle est restée à mes côtés.»

Une de ses compagnes, Mlle Marie-Anne Patenaude, 93 ans, avouait que l'incendie lui a fourni l'occasion de serrer pour la première fois de sa vie un homme par le cou. «J'ai trouvé ça bien doux», devait-elle avouer.

Mlle Patenaude se décrit comme une «vieille fille de bonne humeur». «Je n'ai pas eu peur parce que je ne suis pas nerveuse», dit-elle. Je prends toute nouvelle avec calme.»

Mais il y a une nouvelle et nouvelle. Et hier, la nonagénaire disait avoir mal à la tête. «Ce doit être l'émotion, la surprise. On me disait: c'est le feu, c'est le feu, allez, il faut sortir, votre maison brûle!»

M. Georges Tourangeau, 80 ans, était à l'extérieur au moment où le feu a commencé. Heureusement pour lui puisque sa chambre, la 20, est une de celles qui ont été endommagées.

«J'ai voulu entrer, dit-il, mais ça sortait, ça sortait...»

L'incendie a débuté dans la chambre 10. Une rumeur circulait voulant que son occupant l'ait déclenché accidentellement avec son briquet.

Mais selon le directeur général Michel Bourque, la cause exacte n'a toujours pas été déterminée.

Les deux victimes occupaient les chambres 9 et 5. Les deux sont mortes à l'hôpital, l'une à Santa-Cabrinia et l'autre à Saint-Michel. Un arrêt cardiaque et un décès par asphyxie, précisait-on hier.

Jeudi, des médecins d'Urgences Santé avaient administré des massages cardiaques en pleine rue Bellechasse aux deux patientes.

La Résidence Robert-Cliche fête aujourd'hui son sixième anniversaire.

Loi 101: fin de la tournée

Presse canadienne

■ C'est demain à midi qu'aura lieu, à Montréal, la marche de clôture de la tournée pour la Loi 101.

Beau temps, mauvais temps, les gens sont attendus à midi au Parc Lafontaine, sur la rue Sherbrooke. Les marcheurs manifesteront pacifiquement jusqu'à la Place Jacques-Cartier, où ils devraient arriver vers 13 h 30.

La marche est organisée conjointement par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le Mouvement national des Québécois, qui regroupe 14 Sociétés

Saint-Jean-Baptiste à travers le Québec.

La marche a pour but de souligner l'attachement des Québécois à leur langue et de se porter à la défense du droit de vivre en français au Québec.

La caravane de la Loi 101 a visité 11 villes du Québec, au cours des mois de mars et avril. Montréal vient clôturer la tournée. Dans chaque région, des citoyens et des groupes ont brossé un tableau de la situation du français sur leur territoire.

La SSJB attend 5 000 personnes à la manifestation, en souhaitant que le beau temps soit de la partie.

L'autoroute Métropolitaine fermée demain après-midi

■ Pour éviter que les automobilistes ne soient trop distraits par la démolition des cheminées Miron, le ministère des Transports a décidé de fermer l'autoroute Métropolitaine pendant une demi-heure demain après-midi. La voie rapide sera fermée dans les deux directions entre 15 h 45 et 16 h 15, entre les sorties Christophe-Colomb/Saint-Hubert et Saint-Michel.

Un chauffeur ne devrait pas ouvrir les portes d'un autobus en marche

SUZANNE COLPRON

■ Si le chauffeur d'autobus de la STCUM, M. Raymond Quimpert, n'avait pas actionné la manette d'ouverture de la porte, le 12 mai 1987, le jeune Quan Canh-hy ne serait pas mort d'une commotion cérébrale.

Le coroner, Me Anne-Marie David, qui a présidé l'enquête publique sur la mort de l'étudiant de 14 ans, recommande donc dans son rapport déposé hier, que la «STCUM rappelle à ses chauffeurs qu'ils ne doivent sous aucun prétexte ouvrir les portes lorsque l'autobus est en marche.»

Me David suggère également «que la STCUM s'assure d'un nombre suffisant d'autobus aux heures d'affluence, de sorte que les passagers n'aient pas à se tenir debout dans la partie avant de l'autobus.»

Le jour de l'accident, Quan Canh-hy n'a pu atteindre la deuxième marche de l'autobus plein à craquer. Les battants de la porte se sont refermés sur le sac à dos, qu'il portait en bandoulière. Il tentait en vain de dégager son épaule droite de la courroie, lorsque le véhicule s'est mis en mar-

che au coin des rues Jarry et La-Jeunesse.

Agrippé à son volant, le chauffeur, M. Quimpert, — à l'emploi de la STCUM depuis 11 ans — n'a pas fait attention à lui. La foule d'étudiants, entassés à l'avant, l'empêchait de voir l'adolescent dont le sac était suspendu à l'extérieur des portes à battants de l'autobus. Son champ de vision vers la porte et le miroir latéral droit était complètement obstrué.

Quan Canh-hy tirait toujours sur son sac, quand un de ses copains a vu qu'il était bloqué. Kuyen-Co a avisé le chauffeur d'autobus et lui a demandé d'ouvrir la porte.

M. Quimpert a toutefois continué à rouler comme s'il n'avait rien entendu. Il n'a actionné la manette d'ouverture qu'à une centaine de mètres de la station de métro Jarry.

C'est alors que l'étudiant est tombé dans le vide et qu'il a atterri sur le trottoir. La porte s'est refermée après sa chute et l'autobus a poursuivi son chemin.

Un chauffeur de la STCUM, qui circulait en sens contraire, a klaxonné et gesticulé en vain pour alerter M. Quimpert. Au même moment, les jeunes se sont

mis à crier que quelqu'un était tombé de l'autobus. Mais le chauffeur a persisté à faire comme si de rien n'était.

Pourquoi M. Quimpert a-t-il ouvert la porte alors que le véhicule roulait? demande Me David dans son rapport. «La seule réponse plausible, écrit-elle, est qu'il n'a jamais vu Canh-hy et que lorsque Kuyen-Co lui a dit qu'un sac était coincé, M. Quimpert a cru qu'il n'y avait personne près du sac. Il a alors ouvert la porte pour libérer le sac.»

M. Quimpert a immobilisé son véhicule à une dizaine de mètres de l'endroit de la chute, sur ordre de l'ami de Canh-hy. Kuyen-Co est sorti de l'autobus en courant pour se rendre auprès de l'étudiant. Hormis quelques égratignures à la main, celui-ci n'avait aucune blessure apparente. Il est remonté dans l'autobus après avoir décliné l'offre du chauffeur de se rendre à l'hôpital.

Arrivés à la polyvalente, Canh-hy et son copain se sont rendus à l'infirmerie. L'étudiant a expliqué à l'infirmière qu'il était tombé de l'autobus et qu'il avait mal à la tête puis il s'est rendu en classe.

Cinq minutes plus tard, il s'est mis à vomir et à se lamenter: «Ma

tête me fait mal.» Redoutant une commotion cérébrale, l'infirmière a téléphoné à Urgences santé. Il était 9 h 10, lorsque les techniciens-ambulanciers sont arrivés à l'infirmerie. Canh-hy était assis sur un lit et parfaitement conscient.

Il est arrivé à l'hôpital Saint-Michel à 9 h 30 et a pris le chemin de Sainte-Justine à 13 h 25. Il a été opéré à 15 h 15 et confié à l'unité des soins intensifs deux heures plus tard. Le pronostic était des plus sombres. En dépit des soins de tous les instants, Canh-hy a été déclaré cliniquement mort le 13 mai, à 15 h. Son décès fut constaté le lendemain soir.

En conclusion, Me David recommande aussi dans son rapport que la STCUM insiste auprès de ses chauffeurs pour qu'ils obtiennent une assistance médicale même lorsqu'un accident semble sans conséquence.

Elle suggère, de plus, que l'on insiste auprès des intervenants pour qu'ils obtiennent une histoire détaillée des circonstances de l'accident, lors de traumatismes.

«Les chances de Canh-hy de vivre auraient été améliorées, sans toutefois être assurées, note-t-elle, si on avait donné une version claire, nette et précise de l'accident.»

Vos économies se multiplient. C'est garanti. 9,75%

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI 5 ANS
Intérêts versés annuellement

En vous proposant un CPG, les conseillers de la Fiducie du Québec vous offrent un moyen solide, fiable et garanti de faire fructifier votre argent.

Prime de 0,125% sur nos CPG aux personnes de 60 ans et plus. Faites-en la demande.

Fiducie du Québec

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Taux sujet à changement sans préavis.

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808 Brossard: 445-3224 1-800-361-4436
Chicoutimi: 549-5746 1-800-463-9657 Hull: 777-9119 1-800-567-6886
La Salle: 366-1175 1-800-361-6633 Laval: 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 1-800-361-5053 Montréal: 286-3225 1-800-361-2680
Québec: 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy: 653-6811 1-800-463-4792
Sherbrooke: 566-5667 1-800-567-6920

desjardins

SAMEDI et DIMANCHE DE MIDI À 16 h

WEEK-END DU DROIT

10 AVOCATS RÉPONDENT GRATUITEMENT À VOS QUESTIONS.

COMPOSEZ LE 845-5151



EN COLLABORATION AVEC:



CKAC 97.3
LA SUPERSTATION

Association du Jeune Barreau De Montréal

La Presse



Des citoyens habitant la frontière d'Anjou et de Montréal déplorent que la municipalité d'Anjou ait éliminé un bois situé dans le prolongement Est du petit parc Saint-Clément. La Société d'habitation du Québec érigera des projets de logement subventionnés.

Des citoyens d'Anjou sonnent l'alarme à propos d'un boisé charcuté par la ville

Arbres rasés dans le prolongement du bois Saint-Clément

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les citoyens habitant la frontière d'Anjou et de Montréal n'ont pu obtenir que la municipalité d'Anjou conserve l'espace vert qui se trouve dans le prolongement du petit bois municipal Saint-Clément. Les employés de la ville d'Anjou ont en effet procédé hier à la coupe des arbres sur ce terrain municipal situé à l'extrémité de la rue Desmarceaux. Un organisme public, la Société d'habitation du Québec, subventionné par le gouvernement du Québec,

érigera là un immeuble devant loger des vieillards.

Un porte-parole des citoyens habitant le quartier, M. Conrad Chiasson, a dit que cette décision municipale n'annonce rien de bon en ce qui a trait à la conservation de l'agréable bois Saint-Clément lui-même dont les arbres ayant atteint la maturité, aggraveront tout l'environnement.

M. Chiasson a dit à La Presse que les citoyens n'ont pu obtenir de la municipalité d'Anjou l'assurance que ce bois délimité par la rue Chaumont et dont l'existence est ancienne, soit conservé. Il a dit réclamer du ministre des Af-

aires municipales qu'il surseoit aux travaux jusqu'à ce que des audiences publiques aient lieu.

M. Chiasson a réclamé avec instance que la municipalité définisse officiellement Saint-Clément comme un parc. Il a dit savoir que la municipalité a l'intention de le convertir en un parking pour les besoins de l'aréna municipal Chaumont qui se trouve immédiatement à l'ouest. Il a dit par ailleurs regretter que la Société d'habitation du Québec contribue, par son action, à réduire les espaces verts qui sont rares dans cette partie de l'île.

Un traiteur, deux pâtisseries et plusieurs restaurateurs à l'amende

RAYMOND GERVAIS

Il est non seulement dangereux pour la santé humaine de consommer des pâtés et des tourtières conservés à la température de la pièce, mais leur vente en est strictement interdite.

Un traiteur de Montréal, M. Pierre Carrier, propriétaire de Agnus Dei, Traiteur Inc., du 1616 ouest, rue Sainte-Catherine, a été condamné à une amende de \$1 000, après avoir été reconnu coupable d'avoir vendu une tourtière d'agneau qui avait été laissée sur un comptoir à l'air ambiant, durant toute une nuit.

L'infraction reprochée remonte au 8 janvier, alors que deux inspecteurs du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division de l'inspection des aliments, ont observé l'établissement commercial de 6 h à 9 h.

Les inspecteurs ont noté qu'il y avait huit tourtières d'agneau ainsi que trois kilos de moussaka sur un comptoir. Ces aliments étaient exposés à des températures variant de 18 degrés à 20 degrés celsius. À l'ouverture du magasin à 9 h, un inspecteur s'est présenté à l'employée et a acheté une de ces tourtières pour \$3,25. Au même moment, une terrine de foie de poulet gisait à 21 degrés centigrade, dans un four à convection.

Tous ces aliments ont été saisis et détruits sur place.

Selon le témoignage de l'officier de liaison du Service de l'environnement de la CUM, Mme Lise Lévesque, la consommation de nourriture exposée à de telles températures peut engendrer des intoxications alimentaires et causer des vomissements, la diarrhée et de la fièvre.

Par ailleurs, le propriétaire d'un restaurant de la chaîne Dunkin' Donuts, du 3355 rue Masson à Montréal, a été condamné à \$300 d'amende par le juge Maurice Bourassa, de la Cour municipale de Montréal, après avoir été reconnu coupable d'avoir gardé des vêtements, des bottes et des effets personnels dans l'entrepôt réservé aux aliments.

M. Vasilios Karagiannis, propriétaire du restaurant «Le Stade Olympique Enrg.», du 3870 est, rue Rachel, a été condamné à \$900 d'amende après avoir été trouvé coupable de la malpropreté générale de son établissement et d'avoir gardé des aliments contaminés par des insectes.

Le 8 janvier 1988, deux inspec-

teurs y ont confisqué 2 kg de mélange à muffins, 1,5 kg de poudre à meringue, 10 kg de mélange à gâteau au chocolat, 5 kg de chapelure et 5 kg de fécule de maïs.

D'après les représentations faites en Cour, tous ces aliments étaient contaminés par des charançons vivants.

La compagnie 2525-8005 Québec Inc., propriétaire du restaurant Li-King, situé au 3157 est, rue Bélanger, à Montréal, a été reconnue coupable de malpropreté générale et condamnée à \$700 d'amende notamment parce que les inspecteurs y ont trouvé au sous-sol des excréments de rats, pas même encore séchés.

Selon le rapport des inspecteurs déposé devant le tribunal, la cuisine du restaurant était très sale. «Le plancher en dessous de la friteuse et des woks était gras et jonché de particules d'aliments.»

Au sous-sol, où il y avait des excréments de rats, des denrées sèches étaient placées pêle-mêle avec des morceaux de bois, des outils et de vieux ustensiles de cuisine.

Un restaurant qui n'est plus en opération, le restaurant Mc Roy's, du 2170 ouest, rue Sainte-Catherine, a été condamné à \$700 d'amende pour malpropreté générale. Dans la cuisine, plusieurs murs étaient souillés de graisse et d'aliments séchés. Les appareils de cuisson étaient couverts d'une

épaisse couche d'aliments séchés et noircis. En rendant sa sentence, le juge Bourassa a déclaré que la fermeture de ce restaurant n'était pas une perte pour l'industrie de la restauration...

La Pâtisserie Tsiyon du 5143, boulevard Décarie, à Montréal, a été condamnée à \$300 d'amende pour avoir laissé des déchets d'aliments accessibles aux rongeurs et aux insectes dans un contenant à déchets non réglementaire.

Le propriétaire du Café Kim, du 7259 rue Saint-Denis, M. Nguyen Kim Hung, a été condamné à \$300 pour avoir eu à l'intérieur de son commerce une carcasse de porc ne portant aucune estampille d'un abattoir reconnu.

M. Francisco Castanheira, propriétaire de la Boulangerie et Pâtisserie Flore Do Minh, du 5195 rue Saint-Laurent, a été condamné à \$200 d'amende pour avoir omis en juin 1987, de réparer un plafond duquel se détachait des galettes de peinture écaillées au-dessus d'un four et d'une table de travail.

Finalement, la campagne 135941 Canada Inc., propriétaire de Céleste, une salle de réception au 3350 est, rue Ontario, a été condamnée à \$200 d'amende pour n'avoir pu fournir de l'eau chaude sous pression dans la salle des toilettes. L'infraction reprochée remonte au 14 janvier.

Cor-Bit

Nous voulons construire un meilleur ordinateur. Plus intelligent. Plus durable. Plus fiable. Un ordinateur avec un temps de réponse immédiat. Avec des caractéristiques uniques à l'industrie. Un ordinateur fabriqué au Canada. Nous avons réussi et nous en sommes fiers.

- 1024K de mémoire installée extensible à 4MEG avec système EMS
- Vitesse de 6 et 12 MHz (temps immédiat)
- Horloge et calendrier
- Carte monochrome (Hercules)
- Disque rigide 40 mcs (60ms)
- Clavier 5339 (nouveau style Sys/2)
- Un lecteur de disque 51/4 (1.2MB)
- Garantie d'un an (Pièces et main-d'œuvre)

Produit canadien 2445\$

Cor-Bit
Centre d'Ordinateur Ltée

1442 SAUVÉ OUEST
336-9363, 336-9396

GRANDE OUVERTURE AU 1255 GUY (COIN STE-CATHERINE)
23 ARUNDEL, MARI «A»
PL. BONAVENTURE
871-0127, 871-0282

loto-quebec		Résultats	
Provincial	Tirage du 88-04-15	La Mini	Tirage du 88-04-15
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
5393826	500 000 \$	563281	50 000 \$
393826	50 000 \$	63281	5 000 \$
93826	1 000 \$	3281	250 \$
3826	100 \$	281	25 \$
826	25 \$	81	5 \$
26	10 \$	56328	1 000 \$
		5632	100 \$
		563	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Résultats		3 lots bonis de 5000 \$ chacun (non décomposables)	
La Mini	Tirage du 88-04-15	108A155	412B791
NUMÉROS	LOTS	426B306	
563281	50 000 \$		
63281	5 000 \$		
3281	250 \$		
281	25 \$		
81	5 \$		
56328	1 000 \$		
5632	100 \$		
563	10 \$		

300 lots bonis de 500 \$ chacun (non décomposables)	
110A316	570A910
136A370	573A886
144A595	585A912
175A907	597A178
181A015	597A832
269A761	606A338
283A296	611A603
300A458	622A722
309A205	630A931
309A220	641A484
318A624	643A513
327A616	647A420
372A432	658A594
373A587	663A866
384A080	683A104
404A305	685A477
409A904	694A620
414A983	711A072
443A291	775A783
444A072	119B929
451A605	126B422
455A260	135B411
467A330	137B784
479A895	174B069
488A391	177B844
506A064	179B008
512A340	194B875
528A752	202B980
529A202	246B212
542A576	296B773
625B540	297C920
635B385	305C308
713B126	324C396
719B436	327C286
731B175	335C997
737B646	340C084
742B767	350C520
750B089	363C265
763B009	370C056
107C316	391C495
111C026	414C887
118C477	417C458
130C195	418C257
132C660	447C722
142C927	449C138
149C448	451C161
159C238	456C579
174C254	467C772
183C083	473C351
186C493	517C290
194C053	546C319
213C359	560C349
223C096	585C208
228C031	588C133
230C384	597C286
249C625	602C189
279C785	608C335
289C866	616C305
293C166	618C567
240D736	621C769
242D973	624C020
244D138	646C085
256D186	653C993
272D090	659C285
276D044	660C426
293D844	660C925
319D987	670C062
325D152	679C770
336D179	686C982
352D536	732C154
357D787	747C903
378D444	754C812
385D446	755C852
398D339	773C783
407D316	780C058
409D978	782C814
413D870	790C008
471D090	772D003
482D051	773D761
504D357	793D951
522D037	795D720
536D323	100E763
538D828	123E106
542D580	128E637
602D115	129E782
612D803	138E475
613D191	144E486
613D962	150E612
620D466	156E565
633D576	160E963
637D142	161E447
637D215	166E358
648D119	214E709
649D169	219E278
652D528	227E904
659D057	239E690
668D269	271E258
677D509	266E077
688D269	271E258
694D043	305E375
696E441	325E042
699E912	328E131
700E927	349E394
705E078	455E078
706E739	694E861
719E192	
731E338	
742E863	
752E203	
764E988	
767E678	
790E568	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

333 autres lots bonis le vendredi 22 avril

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES

EXPOSITION
Samedi 16 avril, 10 h à 17 h
Dimanche 17 avril, 10 h à 17 h

VENTE
Lundi 18 avril, 19 h
Mardi 19 avril, 19 h
Mercredi 20 avril, 19 h
Jeudi 21 avril, 19 h
Dimanche 24 avril, 13 h

LOTS
1 - 200
201 - 400
401 - 600
601 - 800
801 - 1100

JACOB MARIS
Huile sur toile

Bague de dame sertie de diamants et d'une émeraude de 25 carats.

Sculpture de bronze du 19e siècle représentant Napoléon III et sa femme.

Collection de vases, Gallé, Daum Nancy et Muller Frères.

Service de table en porcelaine Aynley.

Montre Cartier en or pour dame sertie de diamants.

Léo Ayotte
huile sur toile 36" x 36"

Service de convertis Jensen en argent sterling.

TABLEAUX CANADIENS ORIGINAUX, de C.A. Gagnon, G. Roberts, O. Jacobi, M.-A. Fortin, K. Nakamura, R. Richard, H. Masson, M. Barbeau, N. Poirier, M. Tanabe, H. Grosman, A. Rousseau, P.-V. Beaulieu, G. Des Claves, N. Peters, O. Delall, A. Talon, J.-P. Jérôme, A.Y. Jackson, J. Little, W. Kurelek, C.J. Way, M. Bates, G.N. Norwell, F. Constantineau, T. Roberts, M. Domingue, S. Borenstein, Anna Noth, W.M. Barnes, B. Des Claves, G. Caiserman-Roth, A.E. Loomans ainsi que plusieurs autres œuvres importantes.

GRANDE COLLECTION DE TABLEAUX EUROPÉENS de J. Maris, F. Ceil Boutin, A. Affronati, A.M. Gorter, W. Abelt, F.T.W. Cook, J.P. Pasquin, A. Benoit ainsi que plusieurs autres œuvres importantes.

SUPERBES MEUBLES ET MOBILIER ANCIEN: ensembles de chambre à coucher de style Queen Anne, Louis-XV et Art déco, secrétaires-bibliothèques, ensembles de salon, bureaux, commodes, vitrines à bibelots, suites de chaises, tables et ensembles de salle à manger, piano à queue Blüthner en laque noire.

Bijoux de qualité comprenant colliers de perles de culture, montre Cartier en or pour dame sertie de diamants, bague sertie de diamants et d'une émeraude de 25 carats, épingle ancienne en or et en platine sertie de saphirs, broche victorienne en or sertie de diamants et de perles, collier, ensemble de bracelets et plusieurs autres beaux bijoux.

Collection de superbes vases Daum Nancy, Gallé et Muller Bros. en caméglas et émaillés. Vase et bol Satsuma anciens à motif «emille visage». Argent sterling, continental et américain comprenant: bol à la ancienne de marque Tiffany en argent, carafe ancienne en verre et en argent sterling repoussé, grand plat à aumône judaïque-ancien en argent (Allemagne, vers 1860), services de couverts pour 12 convives de marques Tiffany, Birks, Gorham (292 pièces), service de couverts Jensen en argent sterling pour 12 convives et bien plus.

Horloges et montres rares: horloge miniature à la cathédrale en argent datant du 18e siècle, horloge musicale Jaeger/LeCoultre, pendulette de voyage, montre de poche Vanguard à 23 rubis, avec indicateur de remontage et plusieurs autres pièces importantes.

Choix de netsukes en ivoire sculptés main, vases, bols, cache-pot, jardinières, soupières, porte-parapluies, etc., en porcelaine chinoise. Collection de masques africains sculptés main.

Flambeau olympique ayant servi à Montréal en 1976.

Tapis persans et orientaux tissés main allant du tapis de couloir au tapis pleine grandeur en passant par la carpe.

Pièces de monnaie rares du Canada, des États-Unis et du monde: pièces décennales canadiennes de choix, dollars en argent, pièces européennes, pièces d'or canadiennes et américaines, pièces romaines antiques, pièces byzantines en or, médailles militaires et plus.

Beau choix d'automobiles rares comprenant une Rolls Royce Corniche 1978, décapotable - Une Mercedes SEB, décapotable - Une Thunderbird 1955, décapotable - Une Cadillac Fleetwood Brougham d'Élégance, 1980 - Et une DeLorean, coupé sport.

SOYEZ DES NÔTRES LORS DE CETTE VENTE FABULEUSE!

Une prime de 10% payable par l'acheteur et faisant partie du prix d'achat s'applique à chaque lot vendu à l'enchère. Comptant, VISA, MasterCard, Accompte de 25% exigé sur chaque achat.

ENCANS
5500, rue Paré,

EMPIRE
Montréal 737-6586

La CEQ ne veut pas prolonger la convention collective

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) recommande à ses membres de rejeter la proposition du président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, de prolonger d'un an les conventions collectives qui prennent fin cette année.

L'offre de M. Gobeil, rappelle-t-on, prévoit que les conditions de travail autres que salariales demeurent inchangées pour un an, en échange d'une rémunération relevée de 4 p. cent, plus une partie de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, pour des augmentations ne dépassant toutefois pas 5 p. cent.

La Fédération des Travailleurs de la construction (FTQ) a déjà donné son accord de principe à cette proposition, tandis que la Confédération des syndicats nationaux l'a rejetée.

Le président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, a pour sa part indiqué à La Presse, il y a quelques jours, que son offre tenait toujours et qu'il n'entreprendrait des négociations à l'autom-

ne qu'avec les syndicats qui auront rejeté son offre. Or, si la FTQ accepte la proposition Gobeil, le front commun constitué depuis longtemps des trois centrales risque de s'effriter. Il faut cependant souligner que l'accord de principe de la FTQ a été exprimé par l'exécutif de la centrale, ce qui n'empêche pas les membres de s'y opposer.

La guerre, entreprise depuis plusieurs années déjà par le gouvernement du Québec contre les services publics, doit prendre fin, croit pour part le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau.

Au cours d'une rencontre avec les journalistes hier à Québec, M. Charbonneau a rappelé que les 11 000 membres qu'il représente, ont déjà fait plusieurs efforts au cours des dernières années pour répondre aux vœux des gouvernements. «Je ne dis pas que nous allons déclencher des grèves. Mais plusieurs problèmes doivent être réglés dans notre secteur et il est temps de négocier ferme», a-t-il dit, rappelant que le premier ministre Bourassa a récemment annoncé l'intention de son gouvernement de prendre un virage social.

Parmi les problèmes les plus importants que M. Charbonneau veut aborder à la table des négociations, se retrouvent l'intégration des enfants handicapés et celle des immigrants au système scolaire québécois. Il souhaite que des mécanismes précis d'intégration soient prévus dans les conventions de travail.

«Ce sont des situations que ne saurait faire oublier un quelconque 4 p. cent d'augmentation», a déclaré le président de la centrale. Il revendique d'ailleurs un rattrapage salarial plus important puisque, selon lui, les enseignants ont déjà perdu 20 p. cent de leur pouvoir réel d'achat, depuis 1982.

La CEQ ne voit ni dans la proposition Gobeil, ni dans les crédits budgétaires présentés récemment, une volonté manifeste

d'apporter des améliorations aux conditions de travail et aux services dispensés à la population. «Au contraire, de nouvelles coupures ont été annoncées, notamment chez le personnel professionnel et le personnel de soutien des écoles», soutient M. Charbonneau.

Le rejet de la CEQ, comme c'est le cas à la FTQ, est recommandé par l'exécutif. Cette position sera étudiée par les différents syndicats (47 dans le seul secteur scolaire), au cours des prochaines semaines. C'est à la mi-mai, croit M. Charbonneau, que la position

officielle de la centrale sera connue.

M. Charbonneau admet qu'il n'y a pas de concertation, à ce moment-ci du moins, entre les différentes centrales syndicales pour faire échec à la proposition Gobeil. Il n'écartera cependant pas la possibilité de rencontres ultérieures avec les dirigeants de la CSN et de la FTQ.

Rappelons enfin qu'un congrès à la direction de la CEQ se tiendra en juin et on ne cache pas, dans le milieu, que le leadership de M. Charbonneau pourrait être contesté.

Ryan annoncera lundi des mesures pour améliorer la qualité du français

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, annoncera lundi une série de mesures visant à améliorer la qualité de l'enseignement du français, notamment l'implication des enseignants de toutes les disciplines dans l'évaluation de la qualité de la langue.

La forme des épreuves visant à vérifier la qualité des apprentissages est appelée à connaître d'importantes modifications.

«À ma grande satisfaction, les épreuves totalement objectives qui ont saturé la scène québécoise depuis une vingtaine d'années cesseront graduellement le pas à des épreuves laissant une place plus

importante à l'écriture et à l'expression personnelle chez l'élève», a indiqué le ministre en soulignant les crédits de son ministère à l'attention des membres d'une commission parlementaire.

Le ministre annoncera également que \$3 millions seront consacrés à l'achat de manuels de base et à l'amélioration des bibliothèques, de même qu'à la mise en place de programmes susceptibles d'encourager la recherche et à récompenser l'excellence.

M. Ryan veut surtout indiquer, par l'intervention qu'il fera lundi à Québec, que son gouvernement conserve en priorité le renforcement de l'apprentissage du français langue maternelle, surtout du français écrit.

«Largement inspiré des résultats de la consultation faite au

prés des milieux scolaires au printemps de 1987, notre plan d'action visera à susciter l'engagement de tous les intervenants à chaque niveau de responsabilité», a indiqué le ministre.

Le ministre a cependant clairement indiqué qu'il ne s'agit pas de «révolutionner» le système d'enseignement, mais plutôt de susciter une nouvelle attitude de vigilance dans l'enseignement du français.

M. Ryan souhaite avant tout que tous les étudiants aient la possibilité de recourir aux outils indispensables que sont les dictionnaires et les grammaires.

Lorsque le plan d'action en vue de l'amélioration du français écrit et parlé aura été solidement implanté, d'autres initiatives suivront en vue de renforcer la qualité de l'apprentissage du français et de l'anglais langue seconde, de l'anglais langue maternelle, des mathématiques et des sciences, promet M. Ryan.

«Tant et aussi longtemps que ce travail de base n'aura pas été solidement implanté, nous accueillerons avec réserve les propositions innombrables visant à faire de l'école un fourre-tout que



Claude Ryan

l'on utilise pour la promotion de causes toutes plus nobles les unes que les autres», soutient le ministre.

L'évaluation, souligne M. Ryan, revêt désormais dans les systèmes scolaires une importance grandissante. «Les gouvernements et les citoyens qui devraient les coûts sans cesse plus élevés de l'éducation tiennent à obtenir des assurances vérifiables quant à la valeur du travail accompli dans ce secteur», a déclaré le ministre.

De plus en plus d'étudiants s'inscrivent en langue française

BERNARD RACINE
Presse Canadienne
QUÉBEC

Les inscriptions à l'enseignement en langue française accusent une progression constante en pourcentage depuis quelques années, a révélé le ministre de l'Éducation Claude Ryan, lors de l'étude des crédits de son ministère.

En 1984-85, la proportion des élèves du primaire et du secondaire inscrits à l'enseignement en langue française était de 88,4 p. cent. Cette proportion est successivement passée à 88,8 p. cent en 1985-86, 89,1 p. cent en 1986-87 et 89,5 p. cent en 1987-88.

«Si l'on considère que la proportion des francophones dans la population totale du Québec est de 84 p. cent, les résultats des inscriptions scolaires témoignent d'une application efficace de la Charte de la langue française dans le milieu scolaire», a commenté M. Ryan.

Soulignant en passant «l'excellent travail» de la Commission d'appel sur la langue d'enseignement, M. Ryan a révélé qu'en 1987-88 elle avait recommandé l'admission à l'enseignement en langue anglaise de 31 enfants dont le dossier avait révélé une situation grave d'ordre humanitaire ou familial.

M. Ryan a aussi souligné l'importante augmentation des élèves allophones dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal, la plus importante commission scolaire du Québec.

Les élèves allophones (fils ou filles d'immigrants) représentent désormais 37 p. cent de la clientèle totale et constituent même la majorité dans certaines écoles. Le nombre d'élèves inscrits dans les classes d'accueil, qui s'élevait entre 3 200 et 3 500 par année au cours des 10 dernières années, était de 3 700 élèves en 1987.

Comme d'habitude, l'étude des crédits du ministère de l'Éducation a été l'occasion de la publication d'un bon nombre de statistiques. En voici quelques-unes:

■ l'école publique regroupe 91 p. cent de tous les élèves inscrits dans des établissements primaires et secondaires et reçoit 95 p. cent des ressources attribuées à ce niveau;

■ la part des dépenses gouvernementales attribuées à l'enseignement primaire et secondaire au Québec sera de 16,4 p. cent en 1988-89;

■ cette proportion, qui était de 19 p. cent en 1980-81, a connu une diminution appréciable suite aux compressions des dernières années;

■ en 1986, Québec consacrait 5,4 p. cent de son Produit intérieur brut aux dépenses de l'enseignement primaire et secondaire, comparativement à 4,4 p. cent dans le reste du Canada. Québec

consacre donc à ce secteur 1 p. cent de plus de son PIB que le reste du Canada. Il s'agit de fait d'une diminution puisqu'en 1981 la différence entre les deux était de 1,8 p. cent.

«En dollars, cet écart signifie néanmoins pour 1986 des coûts supérieurs pour le Québec d'environ \$1 milliard par an par rapport au reste du Canada», a expliqué M. Ryan.

«Ces coûts seraient plus élevés si les calculs devaient tenir compte de la durée plus longue de l'enseignement primaire et secondaire dans les autres provinces canadiennes.»

Un certain nombre de dérogations à l'âge d'admission ont aussi été accordées en 1987-88: 229 pour l'admission au préscolaire, 177 pour l'admission en première année du primaire, 62 pour la reprise de la classe maternelle et 150 au titre des nouveaux critères.

Le ministère a fait effectuer une étude déterminant ce qu'il en coûterait pour reporter du 30 septembre au 31 décembre, au rythme d'un mois par année, la date de naissance servant à déterminer l'accessibilité à l'école. Le coût net de la mesure serait de \$12,9 millions la première année (7 420 élèves), de \$28,8 millions la deuxième année (14 840) et de \$44,8 millions la troisième année (22 260) élèves.

«En longue période, ces coûts seraient, toutefois, résorbés, une fois complétés pour une première génération d'élèves le cycle des études primaires et secondaires», a expliqué M. Ryan.

Le nombre d'élèves souffrant de difficultés d'adaptation et d'apprentissage augmenté de façon «préoccupante»: 130 007 élèves en 1987-88 comparativement à 109 864 l'année précédente. Le nombre est réparti comme suit: 2 247 en maternelle, 76 397 au primaire et 51 363 au secondaire pour 1987-88 comparativement à 2 058, 66 146 et 41 460 respectivement en 1986-87.

Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au primaire représentent 11,8 pour cent de la clientèle totale et 17 p. cent des ressources enseignantes leur sont attribuées. Au secondaire, la proportion représente 14 p. cent de la clientèle et 16 p. cent des ressources enseignantes leur sont attribuées.

Le système scolaire compte de plus en plus de 12 500 élèves souffrant de handicaps physiques ou mentaux graves. Les subventions versées pour ces élèves s'élevaient à \$10 500, comparativement à \$3 500 pour un élève régulier.

Le budget consacré aux garderies scolaires, qui était de \$3,9 millions en 1987-88, permettait le fonctionnement de 484 garderies avec 30 500 places (19 267 enfants subventionnés et 11 233 non subventionnés). En 1988-89, le budget sera augmenté de \$2 millions.

CLINIQUE MÉDICALE D'OBÉSITÉ

Dr J.M. MARINEAU - Dr J. LEMAY
OMNIPRATICIENS TRAITANT L'OBÉSITÉ
MONTRÉAL 274-3561
4716, rue Saint-Denis
ST-LÉONARD 259-5531
4520, rue Beaubien Est
REPENTIGNY 582-3911
473, rue Notre-Dame
L'AVAIL 662-2192
283, boul. de la Concorde Est

LES INDUSTRIES GAZEBO



MAINTENANT AU
10300
ARMAND-LAVERGNE
MONTRÉAL-NORD
(514) 323-9827

ANCIENNEMENT DE:
RUE DES LAURIERS - ST-LAURENT
ET CÔTE-DE-LIESSE - ST-LAURENT

Toutes pièces de rechange et grandeurs
spéciales disponibles
GARANTIE DE 10 ANS (voir détails)

SALON DE L'ARME DE COLLECTION DE MONTRÉAL

23 ET 24 AVRIL 1988

ENDROIT
ARÉNA DE WESTMOUNT
4675, rue Ste-Catherine ouest
Montréal, Québec, Canada

HEURES
Samedi 23 avril: 9 h à 17 h
Dimanche 24 avril: 9 h à 14 h

ACHATS - VENTES - ÉCHANGE

Le Salon de l'arme de collection est organisé par l'Association des collectionneurs d'armes du Bas-Canada. Il s'adresse aux chasseurs, tireurs, armuriers ainsi qu'aux amateurs et collectionneurs d'armes. Toutes les catégories d'armes, antiques et modernes, y sont représentées: armes de chasse, de guerre ou de défense. Le visiteur est invité à apporter ses armes pour fins de discussion, de vente ou d'échange. Admission: 4\$ par personne.

Pour information: A.C.A.B.C., Boîte postale 318, Station Victoria
Montréal, Québec H3Z 2V8 Tél.: (514) 481-2012

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

par le ministère de l'Énergie de Saint-Hippolyte
Commissaire-priseur assisté de l'hon. Serge Joyal, c.p. Expert

Provenant des successions:
Alfred Ayotte, John Halley, Andrée Paradis et autres



TABLEAUX CANADIENS

Le mardi 19 avril 1988 à 19 h 30

ALLEY, E. AYOTTE, L. BAILEY, G. BARBEAU, M. BELANGER, O. BELLEFLEUR, L. BELZILE, L. BEAULIEU, P.V. BOUCHARD, M.C. BRUNI, U. CANTIERI, G. GARRETT, C. CHABOT, C. CHABRIER, P.M. CHOQUETTE, G.C. CHOUVOIS, U. CONSTANTINEAU, F. CORBEIL, G. COSGROVE, S.M. DALLAIRE, J.P. DAUDIN, C. DELFOSSE, G. DOMINGUE, M. DOWNING, J.D. DUGUAY, R. DULUDE, C. DUMOUCHEL, A. DUPONT, M. DUROCHER, R. DYONNET, E. ÉCOLE CANADIENNE, ESLEIR, J.K. FEITO, L. FORTIN, M.A. GAGNON, C.A. GARANT, A. GARSIDE, T. GENDRON, P. GINGRAS, G.E. GUITT, J. / Nombreux dessins de HALLEY, J.; MEYVAERT, P.; JACURTO, F.; LA-CROIX, R.; LAFLÈUR, P.; LAJOIE, N.; LAPIERRE, V.; L'ARCHEVEQUE, A.; LEBLAY, C.; LEBON, M.; LEBRUN, R.; LETENDRE, R.; LEVASSEUR, S.; LAM, A.; PERRICARD, H.R.; POIRIER, N.; REINGLATT, M.; RICHARD, R.; RIOPELLE, J.P.; ROUSSEAU, A.; ROUSSEL, R.; SIMPkins, R.; SPECTOR, N.H.; SOULIAS, P.; TATOSSIAN, A.; TOUPIN, F.; TOUSIGNANT, C.; TRUDEAU, Y.; VAZAN, V.; VERMETTE, C.

ANTIQUITÉS - TABLEAUX EUROPÉENS

Le mercredi 20 avril 1988 à 19 h 30

COCTEAU, J.; COGNARD, L.; ÉCOLE HISPANIQUE, XVIII^e siècle; GILROY, J.; LEVIS, M.; MAHOY, W.E.; PARTIQUET, D.; ROBERT, L.; ROUAULT, G.; RUHMAN, W.; RUPPRECHT, O.; SCHERREWITZ, J.; SMITH, R.; SPOHLER, J.F.; VAGAGGINI, G.; VERTES, M.; VERVEER, E.; WARHOL, A.; WESTCHLOFF, C.

MEUBLES dont: Bonheur du jour de style Louis XV. Nombreux sièges de style Louis XV, Régence; piano quart de queue, Writs Mill. Tapis d'Orient; exorbitante tapisserie du XVIII^e siècle.
BIJOUX — OBJETS D'ART dont: verreries de Lalique, Murano, service de verres de Saint-Louis. Nombreuses pièces d'argent massif dont une coupe, tasses, 3 services à thé et café, 2 mènagères, etc.
Rare poupée de mode française, fin XIX^e siècle et son trousseau. Pendule de style Louis XV, Louis XVI, Art Déco, etc.

LIVRES-PHOTOGRAPHIES-AUTOGRAPHES

Le jeudi 21 avril 1988 à 19 h 30

Importante série de photos d'indiens ayant appartenu à la collection anthropologique du prince Roland Bonaparte.

EXPOSITION:

Samedi, 16 avril 1988, de 12 h à 17 h

Dim., 17 avril 1988, de 12 h à 17 h

Lundi, 18 avril 1988, de 12 h à 21 h

HÔTEL des ENCANS de Montréal

4521, boul. Saint-Laurent, Montréal H2T 1R2 Tél.: (514) 849-2505

EXPOSITION & VENTE PROMOTIONNELLE

En vedette:

Une superbe collection de la galerie, composée de peintures d'artistes québécois.

Ne manquez pas cet événement unique, à partir d'aujourd'hui.

GALERIE NOVA
2100, rue Crescent, tél.: 845-1221



«Rue Drolet» ALBINI LEBLANC

OUVERT 7 JOURS
Lun. au ven.: 9 h à 18 h
Samedi: 9 h à 17 h
Dimanche: 13 h à 17 h

ERRATUM

Dans le circulaire de 16 pages de Piscines Trévi Inc. encarté dans le journal d'aujourd'hui, les corrections suivantes doivent être apportées:

En page 15: les photos des 2 piscines hors-terre ont été inversées par rapport aux descriptions et aux prix.

En page 16: Ajouter l'adresse du magasin de Saint-Léonard: 6852, rue Jean-Talon Est (à côté de Pascal). Tél.: 255-7014.

En page 16: Heures d'ouverture des magasins: lun. au ven.: 10h à 21h sam. et dim.: 10h à 17h

Nous nous excusons de ce contretemps



INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1988 Pensionnat — Externat GARÇONS ET JEUNES FILLES



(RIGAUD)

INSTITUTION PRIVÉE

Dirigée par les Clercs de St-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.

Cours secondaire complet (avec ou sans latin).
Classes spéciales pour les élèves anglophones.
Animation, pastorale et sports privilégiés.
Glacière artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.
Transport organisé pour les fins de semaine.
Enseignement de l'informatique.

Pour une inscription en 1^{re}, en 2^e ou en 3^e secondaire, veuillez vous présenter au Collège pour les tests d'admission avant 9 h 30.

LE SAMEDI 7 MAI 1988

Pour renseignements en 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire, composez

(514) 451-5785

Pour renseignements en 4^e et 5^e secondaire composez

(514) 451-4716

Pierre Foglia

Pierre Foglia est en voyage en Arizona. La publication de sa chronique reprendra à son retour dans 15 jours.



On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU

Profitez des

SUPER ESComPTES



439*
AU CHOIX

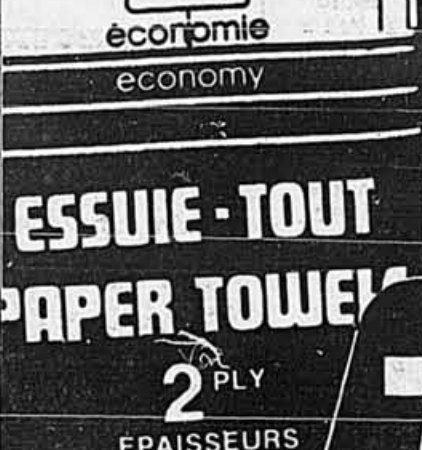
DOWNY
Assouplissant textile liquide
format 3 litres
ou super concentré. Format 1 litre



LESTOIL
Nettoyeur pour durs
travaux

FORMAT BONI
800 ml x 200 ml

269*

économie
economy

ESSUIE-TOUT
PAPER TOWELS
2 PLY
ÉPAISSEURS

.79*

ESSUIE-TOUT
blanc
Format 2 rouleaux



WISK
Détergent
à l'assise
Format 2 litres

529*

Maintenant

137

JEAN COUTU
pour mieux
vous servir!

De vraies aubaines



NUTRIBAR
Substitut de repas
pour régime
amaigrissant
Format 6 x 65 g

639*

Personnelle



Édulcorant
hypocalorique.
Format 100
sachets.

289*
AU CHOIX



**WEIGHT
WATCHERS**
Vinaigrette
hypocalorique
saveurs assorties
Format 250 ml

129*
AU CHOIX

50¢ ÉCONOMISEZ 50¢



649
PRIX AVEC
COUPON

A l'achat de FIBRE
TRIM PLUS,
d'origine naturelle.
Limite 1 coupon par client.
Valable du 17
au 23 avril 88.

PRIX SANS
COUPON
699Au détaillant pour remboursement postez à A.C.
Neilson, C.P. 3000, Saint-Jean N.B. E2L 4L3

50¢

Bébé en fête



Q-TIPS
Coton-tiges

119*

Super escomptes



**IMÉDIA
de l'Oreal**
Shampooing
colorant
teintes assorties
Format 57 ml

279
*
AU CHOIX

Rabais fraîcheur



AQUA FRESH
Dentifrice
formules assorties
Format tube

137*
AU CHOIX

40¢ ÉCONOMISEZ 40¢



2/249
PRIX AVEC COUPON

A l'achat de CROUSTILLES DU
LAC, DORITOS ou RUFFLES de
FRITO LAY, format 200 g saveurs
assorties.
AU DÉTAILLANT:
pour remboursement postez à:
H.A. Watts, C.P. 2140,
Succ. A. Toronto, Ont. M5W 1H1

PRIX SANS
COUPON
2/289

40¢



SIMILAC ou ENFALAC
Préparation lactée concentrée
pour nourrissons formules assorties
Format 425 ml

4597
LA CAISSE
DE 24

Personnelle



Fixatif aérosol
extra-ferme
ou régillier

189*
AU CHOIX



LISTERINE
Rince-
bouche et
gargarisme
Format
500 ml

279
*



UNICO
Sauce tomates,
tomates broyées
ou tomates
entières
Format
796 ml

.87*
AU CHOIX

(*) Mille excuses, le lot nous était de vendre
et n'est pas une étiquette sur une
certaines de nos succursales. Lundi, mardi,
mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30,
samedi après 17h et le dimanche, sauf en Ontario
et au Nouveau Brunswick.

**LE
SALON
DE LA
FEMME**

**SPECIAL
100\$**
DE RABAIS
sur le prix régulier
Un coupon par personne

Procurez-vous au comptoir cosmétiques
Jean Coutu, votre coupon rabais de 1\$ appli-
cable sur le prix d'entrée du Salon de la
Femme 1988 au Vélodrome Olympique du
22 avril au 1er mai 1988.

Pour tout savoir sur la beauté, rendez-vous au
Pavillon cosmétiques Jean Coutu. Les
grands noms seront là avec des professionnels
pour vous conseiller.



CURTIS
Téléphone
cableurs
assorties

599
*
AU CHOIX



**FOAMY
GILLETTE**
Crème à raser
formules
assorties
Format 300 ml

237*
AU CHOIX



BIC
Rasoirs jetables
pour hommes
ou femmes

.69*
AU CHOIX



**Les 3 gestes
de la
Beauté**

Vous trouverez tout ce dont vous avez besoin
pour votre beauté

- produits de soins pour tous les types de peau
- pour le maquillage, un arc-en-ciel de couleurs
- fragrances: parfum, eau de toilette, voile pour le corps, huile de bain...

Voyez votre cosméticienne Jean Coutu, elle trouvera
ce qui vous convient parmi notre grande variété de
marques les plus prestigieuses.

...à meilleurs prix
AU COMPTOIR
COSMETIQUES
JEAN COUTU

Ouvert 7jours, 7soirs, tous les week-ends



• LIMITE 3 PAR CLIENT
• VALIDE DU 17 AU 23 AVRIL 88

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de commande de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps. Illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales; lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf en Ontario et au Nouveau Brunswick. Pas de vente aux marchands.

T É T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard

42 écoliers
à l'honneur

Les 42 jeunes élèves de l'école Pierre-Brosseau, de Brossard, qui ont participé au «U.S. Space Camp», à Huntsville, en Alabama, le mois dernier, ont connu d'éclatants succès. En ce qui a trait aux équipes, l'équipe Uranus (elle était formée de 12 élèves de l'école) a terminé en première place (devant 21 autres équipes) pour le meilleur vol simulé à bord de la navette spatiale, et a participé à la finale, lors du concours de la meilleure station spatiale. De plus, l'école a reçu deux des trois honneurs individuels distribués dans la section «camp spatial». Jean-François Bouchard et Damien Pilié ont reçu les médailles remises aux meilleurs collaborateurs avec les animateurs du camp. En outre, même si seulement deux jeunes représentaient l'école à la section «académie spatiale», Katlyn Dubé a reçu un des trois prix offerts.

Notre confrère **Gérald LeBlanc** sera l'invité du Point de rencontre des communautés culturelles de Montréal lors d'une conférence sur le multiculturalisme qui sera présentée mercredi à 19h, au 585, rue Fleury ouest. Pour réservations: 389-4172.

Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, présidera à l'ordination sacerdotale du diacre **Rémi Levac** aujourd'hui à 16h, en l'église Saint-Jean-Vianney.

La troupe israélienne de danse Inbal, fondée en 1949 par **Sara**



Une tonne de spaghetti

Il a fallu une tonne et demie de sauce et une tonne de pâtes pour nourrir les 5 500 personnes qui ont participé à la journée spaghetti organisée par la Fraternité des policiers de Laval au profit de la Fondation des maladies du rein. Le lieutenant **Pierre Giroux** (à gauche) a assisté le chef **Michel Morais** (à droite) dans ses tâches. Ils sont en compagnie de l'agent **Jean Rousselle**, organisateur de la journée. L'objectif de ramasser \$25 000 a été dépassé.

Levi-Tanai, entreprendra sa tournée nord-américaine à Montréal par un spectacle qui sera présenté aujourd'hui 16 avril à 20h30, au 5500, avenue Westbury. Pour informations: 735-3541.

André Leblanc parlera de l'obéissance religieuse chez **Leonardo Boff** aujourd'hui et samedi prochain, à 10h, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, une initiative du Centre Christus. Pour informations: 737-7201.

La poète **Janou Sainte-Marie** animera, pendant toute la durée du Festival national du livre 1988, du 16 au 23 avril, des soirées de poésie qui auront lieu à La folie du large, 1021, rue de Bleury. Pour renseignements: 397-1222.

La galerie Elca London présentera, du 16 avril au 5 mai, une exposition des oeuvres de **Michèle Drouin**. Pour renseignements: 931-3646.

Me Guy Gilbert, c.r. (notre photo), de Montréal, occupera à partir du samedi 30 avril le poste de bâtonnier du Québec pour l'exercice 1988-89. Par ailleurs, **Me André Gauthier**, de Sept-Îles, a été élu à la vice-présidence, sans opposition comme dans le cas de Me Gilbert.



L'iconographe **Odette Rousseau-Titley** exposera ses icônes à partir de 9h demain à l'église du Bon-Pasteur de Laval-des-Rapides. Pour informations: 681-1834.

Arthur Skolnik parlera des bonsais à l'invitation de la Société Japon du Canada demain à 14h, au centre culturel japonais, 8155, rue Rousselot. Pour infor-



Un prix bien mérité

L'opération Nez Rouge, une initiative du club de natation Rouge et Or de l'Université Laval, a été choisie comme lauréate du Prix Alphonse-Desjardins (et la bourse de \$10 000 qui y est attachée) offert par le Mouvement Desjardins. La présentation a été faite par **Claude Beland** (à gauche), président du Mouvement Desjardins, à **Jean-Marie De Koninck**, représentant de l'Université Laval. Quant au Prix Alfred-Rouleau, doté d'une bourse de \$5 000, il a été remis à l'organisme Caritas-Sherbrooke Inc.

mations: **Denise Jean**, au 384-9035.

La galerie d'art Vincent du Château Laurier procédera au vernissage des tableaux d'**Antoine Bittar** demain à 14h. L'exposition se poursuivra jusqu'au 23 avril. Pour informations: (613) 230-1162.

Michel Faubert parlera de l'ouverture de la médecine traditionnelle sur les médecines alternatives devant l'Association des arthritiques de la région de Montréal demain, à 14h, à l'hôpital Saint-Luc.

Plus d'une centaine de jeunes Hongrois participeront demain à 15h, à l'école Westmount, au festival de danses et de musiques

folkloriques provenant de la Transylvanie, organisé par la Communauté catholique hongroise de Montréal. Pour informations: 387-9503.

Thérèse Laflamme donnera un concert d'orgue commenté par **Louis Dicaire** avant les vespres célébrées par **André Leduc** demain à 15h30, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde.

Deux événements marqueront le 45^e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie, soit un concert-gala demain à 20h, à Victoria Hall, puis une présentation de films historiques le dimanche 24 avril, à 18h, au Consulat général de Pologne. Parmi les personnalités qui rehausseront ces événements de leur présence, on remarque les noms de **Louise Robic**, ministre des

Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec; **Alojzy Bartoszek**, ambassadeur de Pologne au Canada; **Janusz Karski**, consul général de Pologne à Montréal; et **Marton Bessner**, président du Congrès juif canadien, région du Québec. Pour informations: 937-9487.

Les pianistes **Tristan Nguyen** et **Stephan Sylvestre** et la mezzo-soprano **Lyne Comtois**, gagnants du concours de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières seront les solistes invités lors du prochain concert de l'orchestre demain à 20h, sous la présidence d'honneur de **Joseph McNally**, vice-président chez Hydro-Québec.

Pierre Schaeffer, musicien et écrivain, sera l'invité de **Marcel Brisebois** à l'émission *Rencontres* demain et dimanche prochain à 13h, à la télévision de Radio-Canada.

Marchés internationaux des capitaux. Tel est le titre d'un ouvrage de **François Leroux**, directeur de l'Institut de l'économie appliquée de l'École des hautes études commerciales de Montréal, vient de publier simultanément au Canada et en Europe, et qui sera sous peu disponible en anglais et en espagnol.

La galerie Clarence-Gagnon propose, jusqu'au 23 avril, une exposition de peintures de **Pierre Tougas**. Pour informations: 270-2962.

Une vingtaine de graveurs québécois présentent jusqu'au 23 avril, à la galerie L'Émergence, l'exposition *Une fois passée... l'image restera*, avec la participation d'artistes comme **Nicole Brunet**, **Claude Montoya**, **Suzanne Reid** et **Dominique Tremblay**. Pour informations: 274-7948.

A DEMAIN

VOYAGE EN
UNION SOVIÉTIQUE«De la Neva à la mer Noire»
du 9 au 23 septembre 1988Projection de diapositives et commentaires
le mardi 19 avril - 19 h
au 173, Ontario est, Montréal

Une production du Groupe Voyages Québec

1 (800) 463-1598 / (418) 525-4585

Centre
d'éducation
permanenteUniversité York
Toronto (Ontario)Apprenez l'anglais à
TorontoCours de quatre semaines (lundi au
vendredi) en mai, juin, juillet et août; et de
six semaines début en juillet.Brochures et renseignements:
Centre d'éducation permanente,
Université York,
4700 Keele Street, North York
(Ontario) M3J 1P3

Tel. (416) 736-5025, poste 2118

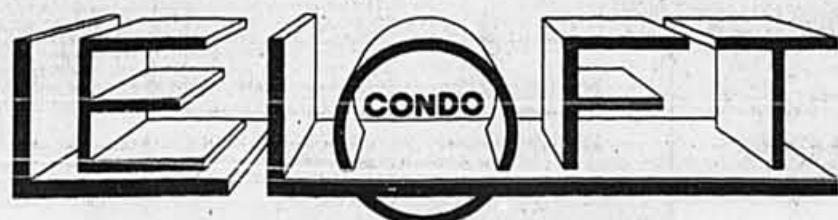
NOUVEAU
ENTREPOSAGE
NETTOYAGE, RÉPARATION, REMODELAGE PLUS NOUVEAU
PROCÉDE POUR RE-ARGENTER VOTRE
MANTEAU DE CHAT SAUVAGE, ENLEVER LE
JAUNE DE VOTRE RENARD NORVÉGIEN
OU VISON BLANC

Grizzly
FOURRURES
3692 ST-DENIS 288-9959
Près de Sherbrooke / Metro Sherbrooke

4444 SAINT-LAURENT

UN NOUVEL
ART
DE VIVRELOFTS À PARTIR DE
150 000\$OUVERT 7 JOURS
PAR SEMAINE
DE 12H À 18H30

845-5595



PISCINE

Fibro

PISCINES
MONOCOQUES
en
fibre de verre25 ANS
DE GARANTIEDIRECTEMENT DU
MANUFACTURIER
QUI A PLUS
DE 25 ANS D'EXPÉRIENCELe plus grand choix de
piscines intérieures avec
jet de nage sur place.

Caractéristiques:

- Piscine en fibre de verre moulée d'une seule pièce.
- Bancs moulés à l'intérieur, bain tourbillon inclus.
- Isolation en polyuréthane à l'extérieur
- S'installe aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur
- Jet pour nager sur place
- Pas de sous-entrepreneur

OUVERT 7 JOURS SUR 7

des produits NEW HELL-2015
et Resin isophthalic combinés
avec la meilleure qualité de
fibre de verre donne un maxi-
mum de durabilité, de force et
de longévité.
A gagné le prix d'excellence
de fabrication aux
U.S.A. 85 / 86APRÈS 27 ANS DE
FABRICATION ET
D'INSTALLATION DES
PISCINES FIBRO, NOUS
AVONS PROUVÉ QUE
NOTRE PRODUIT EST
SUPÉRIEUR À BIEN
D'AUTRES SUR LE
MARCHÉ.

PISCINE

Fibro

1456, De Jaffa

(Sortie 16, autoroute des Laurentides)
Fabreville, Laval

622-2664 • 628-0088

La privatisation de l'enseignement dans les pénitenciers remise en cause

PIERRE GINGRAS

Le débat opposant le Syndicat des employés du Solliciteur général et le gouvernement fédéral au sujet de la privatisation de certains services dans les pénitenciers fédéraux, risque d'aboutir devant la Cour Suprême du Canada.

Selon Gilbert Faulkner, vice-président du syndicat, le Solliciteur Général et le gouvernement Mulroney n'ont pas le choix puisque la récente décision arbitrale à ce sujet remet en cause la politique de privatisation d'Ottawa. Selon lui, le gouvernement va utiliser tous les recours légaux pour tenter de faire valoir sa politique.

Depuis quelques années, explique M. Faulkner, le gouvernement remplace progressivement les professeurs enseignant dans les pénitenciers par des employés contractuels. Si bien qu'à l'origine, quelque 200 professeurs étaient membres du syndicat tandis qu'aujourd'hui 125 de ces postes sont occupés par des personnes travaillant à contrat. Au Québec, huit des onze pénitenciers

fédéraux offrent des cours aux détenus et la grande majorité de la quarantaine de professeurs sont des employés de la firme Econosult, une filiale de Lavalin.

En février dernier, un arbitre donnait gain de cause au syndicat en affirmant que ces professeurs à contrat étaient, légalement parlant, des employés du Solliciteur général et, automatiquement, des

membres du syndicat. La cause a été portée en appel il y a un mois devant la Cour fédérale.

Les deux parties ne s'entendent pas sur les effets immédiats de la décision arbitrale qui est rétroactive. Le syndicat affirme que les contractuels sont des fonctionnaires depuis un an. La partie patronale affirme que cette clause est suspendue parce

que le débat est maintenant devant les tribunaux supérieurs. Le litige sera bientôt porté à l'attention de la Commission des relations de travail de la fonction publique fédérale.

Selon le porte-parole syndical, un professeur contractuel gagne de \$5 000 à \$9 000 de moins par année ce qui est à l'emploi du gouvernement.

Voyages Eaton
Notre réputation vous accompagne...

Portugal

OFFRE SPÉCIALE DEUX SEMAINES

899\$

3 départs garantis:
11, 18 et 25 mai

Notre offre spéciale comprend:

- Le vol Montréal-Faro à l'aller et, Lisbonne-Montréal au retour.
- Une voiture de catégorie «A» (Renault 4 ou similaire), kilométrage illimité, taxes et assurance CDW.
- Douze nuits en studio au Complexe Torralta en Algarve.
- Deux nuits avec petit déjeuner continental à l'hôtel Miraparque de Lisbonne.

Ne comprend pas

- Taxes hôteliers et fraies de service (10% du prix forfaitaire).
- Taxe d'aéroport canadienne 19 \$
- Essence
- Dépenses d'ordre personnel

Les Vacances
Sun sprée

12P
AIR PORTUGAL

Bureaux de Voyages Eaton:

Centre-ville 284-8903 Anjou 353-4411 Laval 687-1470
St-Bruno 461-2345 Pointe-Claire 697-6420 Rockland 738-5152
LaSalle 367-2330 Gatineau 485-4330 Cavendish 485-4330
Sherbrooke, (819) 563-9555

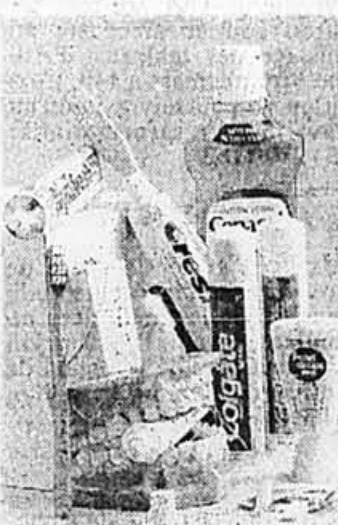
Crédit accepté
avec la carte Eaton

EATON
ORIGINATEUR UN PERMIS DU QUÉBEC

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

Consommation

Mercredi,
dans le cahier
consommation.
La Presse
vous propose
Les dentifrices



Un article signé
Danielle
Bonneau

La Presse

Concours "GAGNEZ UNE AUTO"

Pontiac Grand Prix SE 1988

Dernière chance de participer aujourd'hui!



Sur la photo, nous voyons le directeur du magasin Sears de Laval, M. Jean-Claude Coutié, remettant les clés de la magnifique voiture Pontiac Grand Prix SE à la personne gagnante, Madame Georgette Hamelin. Toutes nos félicitations!

Voici la liste des autres gagnants de ce formidable concours du 2 au 16 avril dernier, par magasin: Mme F. Simard et M. R. Simard (magasin de Laval), Mme Francine Murphy (magasin de LaSalle), Mme Marguerite Goulet et Mme Yolande Marois (magasin de Ste-Foy), M. Michel Larivière (magasin de Sherbrooke), Mme Ginette Dupuis (magasin de St-Jean), Mme Jean Cole (magasin de St-Jérôme), M. Daniel Paquet (magasin d'Anjou)!

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

Et maintenant,
un autre mot au sujet
de l'aspiration...



Puissance à la grandeur de la maison ou commodité du chariot... il y a du Hoover® dans chaque aspirateur que nous vendons.



Il vous faut un aspirateur polyvalent, puissant et léger? Vous raffolerez du système Spirit™ de luxe à chariot, avec sa tête motorisée, son agitateur Quadraflex™ et son dispositif de nettoyage par deux brosses latérales. **319,95\$**

Le nettoyage à la grandeur de la maison se fait aussi en un tournemain avec l'aspirateur central Hoover®. La tête motorisée déloge la poussière qui est aspirée par le moteur central, conçu pour le nettoyage en profondeur. Et grâce à la poignée-Interrupteur, vous avez en main la commande de tout le système. A présent que vous êtes au courant, passez le mot. **599,95\$**

* Construits au Canada, appuyés par la garantie Hoover®. Les prix et modèles peuvent varier selon les délégués.



Garantie exceptionnelle de 10 ans.

HOOVER
est l'avant-garde

Disponibles aux établissements suivants et autres grands magasins.

Zellers

CENTRE DE COUTURE PARENT
Montréal 271-2844
BOUTIQUE ÉLECTRIQUE
Montréal 527-4150
MOSEL LIMITÉE
Montréal 735-1138

Reno
vateur

PALAIS DE LA Ménagère
Montréal 642-9696
SALON DE L'ASPIRATEUR
Rive-Nord 681-0476
LE ROI DE L'ASPIRATEUR
Rive-Nord (819) 326-4821

P
PASCAL

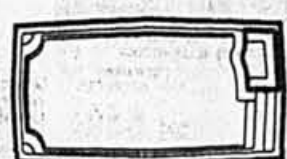
M
MAGASINS M

M. RASOIR
Rive-Sud 652-3366
LE TOIT DE L'ASPIRATEUR
Rive-Sud 346-3575

Finies les toiles percées!
LES PISCINES ATLAS
fibre de verre
avec fini
«ACRYLIQUE»

Pourquoi acheter
d'un franchisé
ou d'un distributeur
**ACHETEZ
DIRECTEMENT
DU MANUFACTURIER**

**THERMOPOMPE
GRATUITE AVEC LA
RÉSERVATION
D'UNE PISCINE**



Tous nos modèles ont des baigns tourbillons intégrés pour 6 personnes.
— Financement sur place —

**FIBRE DE VERRE
ATLAS inc.**

2755, BOUL. MATTE
BROSSARD
parc industriel, coin Taschereau
866-7890

Nous vous invitons à venir visiter l'usine la plus moderne en Amérique du Nord. Venez voir comment, aujourd'hui, on construit la piscine du futur: VOTRE PISCINE

Ouvert 7 jours
par semaine
Lundi au Vendredi
9h à 21h
Sam. 9h à 17h
Dim. 11h à 17h

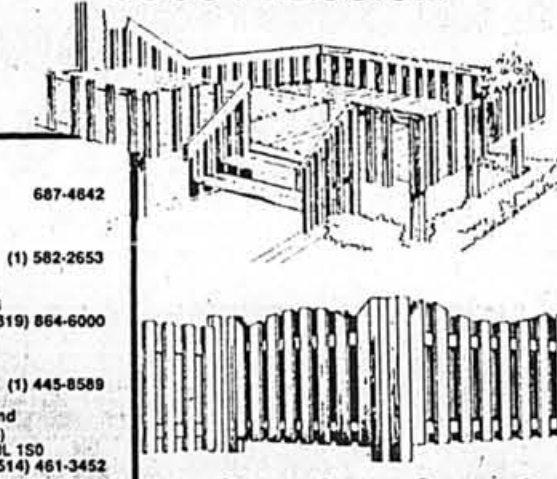
LE GROUPE
MIRAMAR

vous offre cette

VENTE COLOSSALEPiscine en pin traité
sous pression
GARANTIE 40 ANS*Pré-saison
FINANCEMENT
DISPONIBLE
PISCINE CREUSÉE de 15 x 29 pi ENTièrement ÉQUIPÉE
 INCLUANT:
 • Filtre 1 HP
 • 200 lb de sable
 • 2 retours d'eau
 • Écumoire grande ouverture
 • Drain de fond
 • Toile à motif
 • Échelle à 3 marches
 • Aspirateur
 • Manche télescopique
 • Ramasse-feuilles
 • Thermomètre
 • Trousse d'analyse d'eau
 • Plomberie
7995\$ INSTALLATION COMPRISE
 SEULEMENT

PISCINE HORS TERRE
 seule ou avec plate-
 forme et promenade en
 pin traité
À PRIX SPÉCIAL
MIRAMAR

 INCLUANT:
 • Filtre 1 HP
 • Écumoire
 • Échelle
 • 1 retour d'eau
 • Trousse d'analyse d'eau
 • Ramasse-feuilles
 • Thermomètre
 • Aspirateur
 • Manche télescopique
 • Boyau et plomberie

PATIOS et CLÔTURES
 BOIS TRAITÉ
 SOUS PRESSION

 Miramar Beauceville
 702, boul. Renaud
 Beauceville Est, P.Q. G0S 1A0
 1 (418) 774-6217

 Miramar Blainville
 632, boul. Labelle
 Blainville, P.Q. J7C 2K6
 430-6558 / 437-2141

 Miramar Brossard
 7205, boul. Taschereau
 Brossard, P.Q. J4Y 1A2
 1-462-1645

 Miramar Gatineau
 415, boul. Maloney Ouest
 Gatineau, P.Q. J8P 3W1
 1 (819) 643-1723

 Miramar Joliette
 572, boul. Antonio-Barette
 Joliette, P.Q. J6E 7Y8
 755-2963

 Miramar Laval
 1900, boul. Labelle
 Chomedey, Laval H7T 1L3
 687-4642

 Miramar Repentigny Inc.
 373A, rue Notre-Dame
 Repentigny, P.Q.
 (1) 582-2653

 Miramar Rock Forest
 6000, boul. Bourque, C.P. 1744
 Rock Forest J1N 1C3
 1 (819) 864-6000

 Miramar Saint-Hubert
 3970, Wilfrid-Laurier
 Saint-Hubert, P.Q. J3Y 6B4
 (1) 445-8589

 Miramar Saint-Basile-le-Grand
 117A, boul. Laurier (Route 116)
 Saint-Basile-le-Grand, P.Q. J0L 1S0
 1 (514) 461-3452

**\$300 000 pour avoir été renversée par un adolescent
 qui tentait d'attraper un « frisbee », à Ogunquit**
Associated Press
ALFRED, Maine

Un jury a accordé \$300 000 américains à une Canadienne qui a poursuivi la ville d'Ogunquit, dans l'État du Maine, pour des blessures subies lorsqu'elle a été jetée par terre par un adolescent qui tentait d'attraper un « frisbee » sur la plage.

(La ville d'Ogunquit en appellera du verdict à la Cour suprême du Maine, a fait savoir de son côté le procureur de la ville, Me Jeffrey Edwards.)

Josée Noel, 50 ans, de Mont-Saint-Hilaire, avait été atteinte dans le dos par le « frisbee » au moment où elle passait devant un groupe d'adolescents, en juillet 1982. Elle a affirmé être tombée par terre et s'être cassé une jambe, mais des complications survenues durant sa convalescence l'avaient confinée à un fauteuil roulant pendant trois ans.

Mercredi, les jurés ont accordé à Mme Noel \$331 475, mais le juge Paul Fritzsche a réduit cette somme à \$300 000, limite statutaire de l'État en matière de dommages contre une municipalité.

L'incident s'était produit dans un secteur de la plage où les jeux sont interdits. Les témoins ont déclaré au cours du procès de trois jours tenu devant la Cour supérieure de l'État que les maîtres-nageurs n'appliquaient pas le règlement, bien que ce fut leur devoir de le faire.

« Nous avons bien insisté sur le fait que si un règlement existe, il devrait être appliqué », a indiqué l'avocat de Mme Noel, Me Robert Stier.

Trafic de cocaïned'après PC
QUÉBEC

Adéard Racine, 45 ans, d'Alma, et Michel Plouffe, 23 ans, de Montréal, ont été accusés, hier, à Québec, d'avoir fait le trafic de 18 onces de cocaïne d'une valeur de \$400 000 au le marché noir. Les deux hommes ont été arrêtés par des agents de la Sûreté du Québec, mercredi, sur le parking du centre commercial Laurier, à Ste-Foy, au moment où ils s'approprièrent, selon la police, à effectuer une transaction. Ils ont dû déposer \$2 000 pour recouvrer leur liberté provisoire. Leur enquête préliminaire a été fixée au 14 septembre.

GUY COLPRON M.D. & ASSOCIÉS
CLINIQUE DE MÉDECINE ET NUTRITION**TRAITEMENT MÉDICAL DE
L'OBÉSITÉ**

MÉDECINS OMNIPRATICIENS

Guy Colpron, m.d.

Roger Gagné, m.d.

Louise Lachance, m.d.

Suzanne Nobert-Gagné, m.d.

Manuela Gheorghe-Vartian, m.d.

Marie Cécile Laroche, m.d.

Pierre Thibodeau, m.d.

 430 est, rue Sherbrooke, Montréal / 842-0336
 1435 ouest, boul. St-Martin, Suite 307
 Chomedey, Laval / 687-2664
 267, av. Dorval, Dorval / 631-2895
 6885, boul. Taschereau, Suite 107—
 Brossard / 676-5076
 500 est, boul. Gouin, Suite 304
 Ahuntsic / 383-5274
MONT-CARMELVous rêvez d'une retraite paisible
en plein cœur du centre-ville?Offrez-vous le Mont-Carmel, des
logements où tout a été pensé pour
vous personnes aînées.Venez-nous visiter:
955, boul. Dorchester EstInformations:
(514) 842-4184

OASIS DE LAVAL

LE DUVERNAY

MONT-CARMEL

LE GROUPE LONGPRÉ**Offre Exceptionnelle!****Commodore®**À l'achat d'un AMIGA
500 ou 2000
obtenez le module/logiciel
d'édition électronique

- Textcraft Plus
- Pagesetter
- Print Master Plus
- Fonts & Borders
- Imprimante MPS-1250

499\$*

Ord. 999\$

A l'achat de l'ordinateur
au prix régulier

Informatique

Jusqu'au
30 avril 1988A l'achat de l'ordinateur
au prix régulier

Informatique

8251, rue Saint-Hubert (une rue au nord de Jarry) 271-2316

Voyages Eaton

Notre réputation vous accompagne...

**L'ÉTÉ À TOUT PRIX...
L'ÉTÉ À BAS PRIX!**

DÉPARTS DE MONTRÉAL

RÉP. DOMINICAINE PUNTA CANA (maintenant en vol direct) BAVARO BEACH CLUB (2 repas par jour)	PAR PERSONNE EN OCCUPATION DOUBLE 1 SEM. À PARTIR DE:	579
PUNTA GÁRZA (chambre standard)		499
VOL ALLER-RETOUR		399
PUERTO PLATA LOS ALMENDROS (chambre)		489
VILLAS DORADAS (chambre)		519
VOL ALLER-RETOUR		399

ORLANDO DAY'S INN UNIVERSAL VOL ALLER-RETOUR & VOITURE DE LOCATION	PAR PERSONNE EN OCCUPATION DOUBLE 1 SEM. À PARTIR DE:	349
VOL ALLER-RETOUR		269

CUBA BELLAMAR (2 repas par jour) Salle de bain partagée Salle de bain privée	PAR PERSONNE EN OCCUPATION DOUBLE 1 SEM. À PARTIR DE:	569 609
--	--	--------------------------

ACAPULCO POSADA DEL SOL (chambre) DOLPHINS (chambre)	PAR PERSONNE EN OCCUPATION DOUBLE 1 SEM. À PARTIR DE:	449 479
---	--	--------------------------

CANCUN HANDALL (chambre) PLAZA CARIBE (chambre)	PAR PERSONNE EN OCCUPATION DOUBLE 1 SEM. À PARTIR DE:	419 469
--	--	--------------------------

Votre conseiller des Voyages Eaton vous expliquera les départs
ci haut mentionnés.

PRIX RÉDUITS ÉPARGNEZ JUSQU'À 220\$ PAR COUPLE			
DÉPARTS EN SEMAINE PAR PERSONNE ALLER-RETOUR			
1 SEMAINE RÉG. NOTRE PRIX	2 SEMAINES RÉG. NOTRE PRIX	1 SEMAINE RÉG. NOTRE PRIX	2 SEMAINES RÉG. NOTRE PRIX
Du 18 avr. au 17 juin Du 5 sept. au 31 oct.	489 549	589 649	549 619
Du 18 juin au 4 sept.	649	719	719

Le programme Air Canada Touram, avion + voiture comprend: le vol aller-retour Montréal-Calgary pour 1 ou 2 sem. (selon votre choix) une voiture de location Avis, 1 ou 2 sem. (selon votre choix).

Un programme avion + voiture est également disponible pour Montréal-Vancouver aller-retour. Pour les départs en sem. (1 ou 2 sem.) il faut ajouter \$80, par personne à nos prix mentionnés ci-haut. Pour les départs de fin de sem. (1 ou 2 sem.), il faut ajouter \$100, par personne à nos prix mentionnés ci-haut.

AIR CANADA TOURAM

Bureaux de Voyages Eaton:
Centre-Ville... 284-8903
St-Bruno... 461-2345
LaSalle... 367-2330
Anjou... 353-4411
Pointe-Clair... 697-6420
Laval... 687-1470
Rockland... 738-5152
Cavendish... 486-4330
Sherbrooke... (819) 563-6565
Gatineau... (819) 243-4330VOUS NE TROUVEREZ PAS DE PRIX PLUS BAS
CHEZ NOS PLUS IMPORTANTS CONCURRENTS!
Obtenez tous les détails à nos bureaux des Voyages Eaton.**Crédit accepté avec la carte Eaton**

EATON

PROTEGEZ-VOUS!
VOYAGES ASSURÉS AVEC UNE
COMPAGNIE RESPONSABLE
VOYAGES ASSURÉS

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

**AMEUBLEMENT
DE BUREAU
EN SPÉCIAL**
ENSEMBLE BILTRITE «ENCORE»
 Ensemble pour administrateur
 incluant bureau 36 x 72" et
 crédence 20 x 72". Disponible en
 chêne, ton moyen ou noyer.
PRIX PRÉ-INVENTAIRE
**BUREAU POUR VENDEUR
OU ÉTUDIANT 24 x 48"**
 Coins arrondis, 1 tiroir utilitaire,
 un classeur, serrure. Offert en
 gris, blanc, amande
 ou chêne clair.
PRIX SPÉCIAL
FAUTEUILS REMBOURRÉS
 Construction en acier chromé tubulaire.
 Fin de série - ton pêche seulement - 20
 en stock.
 Prix de détail
 suggéré 236\$
PRIX SPÉCIAL
OFFRE TRÈS SPÉCIALE
 Fauteuils droits pour salle d'attente ou de
 conférence. Création Elite-Biltrie. Modèles
 fins de série en chêne noir avec rembour-
 rage en velours lavande ou moka. 100 en
 stock.
 Prix de détail
 suggéré 380\$
PRIX SPÉCIAL
CLASSEURS EN MÉLAMINE
 Classeurs en mélamine, 2 tiroirs, fini
 chêne foncé, modèles de luxe avec
 poignées en bois et coins arrondis -
 20 en stock.
PRIX SPÉCIAL
TABLES DE SALLE D'ATTENTE, 24"
 x 24", couleur teck.
VENTE PRÉ-INVENTAIRE
**CHAISES NEUVES «commandes
annulées» - 100 en stock.**
VENTE PRÉ-INVENTAIRE
**ÉCRANS SÉPARATEURS neufs, 45" x
54", couleur rouille - 10 en stock.**
VENTE PRÉ-INVENTAIRE

 Des articles trop nombreux pour être mentionnés sont également c.sponibles.
 Aucune offre raisonnable refusée sur marchandise usagée.
 Nous offrons également:
 • Bureaux pour ordinateurs, de qualité moyenne ou haut de gamme
 • Accessoires pour ordinateurs, selon vos spécifications
 • Service de livraison - 24 heures
 • Planification de bureau
 • Échange à l'achat de mobilier neuf

Quintal
 Montréal
 (514) 274-4331 / 274-9076
 215, Jean-Talon ouest - H2R 2X6
 (entre Saint-Laurent et avenue du Parc)

ENTREPRISES DE L'ANNÉE



Au Gala annuel
de l'industrie
des matériaux
de construction
et de la quincaillerie
1987

FAITES CONFIANCE À UNE ÉQUIPE DONT LA RENOMMÉE N'EST PLUS À PROUVER:

Chaque année, l'ADMCQ (Association des détaillants en matériaux de construction du Québec) organise le Gala de l'industrie des matériaux de construction et de la quincaillerie. En 1986, 3 des 4 lauréats étaient des membres du groupe RO-NA. Cette année encore, 4 distinctions sur 6 ont été remportées par le groupe RO-NA.



QUINCAILLERIE MÉTRO INC.
3425, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval, Qué.
Quincaillerie de l'année (moins de 3,500 pi²)



QUINCAILLERIE BEAUBIEN INC.
3194, est Beaubien
Montréal
Quincaillerie de l'année (entre 3,500 et 7,000 pi²)
De gauche à droite: Serge, Raymond, Pauline et André Blain.



QUINCAILLERIE MODELECTRIC INC.
1279, Beaumont
Ville Mont-Royal, Qué.
Quincaillerie de l'année (plus de 7,000 pi²)
M. Pierre Plotte et M. Marcel Robillard.



FRANÇOIS LESPÉRANCE INC.
531, boul. Arthur Sauvé
St-Eustache, Qué.
Centre de rénovation de l'année
(plus de 14,000 pi²)
De gauche à droite: Claude, François, André et Louis Lespérance.

LE GROUPE
RONA
une idée constructive



Lavoie-Roux consulte: à huis clos et sur invitation seulement

Le ministre testera de cette façon le rapport Rochon

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

La tournée de la ministre Thérèse Lavoie-Roux sur les suites à donner à la Commission Rochon se fera à huis clos et sur invitation seulement.

En conférence de presse hier à Montréal, la ministre de la Santé et des Services sociaux a rendu public le calendrier de sa tournée du Québec. Celle-ci commencera le 2 mai et prendra fin le 29 juin; en tout: 30 jours d'audiences.

Ne sera pas entendu qui le souhaite. La ministre n'entendra que les groupes qui auront été invités par les Conseils régionaux (CRSSS).

Dans chaque région, le CRSSS se charge de convoquer les organismes qu'il juge représentatifs. Ces organismes seront regroupés, selon leurs affinités, de façon à ce que la ministre ne rencontre que quatre groupes de 20 à 25 personnes. Chacun discutera avec la ministre pendant deux heures à deux heures et demie.

«Il ne s'agit pas d'une invitation large à toute personne intéressée», admettait la ministre Lavoie-Roux, en conférence de presse. Elle ne veut rencontrer que ceux qui sont impliqués le plus directement, les usagers, les travailleurs et les professionnels de la santé et des services sociaux.

A huis clos

Contrairement aux audiences de la Commission Rochon, la tournée de la ministre Lavoie-Roux aura lieu à huis clos. La ministre rencontrera la presse dans chaque région, après ses audiences, mais il n'est pas question que les journalistes entendent l'échange entre la ministre et les organismes de vive voix.

Cette exclusion des journalistes vise à «permettre une consultation plus ouverte, plus féconde», prétend la ministre de la Santé et des Services sociaux. Elle affirme que cette façon de procéder permettra de conserver «un cadre simple, dénué de tout formalisme et permettant des échanges directs».

La ministre préfère d'ailleurs parler de rencontres «sans la presse» que d'audiences à «huis clos».

Pas de péquistes

Les députés libéraux de chaque région visitée, par contre, seront les bienvenus à ces audiences. Mais pas les députés péquistes.

Dans sa tournée, la ministre sera partout accompagnée de son adjoint parlementaire, le député Christos Sirros. Mais, en plus, se joindra «si possible un membre de la députation ministérielle de la région visitée».

Interrogée par les journalistes sur l'absence de l'opposition péquiste — en commission parlementaire, les deux partis sont toujours présents —, Mme Lavoie-Roux a répliqué qu'il s'agissait d'une tournée gouvernementale, ministérielle, qui se limiterait à la présence des députés libéraux.

Calendrier

La tournée commencera par la ville de Trois-Rivières, les 2 et 3 mai, suivie de Baie-Comeau, les 5 et 6 mai, Hull les 9 et 10, Rouyn le 12, Val d'Or le 13 mai, Chicoutimi les 16 et 17, Gaspé les 18 et 19, Sherbrooke les 23 et 24, Longueuil les 26 et 27, Saint-Jérôme l'après-midi du 30 mai, Joliette le soir du 30 mai et la journée du 31.

En juin, la tournée débutera à

Québec les 2 et 3, suivi de Montréal les 6, 7 et 10, puis la Baie James le 13 juin.

La ministre réservera cinq jour-

nées aux groupes nationaux, les 17, 20, 21, 27 et 28 juin.

Kativik sera la dernière étape, le 29 juin.



Collège de photographie
MARJAN INC.

1600 Berri (Palais du Commerce)
suite 3117, Montréal H2L 4E4
(Métro Berri-de-Montigny)

UNE SOIRÉE GRATUITE

D'INITIATION À LA PHOTOGRAPHIE

(SEMAINE DU 2 MAI)

POUR RÉSERVATION: 842-8643

PROCHAINE SESSION: LE 9 MAI / TECHNIQUES DE PRISE DE VUE

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1^{re} QUALITÉ ET NOUS LES FABRIQUONS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES HORIZONTAUX

CHOIX DE CES
MODELES

PVC

MINI

MICRO

BOIS
VERITABLE

ALUMINIUM
ET ACIER

78 COULEURS

DANS TOUTES LES GRANDEURS EN INVENTAIRE A BAS PRIX AU BON MARCHÉ

DÉGOREZ-VOUS VOTRE INTÉRIEUR? VENÉZ NOUS VOIR...

AU BON MARCHÉ, le plus grand centre de décoration au monde, 115 000 pi car. d'espace.

PAPA, STEPHEN
ET RICHARD
SERONT CONTENTS
DE VOUS VOIR!

PRENEZ MON CONSEIL:

VENÉZ NOUS VOIR, NOUS VOUS
GARANTISSONS LES PLUS BAS PRIX

VENÉZ DE
PARTOUT
EN
ÉPARGNEZ!

LE PLUS GRAND CHOIX ET LES PLUS BAS PRIX DEPUIS PLUS DE 35 ANS!

ENSEMBLES DE DRAPS
50% POLYESTER / 50% COTON
Simple Double Reine Roi
15\$ 22\$ 27\$ 49\$

ENSEMBLES DE DRAPS
«PERCALE»
Simple Double Reine
29\$ 39\$ 49\$

SERVETTES
Christian Dior
La meilleure qualité sur le marché.
Serviette de bain rég. \$39.99
SPECIAL \$25.99
Serviette de main rég. \$29.99
SPECIAL \$17.99

Tapis de bain 100% coton
rég. \$54.99
SPECIAL \$32.99
Débarbouillette rég. \$14.99
SPECIAL \$7.99
Draps de bain rég. \$79.99
SPECIAL \$49.99

Couvre-lit piqué
au meilleur prix
jumeau 39\$
double 49\$
reine 59\$

RIEUAU DE DOUCHE
en tissu
avec doublure de
plastique comprise
\$19.99 ch.

50,000
ENSEMBLES DE DRAPERIES
PRÊTS À POSER EN MAGASIN

TERGAL
CORNELLI
100% polyester
144" x 95"
blanc
\$39.99 l'ens.

RIEUAUX
TERVOILE
100% brodes
144" x 95"
Prêts à poser
Plus français
49.99 l'ens.

L'authentique édredon
modèle scandinave
ÉDREDON
CONTINENTAL
Simple Double
69.99 79.99

Reine 89.99
Roi 119.99

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE!

Au Bon Marché

STORES PLISSÉS
Blanc, noir,ivoire,rouge,bleu marine.
NOUVEAUX BAS PRIX

Grandeur Unis Français
28 1/2 x 58 7.99 10.99
37 1/2 x 70 8.99 11.99
46 1/2 x 82 9.99 12.99
55 1/2 x 94 10.99 13.99
64 1/2 x 106 11.99 14.99
73 1/2 x 118 12.99 15.99
82 1/2 x 130 13.99 16.99
91 1/2 x 142 14.99 17.99
100 1/2 x 154 15.99 18.99
109 1/2 x 166 16.99 19.99
118 1/2 x 178 17.99 20.99
127 1/2 x 190 18.99 21.99
136 1/2 x 202 19.99 22.99
145 1/2 x 214 20.99 23.99
154 1/2 x 226 21.99 24.99
163 1/2 x 238 22.99 25.99
172 1/2 x 250 23.99 26.99
181 1/2 x 262 24.99 27.99
190 1/2 x 274 25.99 28.99
199 1/2 x 286 26.99 29.99
208 1/2 x 298 27.99 30.99
217 1/2 x 310 28.99 31.99
226 1/2 x 322 29.99 32.99
235 1/2 x 334 30.99 33.99
244 1/2 x 346 31.99 34.99
253 1/2 x 358 32.99 35.99
262 1/2 x 370 33.99 36.99
271 1/2 x 382 34.99 37.99
280 1/2 x 394 35.99 38.99
289 1/2 x 406 36.99 39.99
298 1/2 x 418 37.99 40.99
307 1/2 x 430 38.99 41.99
316 1/2 x 442 39.99 42.99
325 1/2 x 454 40.99 43.99
334 1/2 x 466 41.99 44.99
343 1/2 x 478 42.99 45.99
352 1/2 x 490 43.99 46.99
361 1/2 x 502 44.99 47.99
370 1/2 x 514 45.99 48.99
379 1/2 x 526 46.99 49.99
388 1/2 x 538 47.99 50.99
397 1/2 x 550 48.99 51.99
406 1/2 x 562 49.99 52.99
415 1/2 x 574 50.99 53.99
424 1/2 x 586 51.99 54.99
433 1/2 x 598 52.99 55.99
442 1/2 x 610 53.99 56.99
451 1/2 x 622 54.99 57.99
460 1/2 x 634 55.99 58.99
469 1/2 x 646 56.99 59.99
478 1/2 x 658 57.99 60.99
487 1/2 x 670 58.99 61.99
496 1/2 x 682 59.99 62.99
505 1/2 x 694 60.99 63.99
514 1/2 x 706 61.99 64.99
523 1/2 x 718 62.99 65.99
532 1/2 x 730 63.99 66.99
541 1/2 x 742 64.99 67.99
550 1/2 x 754 65.99 68.99
559 1/2 x 766 66.99 69.99
568 1/2 x 778 67.99 70.99
577 1/2 x 790 68.99 71.99
586 1/2 x 802 69.99 72.99
595 1/2 x 814 70.99 73.99
604 1/2 x 826 71.99 74.99
613 1/2 x 838 72.99 75.99
622 1/2 x 850 73.99 76.99
631 1/2 x 862 74.99 77.99
640 1/2 x 874 75.99 78.99
649 1/2 x 886 76.99 79.99
658 1/2 x 898 77.99 80.99
667 1/2 x 910 78.99 81.99
676 1/2 x 922 79.99 82.99
685 1/2 x 934 80.99 83.99
694 1/2 x 946 81.99 84.99
703 1/2 x 958 82.99 85.99
712 1/2 x 970 83.99 86.99
721 1/2 x 982 84.99 87.99
730 1/2 x 994 85.99 88.99
739 1/2 x 1006 86.99 89.99
748 1/2 x 1018 87.99 90.99
757 1/2 x 1030 88.99 91.99
766 1/2 x 1042 89.99 92.99
775 1/2 x 1054 90.99 93.99
784 1/2 x 1066 91.99 94.99
793 1/2 x 1078 92.99 95.99
802 1/2 x 1090 93.99 96.99
811 1/2 x 1102 94.99 97.99
820 1/2 x 1114 95.99 98.99
829 1/2 x 1126 96.99 99.99
838 1/2 x 1138 97.99 100.99
847 1/2 x 1150 98.99 101.99
856 1/2 x 1162 99.99 102.99
865 1/2 x 1174 100.99 103.99
874 1/2 x 1186 101.99 104.99
883 1/2 x 1198 102.99 105.99
892 1/2 x 1210 103.99 106.99
901 1/2 x 1222 104.99 107.99
910 1/2 x 1234 105.99 108.99
919 1/2 x 1246 106.99 109.99
928 1/2 x 1258 107.99 110.99
937 1/2 x 1270 108.99 111.99
946 1/2 x 1282 109.99 112.99
955 1/2 x 1294 110.99 113.99
964 1/2 x 1306 111.99 114.99
973 1/2 x 1318 112.99 115.99
982 1/2 x 1330 113.99 116.99
991 1/2 x 1342 114.99 117.99
1000 1/2 x 1354 115.99 118.99
1009 1/2 x 1366 116.99 119.99
1018 1/2 x 1378 117.99 120.99
1027 1/2 x 1390 118.99 121.99
1036 1/2 x 1402 119.99 122.99
1045 1/2 x 1414 120.99 123.99
1054 1/2 x 1426 121.99 124.99
1063 1/2 x 1438 122.99 125.99
1072 1/2 x 1450 123.99 126.99
1081 1/2 x 1462 124.99 127.99
1090 1/2 x 1474 125.99 128.99
1099 1/2 x 1486 126.99 129.99
1108 1/2 x 1498 127.99 130.99
1117 1/2 x 1510 128.99 131.99
1126 1/2 x 1522 129.99 132.99
1135 1/2 x 1534 130.99 133.99
1144 1/2 x 1546 131.99 134.99
1153 1/2 x 1558 132.99 135.99
1162 1/2 x 1570 133.99 136.99
1171 1/2 x 1582 134.99 137.99
1180 1/2 x 1594 135.99 138.99
1189 1/2 x 1606 136.99 139.99
1198 1/2 x 1618 137.99 140.99
1207 1/2 x 1630 138.99 141.99
1216 1/2 x 1642 139.99 142.99
1225 1/2 x 1654 140.99 143.99
1234 1/2 x 1666 141.99 144.99
1243 1/2 x 1678 142.99 145.99
1252 1/2 x 1690 143.99 146.99
1261 1/2 x 1702 144.99 147.99
1270 1/2 x 1714 145.99 148.99
1279 1/2 x 1726 146.99 149.99
1288 1/2 x 1738 147.99 150.99
1297 1/2 x 1750 148.99 151.99
1306 1/2 x 1762 149.99 152.99
1315 1/2 x 1774 150.99 153.99
1324 1/2 x 1786 151.99 154.99
1333 1/2 x 1798 152.99 155.99
1342 1/2 x 1810 153.99 156.99
1351 1/2 x 1822 154.99 157.99
1360 1/2 x 1834 155.99 158.99
1369 1/2 x 1846 156.99 159.99
1378 1/2 x 1858 157.99 160.99
1387 1/2 x 1870 158.99 161.99
1396 1/2 x 1882 159.99 162.99
1405 1/2 x 1894 160.99 163.99
1414 1/2 x 1906 161.99 164.99
1423 1/2 x 1918 162.99 165.99
1432 1/2 x 1930 163.99 166.99
1441 1/2 x 1942 164.99 167.99
1450 1/2 x 1954 165.99 168.99
1459 1/2 x 1966 166.99 169.99
1468 1/2 x 1978 167.99 170.99
1477 1/2 x 1990 168.99 171.99
1486 1/2 x 2002 169.99 172.99
1495 1/2 x 2014 170.99 173.99
1504 1/2 x 2026 171.99 174.99
1513 1/2 x 2038 172.99 175.99
1522 1/2 x 2050 173.99 176.99
1531 1/2 x 2062 174.99 177.99
1540 1/2 x 2074 175.99 178.99
1549 1/2 x 2086 176.99 179.99
1558 1/2 x 2098 177.99 180.99
1567 1/2 x 2110 178.99 181.99
1576 1/2 x 2122 179.99 182.99
1585 1/2 x 2134 180.99 183.99
1594 1/2 x 2146 181.99 184.99
1603 1/2 x 2158 182.99 185.99
1612 1/2 x 2170 183.99 186.99
1621 1/2 x 2182 184.99 187.99
1630 1/2 x 2194 185.99 188.99
1639 1/2 x 2206 186.99 189.99
1648 1/2 x 2218 187.99 190.99
1657 1/2 x 2230 188.99 191.99
1666 1/2 x 2242 189.99 192.99
1675 1/2 x 2254 190.99 193.99
1684 1/2 x 2266 191.99 194.99
1693 1/2 x 2278 192.99 195.99
1702 1/2 x 2290 193.99 196.99
1711 1/2 x 2302 194.99 197.99
1720 1/2 x 2314 195.99 198.99
1729 1/2 x 2326 196.99 199.99
1738 1/2 x 2338 197.99 200.99
1747 1/2 x 2350 198.99 201.99
1756 1/2 x 2362 199.99 202.99
1765 1/2 x 2374 200.99 203.99
1774 1/2 x 2386 201.99 204.99
1783 1/2 x 2398 202.99 205.99
1792 1/2 x 2410 203.99 206.99
1801 1/2 x 2422 204.99 207.99
1810 1/2 x 2434 205.99 208.99
1819 1/2 x 2446 206.99 209.99
1828 1/2 x 2458 207.99 210.99
1837 1/2 x 2470 208.99 211.99
1846 1/2 x 2482 209.99 212.99
1855 1/2 x 2494 210.99 213.99
1864 1/2 x 2506 211.99 214.99
1873 1/2 x 2518 212.99 215.99
1882 1/2 x 2530 213.99 216.99
1891 1/2 x 2542 214.99 217.99
1900 1/2 x 2554 215.99 218.99
1909 1/2 x 2566 216.99 219.99
1918 1/2 x 2578 217.99 220.99
1927 1/2 x 2590 218.99 221.99
1936 1/2 x 2602 219.99 222.99
1945 1/2 x 2614 220.99 223.99
1954 1/2 x 2626 221.99 224.99
1963 1/2 x 2638 222.99 225.99
1972 1/2 x 2650 223.99 226.99
1981 1/2 x 2662 224.99 227.99
1990 1/2 x 2674 225.99 228.99
1999 1/2 x 2686 226.99 229.99
2008 1/2 x 2698 227.99 230.99
2017 1/2 x 2710 228.99 231.99
2026 1/2 x 2722 229.99 232.99
2035 1/2 x 2734 230.99 233.99
2044 1/2 x 2746 231.99 234.99
2053 1/2 x 2758 232.99 235.99
2062 1/2 x 2770 233.99 236.99
2071 1/2 x 2782 234.99 237.99
2080 1/2 x 2794 235.99 238.99
2089 1/2 x 2806 236.99 239.99
2098 1/2 x 2818 237.99 240.99
2107 1/2 x 2830 238.99 241.99
2116 1/2 x 2842 239.99 242.99
2125 1/2 x 2854 240.99 243.99
2134 1/2 x 2866 241.99 244.99
2143 1/2 x 2878 242.99 245.99
2152 1/2 x 2890 243.99 246.99
2161 1/2 x 2902 244.99 247.99
2170 1/2 x 2914 245.99 248.99
2179 1/2 x 2926 246.99 249.99
2188 1/2 x 2938 247.99 250.99
2197 1/2 x 2950 248.99 251.99
2206 1/2 x 2962 249.99 252.99
2215 1/2 x 2974 250.99 253.99
2224 1/2 x 2986 251.99 254.99
2233 1/2 x 2998 252.99 255.99
2242 1/2 x 3010 253.99 256.99
2251 1/2 x 3022 254.99 257.99
2260 1/2 x 3034 255.99 258.99
2269 1/2 x 3046 256.99 259.99
2278 1/2 x 3058 257.99 260.99
2287 1/2 x 3070 258.99 261.99
2296 1/2 x 3082 259.99 262.99
2305 1/2 x 3094 260.99 263.99
2314 1/2 x 3106 261.99 264.99
2323 1/2 x 3118 262.99 265.99
2332 1/2 x 3130 263.99 266.99
2341 1/2 x 3142 264.99 267.99
2350 1/2 x 3154 265.99 268.99
2359 1/2 x 3166 266.99 269.99
2368 1/2 x 3178 267.99 270.99
2377 1/2 x 3190 268.99 271.99
2386 1/2 x 3202 269.99 272.99
2395 1/2 x 3214 270.99 273.99
2404 1/2 x 3226 271.99 274.99
2413 1/2 x 3238 272.99 275.99
2422 1/2 x 3250 273.99 276.99
2431 1/2 x 3262 274.99 277.99
2440 1/2 x 3274 275.99 278.99
2449 1/2 x 3286 276.99 279.99
2458 1/2 x 3298 277.99 280.99
2467 1/2 x 3310 278.99 281.99
2476 1/2 x 3322 279.99 282.99
2485 1/2 x 3334 280.99 283.99
2494 1/2 x 3346 281.99 284.99
2503 1/2 x 3358 282.99 285.99
2512 1/2 x 3370 283.99 286.99
2521 1/2 x 3382 284.99 287.99
2530 1/2 x 3394 285.99 288.99
2539 1/2 x 3406 286.99 289.99
2548 1/2 x 3418 287.99 290.99
2557 1/2 x 3430 288.99 291.99
2566 1/2 x 3442 289.99 292.99
2575 1/2 x 3454 290.99 293.99
2584 1/2 x 3466 291.99 294.99
2593 1/2 x 3478 292.99 295.99
2602 1/2 x 3490 293.99 296.99
2611 1/2 x 3502 294.99 297.99
2620 1/2 x 3514 295.99 298.99
262

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 16 AVRIL 1988



Le premier ministre Brian Mulroney est accueilli par des partisans conservateurs à Kamloops au cours d'une rencontre matinale qui ressemblait davantage à une visite-éclair style campagne électorale.

PHOTO LASER CP

Des élections à l'automne? Mulroney ne dit pas non

Presse Canadienne
KAMLOOPS, C.B.

Le premier ministre Brian Mulroney a ravivé les rumeurs d'élections générales pour cet automne, en déclarant hier qu'il espérait en avoir terminé avec son programme législatif d'ici là.

Interrogé en ondes dans le cadre d'une tribune radiophonique, à Kamloops, en Colombie-Britannique, M. Mulroney a indiqué qu'il souhaitait voir adopter les législations sur le libre-échange, la réforme fiscale et l'avortement d'ici le mois de septembre, ou le début d'octobre.

Et il a ajouté que son gouvernement s'était donné pour objectif prioritaire de faire démarrer un nouveau programme national de services de garde d'enfants.

«Nous allons essayer de tout terminer», a-t-il dit. Il n'a pas voulu écarter la possibilité de faire siéger les parlementaires tout l'été, pour être en mesure de déclarer mission accomplie lorsqu'il se présentera devant l'électorat.

Le premier ministre a également fait part de son intention de convoquer une élection partielle anticipée pour trouver un siège à son nouveau secrétaire d'État, Lucien Bouchard, qui souhaite faire son entrée aux Communes le plus tôt possible.

Aux journalistes qui l'interpellaient à l'extérieur du studio, il a rappelé que le 17 septembre prochain marquera le quatrième anniversaire de l'élection de son gouvernement. «Autour de cette date, un peu plus tôt ou un peu plus tard, on devrait commencer à parler d'élections», a-t-il laissé tomber.

Regina n'a pas les moyens de se payer un Institut pour enseigner le français

Presse Canadienne
REGINA

La Saskatchewan n'a pas les moyens de se payer un Institut de langues pour enseigner le français aux fonctionnaires provinciaux, a déclaré hier le premier ministre Grant Devine.

Mercredi, le quotidien The Globe and Mail de Toronto écrivait que la province consacrerait des dizaines de millions de dollars à la création d'un Institut où les employés du gouvernement et les professionnels extérieurs au gouvernement viendraient apprendre le français.

Pressé de dire, un peu plus tard le même jour, pourquoi il n'avait pas parlé de ce projet avant son entrevue au Globe and Mail, le premier ministre Devine s'était borné à répondre que les journalistes «ne lui avaient pas posé la bonne question».

Hier, c'était un autre son de cloche. M. Devine affirmait que le coût d'une telle institution serait beaucoup trop lourd à porter pour la province seule.

Un peu de compréhension, s.v.p.

Presse Canadienne
OTTAWA

Le ministre de la Justice, M. Ray Hnatyshyn, a réclamé des Communautés, hier, un peu de compréhension pour les gens de sa province natale, la Saskatchewan, qui font «du mieux qu'ils peuvent» dans la controverse actuelle sur les droits des francophones.

«Le fait est que, en fait, nous faisons des progrès, a noté M.

Il a ensuite précisé qu'il pourrait annoncer la semaine prochaine la date de l'élection partielle destinée à faire élire Lucien Bouchard.

S'en prend au NPD

A entendre la diatribe dans laquelle s'est lancée M. Mulroney contre le Nouveau Parti démocratique, et particulièrement contre l'opposition du NPD à l'accord de libre-échange avec les États-Unis, il paraissait évident que le premier ministre est prêt à entamer la bataille électorale.

Kamloops est associée à l'une des personnalités les plus populaires du NPD, Nelson Riis, leader du parti en Chambre. M. Mulroney a soutenu que M. Riis collaborait avec son chef, Ed Broadbent, pour nier les avantages du libre-échange pour les citoyens de la Colombie-Britannique.

Le premier ministre a refusé d'admettre, comme un auditeur le laissait entendre, qu'il se livrait à une attaque en règle contre le NPD. Mais il n'a pas résisté à la tentation d'ajouter que ce parti compliquait énormément la conclusion de l'entente avec les Américains sur le libre-échange.

Il a soutenu qu'Oshawa, la circonscription de M. Broadbent, profitait d'un pacte analogue concernant l'automobile, mais que le NPD voulait priver la Colombie-Britannique des mêmes avantages.

Plus tard dans la journée, il a de nouveau vanté les mérites de l'accord de libre-échange à un auditoire réceptif de quelque 700 membres d'une association représentant l'industrie de la coupe du bois.

Selon Sorécom, le PLC est toujours en tête au Québec suivi du PC et du NPD ex aequo

MARIO FONTAINE

Un nouveau sondage Sorécom place les conservateurs en bien meilleure position dans les intentions de vote des Québécois que le Gallup publié plus tôt cette semaine.

Alors que la maison Gallup n'accordait que 20 p. cent des appuis au Parti progressiste-conservateur, contre 43 p. cent au Parti libéral et 36 p. cent au NPD, Sorécom les situe respectivement à 31, 38 et 31 p. cent. Ce qui place les troupes de Brian Mulroney nez-à-nez avec celles de Ed Broadbent, et constitue un recul de cinq points pour la formation de John Turner. Dans les deux cas il s'agit de résultats après répartition des indécis.

On notera que Gallup a mené son enquête du 5 au 9 avril, et que Sorécom a fait la sienne du 5 au 13 avril. Avec 991 entrevues faites au Québec, l'échantillon de

cette dernière firme est grosso modo quatre fois plus important que celui de son concurrent.

Réalisé pour le compte de la station radiophonique CKAC, le sondage Sorécom présente, pour le Québec, une marge d'erreur de plus ou moins trois p. cent, c'est-à-dire deux fois moins que Gallup, déclare René Pelletier, pdg de Sorécom. Fait à remarquer, le pourcentage des indécis est presque trois fois plus élevé (32 p. cent) chez Gallup que chez Sorécom (11 p. cent). Un écart qui peut s'expliquer de la façon suivante: contrairement à Gallup, Sorécom pose une deuxième question à ses répondants incapables de se brancher dans un premier temps, leur demandant quelle formation ils seraient tentés d'appuyer compte tenu que leur choix n'est pas vraiment arrêté.

D'une façon générale, Sorécom a constaté que les libéraux et les néo-démocrates sont surtout forts

dans les villes, tandis que les conservateurs, en remontée, s'en tirent bien dans les régions périphériques. Ainsi, alors que le Parti conservateur ne recueille que 28 p. cent des intentions de vote dans la grande région de Montréal, ce taux passe à 40 p. cent au Lac Saint-Jean/Gaspésie/Côte-Nord/Abitibi, surtout au détriment du NPD.

Les néo-démocrates sont en revanche très populaires auprès des employés du secteur public (NPD: 39 p. cent, PC: 32 et PLC: 29), ce qui pourrait avoir un impact dans des circonscriptions comme celles du cœur de la Vieille capitale.

Alors que les hommes appuient autant une formation que l'autre, pas moins de 44 p. cent des femmes jettent leur dévolu sur le Parti libéral, tandis que le Parti conservateur ne sourit qu'à 27 p. cent d'entre elles (29 p. cent sont pour le NPD).

Fait à signaler, les trois partis

se font une lutte très serrée chez les francophones (PC: 34, PLC: 33, NPD: 32). L'avance des libéraux s'explique surtout par l'appui massif qu'ils reçoivent des anglophones (44 p. cent) et des allophones. On remarque, par ailleurs, que le NPD n'attire guère les répondants les plus âgés.

Par rapport à son sondage de mars, Sorécom observe une remontée des conservateurs (de 28 à 31 p. cent), une très légère baisse (39 à 38 p. cent) des libéraux et la stabilisation des néo-démocrates (31 p. cent dans les deux cas). Il y a à peine plus d'un an (février 87), la firme observait un écart beaucoup plus considérable dans les intentions de vote. Le PC n'obtenait alors que 18 p. cent de l'appui populaire, le NPD 36 p. cent et le PLC dominait avec 45 p. cent. Les conservateurs n'ont pratiquement fait que remonter depuis, alors que libéraux et néo-démocrates perdaient en popularité.

L'Accord du lac Meech sur la sellette au congrès des libéraux fédéraux du Québec

MARIO FONTAINE

L'Accord du Lac Meech risque fort de rebondir au congrès des libéraux fédéraux du Québec tiennent ce week-end dans la métropole, et d'opposer la «vieille garde» du parti aux proches de John Turner.

Une ancienne ministre du cabinet Trudeau, Céline Hervieux-Payette, entend en effet proposer une résolution exigeant la réouverture de cet accord approuvé par M. Turner et par la grande majorité de son caucus, mais vilipendé par l'ex-premier ministre Trudeau et ses anciens compagnons d'armes.

Mme Hervieux-Payette voudrait s'assurer, par sa résolution, que la Charte (fédérale) des droits et libertés a préséance sur le concept de société distincte pour le Québec. En pratique, le point de vue d'Ottawa prévaudrait ainsi en cas de contestation d'un point ou d'un autre.

On ne cachait pas un certain malaise dans les instances supérieures de la formation hier soir à ce sujet. La résolution de l'ancien député de Mercier ne se trouvait pas dans le cahier remis aux délégués, et pourrait n'être déposée que demain matin... à moins que des pressions amènent son propos à la retirer. Pourquoi bloquer l'entente aujourd'hui et risquer le pire alors qu'on pourra l'amender lors de la deuxième ronde de discussions, de demander un proche de M. Turner?



Mme Céline Hervieux-Payette

Son principal lieutenant au Québec, Raymond Garneau, a été encore plus clair dans son allocution d'ouverture hier soir. «Rouvrir l'entente à ce stade-ci ne serait pas souhaitable», lit-on dans les notes de son discours. L'accord contient des lacunes, admet le député de Laval-des-Rapides, mais «il reste que pour M. Turner et la grande majorité des députés libéraux, l'objectif fondamental demeure l'adhésion politique du Québec à l'accord constitutionnel de 1982, un objectif vital pour l'unité du pays».

Le nouveau premier ministre (libéral) du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, refuse au contraire, quant à lui, d'entériner

l'accord à moins qu'il ne soit modifié. Sharon Carstairs promet d'en faire autant si ses troupes, tout aussi libérales, l'emportent aux élections manitobaines du 26 avril prochain. Et Jean Chrétien sillonne justement cette province ce week-end, en martelant le même message. L'unité est donc loin d'être faite dans la famille libérale sur cette question, même si on tente de présenter les divergences comme une simple question de «timing».

Environ un millier de délégués venus des 75 comtés québécois pourront ainsi se pencher sur la question ce week-end, et sur les 195 autres résolutions rassemblées dans un manifeste politique plutôt chargé. Ils étaient par exemple appelés, tard hier soir, à se prononcer sur la transparence des partis politiques, et notamment sur leur financement.

Aujourd'hui, le chef John Tur-

ner se trouvera «sur la sellette», et devra répondre aux questions des militants sur son leadership et ses orientations. A moins de surprise, on ne s'attend toutefois pas à des coups fourrés à son endroit. Et, demain, il livrera son discours plus «substantiel» aux membres du PLC-Q.

Le libre-échange sera aussi discuté au cours de ces assises, ainsi qu'il le fut longuement hier par M. Garneau. Celui-ci a à nouveau expliqué les motifs de l'opposition des libéraux fédéraux à l'entente commerciale canado-américaine, mais sur un ton plus modéré que son chef. Alors que M. Turner parle de carrément déchirer l'accord à sa prise du pouvoir, Raymond Garneau affirmait hier qu'un gouvernement libéral se comporterait de façon responsable et utiliserait les clauses prévues au contrat pour y mettre fin.

Le PLC-Q favorise des règles d'éthique moins sévères que celles des conservateurs

MAURICE JANNARD

Réunis en congrès à Montréal pour la fin de semaine, l'aille provinciale du Parti libéral du Canada a adopté tard hier soir des règles de moralité publique pour les hommes et femmes politiques moins sévères que celles proposées par le gouvernement conservateur.

Invokant la Charte des droits et libertés de la personne, la députée d'Outremont, Lucie Pépin, a réussi à convaincre les militants libéraux de soustraire au principe de la divulgation complète des actifs la famille immédiate d'un député, d'un sénateur, du personnel de leur cabinet et des cadres supérieurs de la fonction publique.

La députée Pépin estime que la divulgation des actifs d'un conjoint contrevient à la charte des libertés individuelles. Un autre militant a tenté de soustraire les membres d'un cabinet de ministre à la règle de la divulgation. Le lieutenant du Québec et député de Laval-des-Rapides, Raymond Garneau, est immédiatement intervenu au micro pour faire faire battre cet amendement, ce qu'il a réussi. «C'est bien beau invoquer la Charte des libertés, a dit M. Garneau, mais il n'y a rien qui oblige une personne à travailler pour un ministre ou un député».

Le mois dernier, le gouvernement Mulroney a déposé à la Chambre des communes le bill C-114, un projet de loi qui, s'il est adopté, obligera les conjoints des parlementaires à divulguer leurs actifs auprès d'un commissaire.

Le PLC, section Québec, espère faire adopter un code de conduite très sévère pour les personnes qui se présenteront en politique, afin d'enrayer le cynisme envers les institutions publiques, comme ont souligné à tour de rôle les futurs candidats Paul Martin jr (LaSalle) et Paul Vézina (Charlebourg). L'orientation mitigée qu'allait prendre les militants libéraux, toutefois, a semblé inquiéter les dirigeants du parti. «Vous glissez dans le bleuissement», a lancé à un moment donné le député de Montréal-St-Jacques, Jacques Guibault.

Une autre résolution votée par l'assemblée, concernant le financement du parti, fixera une limite aux dons individuels, corporatifs et à ceux des associations. Quelqu'un a suggéré de ne plus permettre aux corporations de donner, mais l'amendement a été bat-



Mme Lucie Pépin



M. Raymond Garneau

tu. Le mois dernier, les conservateurs du Québec ont choisi de défendre auprès de leur parti national une motion rejetant les dons des compagnies. Seuls les contributions personnelles, et elles sont limitées à \$5000, seront permises. Le chef du NPD, Ed Broadbent, voit toutefois de la propagande dans le geste des «bleus» du Québec, car il doute que cette proposition puisse être votée par le PC avant les prochaines élections.

La résolution adoptée par les libéraux, hier soir, touchant la divulgation des actifs d'un parlementaire prévoit que celle-ci sera complète et publique. La règle suggérée dans le bill C-114 par les conservateurs ne prévoit pas de divulgation publique, mais doit être faite seulement auprès d'un comité indépendant de la Chambre.

Lesage s'opposait à une loi en matière linguistique

PIERRE GRAVEL

L'ex-premier ministre libéral Jean Lesage était opposé à l'unilinguisme français au Québec et ne voulait absolument pas entendre parler de législation en matière linguistique. Tout au plus était-il disposé à faire adopter une réglementation favorisant l'usage du français comme langue prioritaire.

Dans la même veine, celui qui s'était fait réélire en 1962 avec le slogan *Maîtres chez nous* se refusait d'envisager l'envoi d'agents québécois d'immigration à l'étranger afin de recruter de nouveaux citoyens. Il favorisait l'intégration des immigrants mais ne voulait prendre aucune initiative en vue de les attirer chez nous.

C'est ce qu'a révélé hier M. André Patry, un ex-conseiller et confident de M. Lesage. M. Patry participait alors à un colloque organisé par l'Université du Québec à Montréal qui, jusqu'à ce soir, étudiait les différents aspects de la carrière politique de celui qu'on désigne généralement comme le père de la Révolution tranquille.

Ce surnom est cependant loin de faire l'unanimité chez les différents membres du panel et les participants au colloque. De façon générale, ils reconnaissent les mérites de Jean Lesage comme le réalisateur des réformes les plus importan-

tes intervenues au Québec entre 1960 et 1966. Mais, estiment la plupart d'entre eux, la paternité devrait en toute équité être attribuée à son prédécesseur Georges-Émile Lapalme, et à tous ceux qui, pendant le long règne de Maurice Duplessis, ont, à leurs risques et périls, semé le germe de toutes les grandes idées réformatrices qui ont été à la base du programme libéral de 1960. «Il serait plus juste de dire que Jean Lesage a été le père adoptif de la Révolution tranquille alors que c'est Lapalme qui en serait le père naturel», a affirmé à La Presse le sociologue Guy Rocher qui fut membre de la Commission Parent sur la réforme de l'éducation au début des années soixante.

À ce chapitre, M. Rocher estime que le Québec actuel risque de payer cher le refus, ou l'impossibilité, de Jean Lesage de donner suite à une recommandation clé de la Commission Parent portant sur la «déconfessionnalisation» des commissions scolaires. «Parce qu'on n'a pas achevé la Révolution tranquille à ce point de vue, on se retrouve encore aujourd'hui avec des commissions scolaires catholiques et protestantes à Montréal — où la CECM est devenue le fief d'un groupe d'intégristes — qui doivent toutes les deux administrer des écoles destinées aux deux groupes linguistiques. Avec le résultat qu'on trouve au PSBGM des commissions unilingues anglophones tenues de gérer des écoles de langue française et vice-versa du côté catholique. La question linguistique est devenue un sujet hautement émotif dans le Québec d'aujourd'hui et ça deviendra bientôt le super-problème des administrations scolaires à Montréal.»



André Patry

Hnatyshyn. Des discussions encourageantes sont en cours.»

Le ministre répondait au député libéral Jean-Robert Gauthier, qui avait demandé comment le premier ministre Brian Mulroney pouvait «négocier» avec le premier ministre Grant Devine ce qu'il avait lui-même qualifié de «droits fondamentaux».

M. Hnatyshyn a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas de négociations, mais bien de «discussions au sujet d'une position de principe que le premier ministre a établie clairement».

À votre santé

Le MÉDICLUB au Sanctuaire a récemment ouvert ses portes. Situé au deuxième étage de l'Atrium du Sanctuaire du Mont-Royal, le nouveau centre médical est accessible à tous et honore la carte d'assurance-maladie du Québec.

En plus des médecins généralistes, la clinique compte quelque 35 médecins spécialistes, hautement qualifiés, affiliés aux grandes institutions hospitalières de Montréal. Elle dispense, entre autres, des services en chirurgie, orthopédie, gynécologie et cardiologie.

CLINIQUE MÉDICALE 739-5646
CENTRE DE RADIOLOGIE
CENTRE DE PHYSIOTHÉRAPIE GÉNÉRALE ET SPORTIVE
CENTRE DENTAIRE ET STOMATOLOGIE 739-0097

**LE
MÉDI
CLUB**
AU SANCTUAIRE

6100, avenue du Bois, Montréal, H3S 2W1
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h. à 21h.
Stationnement intérieur gratuit.

DÉCORBEC

Une boutique spécialisée en design d'intérieur; une nouvelle façon de meubler votre intérieur.

Réservez
dès
maintenant
pour juillet
au prix
d'aujourd'hui

Mobilier de chambre à
coucher en stratifié fini
granit et mélamine gaufrée.

1695\$

Une nouvelle façon de meubler
votre intérieur.

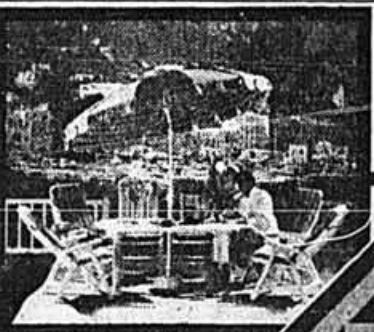
décorbec

de J. P. Lacroix

CENTRE LA CROISÉE DES BOULEVARDS
à quelques pas de boul. Le Corbusier
1306, boul. de la Concorde ouest, Laval
(514) 669-3081 ou (514) 389-7130

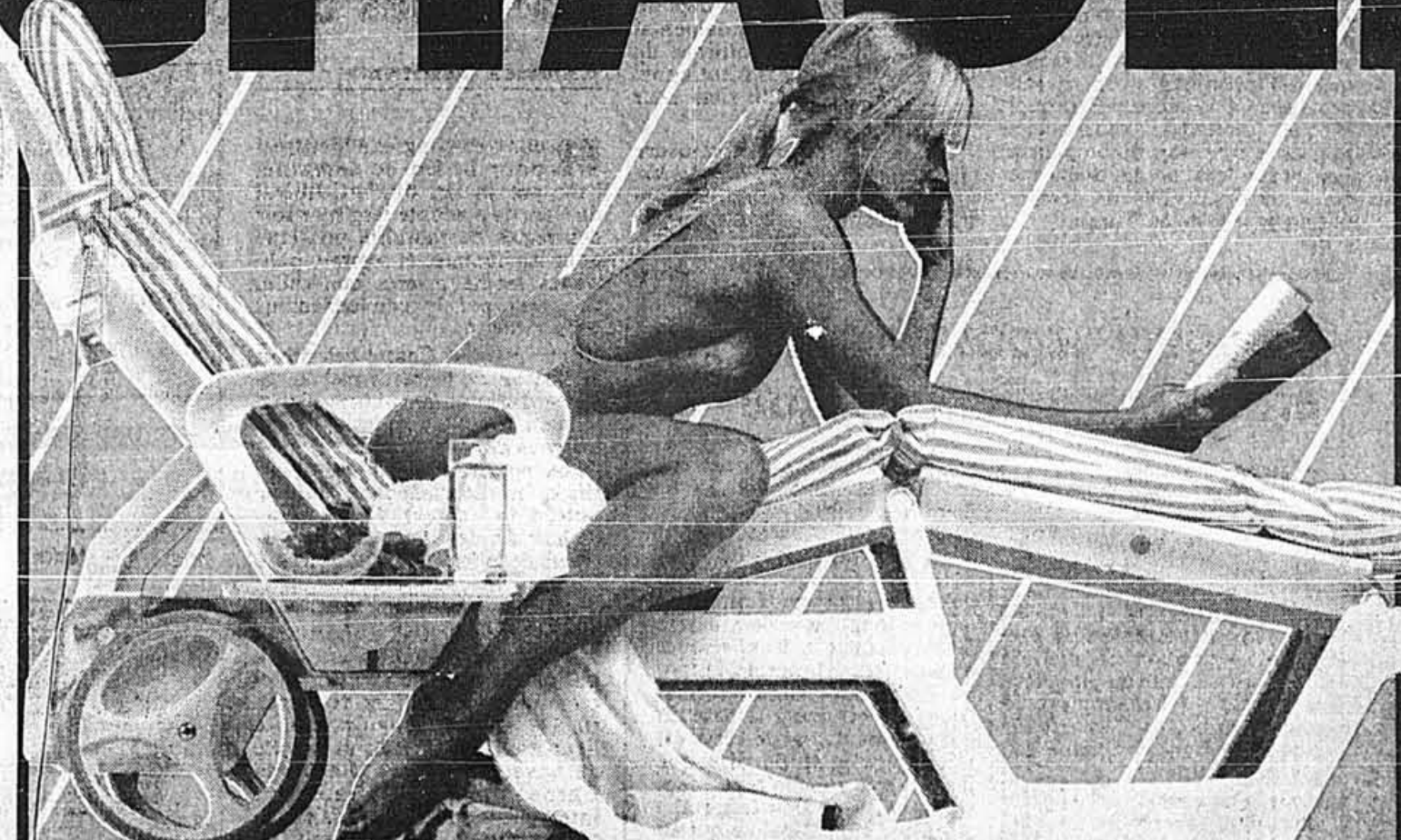
CENTRE COMMERCIAL LES ARCHES
1891, chemin Gascon, Terrebonne
(514) 471-1897




Vente Soleil CITADELLE

50%



DURANT LA VENTE SOLEIL, À L'ACHAT D'UN ENSEMBLE DE PATIO, OBTENEZ UN RABAIS DE 50% SUR LES COUSSINS ET PARASOLS EN DRALON®*

- Venez voir la plus grande collection de meubles de patio en résine de synthèse jamais présentée au Québec.
- Plus de 35 différentes couleurs et motifs de parasols et coussins.

Exclusifs à Citadelle :

- Parasols automatiques en Dralon® complètement opaques
- Parasols automatiques en Jacquard® ultra opaques
- Parasols automatiques en Texteline® super opaques

***Parasols en Dralon® COMPLÈTEMENT OPAQUES**

Payer et emporter

Longueuil 620, Place Trans-Canada 527-8877	Laval 1770, boul. des Laurentides 384-4581	Brossard 6655, boul. Taschereau 676-6655	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100	Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. Saint-Jean 620-9610
Blainville 775, boul. Labelle 435-1910	Sorel 322, rue du Collège 742-7962	Trois-Rivières 2525, rue Royce 376-7711	St-Hyacinthe 2055, rue Chénier 773-5667	Drummondville 1050, boul. Les Galeries 474-2777
Châteauguay 279, boul. Anjou 691-5020	Shawinigan 1423, 41 ^e rue 539-8431	Joliette 303, boul. Antonio Barette 759-8110	Notre-Dame-des-Pins 4160, route Kennedy 774-9514	Granby 848, rue Principale 378-4944
Sherbrooke (Rue Forest) 4701, boul. Bourque 564-8691	Victoriaville (Arthabaska) 54, rue Girouard 357-8344	Thetford Mines 842, boul. Smith Sud 335-9166	Gatineau 1076, boul. Maloney Ouest 568-1491	

Lundi et mercredi de 9 h à 18 h — Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h — Samedi de 9 h à 17 h — Dimanche, uniquement le département des piscines est ouvert de 11 h à 17 h.

Le département des meubles est fermé le dimanche.


**CENTRE
CITADELLE**

LE QUINCAILLIER AUSSI C'EST L'IDÉE DE ROLAND ET NAPOLEON



Les libéraux rembourseraient \$1000 à la ville de Malartic dont le maire a souscrit à un souper-bénéfice du PLQ



POUR
LE VRAI MONDE

LE MONDE DE BROADBENT

- Un monde d'honnêteté et d'intégrité.
- Un monde qui rétablit la justice dans le système fiscal. Pour que les riches et les grandes compagnies paient leur juste part d'impôts. Et pour que le vrai monde cesse d'être surtaxé.
- Un monde dans lequel les hommes et les femmes peuvent trouver l'emploi qu'ils cherchent.
- Un monde qui favorise les PME parce que ce sont elles qui innovent et créent les emplois.
- Un monde dans lequel les personnes âgées sont protégées par un régime de pension qui leur permet un niveau de vie convenable.
- Un monde dans lequel nos jeunes ont la chance d'exprimer leur talent par un meilleur accès au travail et à des programmes de formation et d'éducation.
- Un monde dans lequel les femmes peuvent occuper toute la place qui leur appartient.
- Un monde qui valorise la famille moderne par des programmes d'accès à des services de garderies abordables.
- Un monde accueillant pour les nombreuses communautés culturelles qui donnent une nouvelle vigueur à notre société.
- Un monde qui protège notre environnement, nos arbres, nos lacs, notre atmosphère.
- Un monde de paix.

**EN CHOISSANT
LE MONDE DE BROADBENT,
VOUS CHOISISSEZ
UN GOUVERNEMENT
POUR LE VRAI MONDE.**

LES
NÉO-
DÉMOCRATES

Pour mieux connaître
le MONDE DE BROADBENT,
téléphonez au bureau local du
Nouveau Parti démocratique
du Canada, au 514-523-3115
ou au bureau provincial:
1-800-361-3166

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'Association libérale d'Abitibi-Est pourrait rembourser la municipalité de Malartic des \$1 000 qui ont été versés à la caisse électorale du Parti libéral et qui proviennent des fonds publics.

Lors d'une entrevue accordée à la Presse canadienne, le député libéral d'Abitibi-Est, le ministre des Mines et des Affaires autochtones Raymond Savoie, a expliqué que l'exécutif de l'Association libérale de sa circonscription analysera cette possibilité lors de sa prochaine réunion.

«Le Comité de citoyen de Malartic qui a scruté les comptes de dépenses des élus municipaux nous a transmis une lettre demandant au PLQ de rembourser cette somme», a dit le député-ministre. La suggestion sera analysée à la prochaine réunion des dirigeants de l'association libérale.

Le 29 novembre dernier, le maire de Malartic Marcel Jolicoeur et un conseiller municipal, Jacques Chabot, ont assisté à un souper-bénéfice du Parti libéral du Québec avec leurs épouses. Ils se sont fait rembourser le coût du repas (\$1 000) par la municipalité en produisant leur compte de dépenses le lendemain. Ces deux élus municipaux ont démissionné de leur poste depuis.

C'est le député péquiste François Gendron qui a révélé ces

faits jeudi à l'Assemblée nationale. M. Gendron a parlé d'une «pratique illégale» et a exigé que l'argent soit remis dans les coffres de la ville.

La loi sur le financement des partis politiques stipule en effet que seuls des électeurs ont le droit de verser des contributions aux partis politiques. Les dons en provenance d'organismes, de compagnies ou de corps publics sont interdits.

Le député-ministre Savoie a pour sa part nié que d'autres municipalités de son comté aient pu s'être livrées à des pratiques semblables à celles qui ont eu cours à Malartic.

Il y avait des élus municipaux de Barraute et de Senneterre présents au souper-bénéfice de novembre 1987 mais des vérifications effectuées par l'organisation libérale ont permis de constater que ces élus étaient venus à leurs propres frais et non aux frais de leur municipalité, a expliqué M. Savoie.

Pour sa part, le directeur des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, a indiqué hier qu'il allait analyser ces dossiers et notamment les documents que l'opposition a déposés à l'Assemblée nationale, jeudi.

Il est encore beaucoup trop tôt, selon M. Côté, pour porter un quelconque jugement sur les événements qui ont été révélés ou pour déterminer si une enquête complète doit être déclenchée.

Budget électoral en Nouvelle-Écosse

Presse Canadienne
HALIFAX

■ Le ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse Greg Kerr souriait de plaisir en annonçant hier ses bonnes nouvelles au cours du dépôt du budget de \$3,9 milliards à la législature provinciale.

Il n'y aura aucune augmentation d'impôts et les consommateurs jouiront de mesures qui réduisent légèrement deux taxes. Et ce n'est pas tout: le gouvernement tory s'arrangera pour réduire également de nouveau le déficit annuel de la province.

Dès minuit hier, la taxe de vente provinciale de 10 pour cent sera abolie sur les chaussures dont le prix ne dépasse pas \$100 la paire. Actuellement, les chaussures dont le prix dépasse \$50 la paire sont sujettes à la taxe.

La province éliminera aussi la taxe de vente sur les matériaux de construction utilisés dans la res-

tauration des propriétés faisant partie du patrimoine, mais ceci se fera grâce à l'émission de remboursements.

Avec une élection imminente, on s'attendait à un budget plein de petits cadeaux, et ce fut le cas.

Autres mesures importantes figurant au budget:

■ les services offerts par la province ne souffriront pas, même sans augmentation d'impôts;

■ la Nouvelle-Écosse dépensera \$117,9 millions de plus qu'elle n'en perçoit, mais cela se traduira par une réduction du déficit pour la troisième année d'affilée;

■ de chaque dollar reçu, 17,3 cents seront consacrés à payer la dette publique;

■ les dépenses dans le domaine de l'environnement feront un bond de 16,7 pour cent, dont la plus grande partie servira à l'assainissement des mares de goudron de Sydney et à un début de nettoyage du port d'Halifax.

Hatfield a une occupation

Canadian Press
FREDERICTON

■ L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, vient d'être nommé président du conseil de direction d'une prestigieuse galerie d'art de Fredericton.

M. Hatfield, qui a conduit le Parti conservateur de la province vers l'une des plus cuisantes défaites électorales de l'histoire ca-

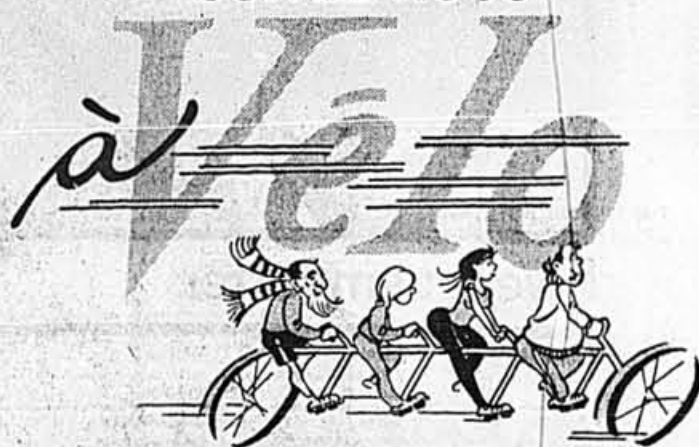
nadienne, présidera notamment à la collecte de fonds de la Beaverbrook Art Gallery, qui espère recueillir \$7,5 millions en cinq ans.

L'ex-premier ministre, qui a été plutôt discret depuis les élections d'octobre dernier, exercera ces nouvelles fonctions bénévolement, pendant les trois prochaines années.

On sait qu'il a d'autre part entrepris d'écrire ses mémoires politiques.

DÈS LE 30 AVRIL DANS

La Presse
SUIVEZ-NOUS



VOYEZ TOUS LES DÉTAILS
EN PAGE F 8

LE QUINCAILLER AUSSI
C'EST L'IDÉE DE
ROLAND ET NAPOLÉON



MERCI AUX BÉNÉVOLES

Au nom de tous les Québécois et Québécoises, je voudrais rendre un hommage particulier à vous tous qui, au nombre de 200 000, oeuvrez dans le domaine du loisir, de la faune, des sports, du plein air et des parcs.

Par votre action, vous contribuez à améliorer la qualité de la vie de l'ensemble de vos concitoyens et concitoyennes.

Merci encore et bonne Semaine de l'action bénévole!

Yvon Picotte
YVON PICOTTE,
ministre



Loisir,
Chasse et Pêche

Québec

URGEL BOURGIE

LIMITÉE

«Une présence jour et nuit»

Au moment de faire appel à la maison Urgel Bourgie, ne vous souciez pas de l'heure qu'il est. Le jour comme la nuit, un simple appel téléphonique suffit. Dès lors, un de nos conseillers aura une seule ligne de conduite: vous fournir la meilleure aide qui soit.

Un réseau d'une grande accessibilité

La maison Urgel Bourgie possède le réseau le plus important de la région métropolitaine avec ses 60 salons à Montréal, Laval et sur la Rive-Sud. Il y a une maison Urgel Bourgie tout près.

Une maison au coeur de vos attentes et de vos besoins

Dignité, courtoisie et compréhension, voilà autant d'égards dont chacun bénéficie à la maison Urgel Bourgie. Depuis sa fondation, en 1902, la maison Urgel Bourgie se signale par la qualité supérieure de ses services. Pour tout type d'arrangements ou de préarrangements, Urgel Bourgie se situe au coeur de vos attentes et de vos besoins. Car chez Urgel Bourgie, nous respectons vos convictions.



URGEL BOURGIE

2630, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3J 1N8
Tél.: 932-2225

Pierre Bourgie, président
4^e génération



GENS RETRAITÉS



CHOISISSEZ L'AUTONOMIE. LOUEZ LA SÉCURITÉ.

L'Autonomie, c'est pouvoir choisir un appartement plus spacieux qu'ailleurs avec cuisine complète et salle de toilette équipée d'un bain tourbillon; c'est aussi profiter de multiples avantages: dépanneur, services bancaires, service postal, salon de coiffure, pharmacie, saunas, bibliothèque et salles de lecture, de projection et d'exercices.

M.A.N.O.I.R.
Bois-de-Boulogne

La Sécurité, c'est dormir sur ses deux oreilles 24 heures sur 24 parce qu'une infirmière est de garde; c'est un bureau de médecin sur place; c'est un système d'intercommunication et d'alerte reliant chaque appartement à la réception, un système de surveillance vidéo de toutes les entrées et issues, un système d'électricité d'urgence, des gicleurs automatiques dans toutes les parties de l'édifice incluant votre appartement, ainsi que des détecteurs de fumée.

Venez louer le vôtre.

10h à 17h en semaine
12h à 17h samedi et dimanche

LE LUXE ABORDABLE

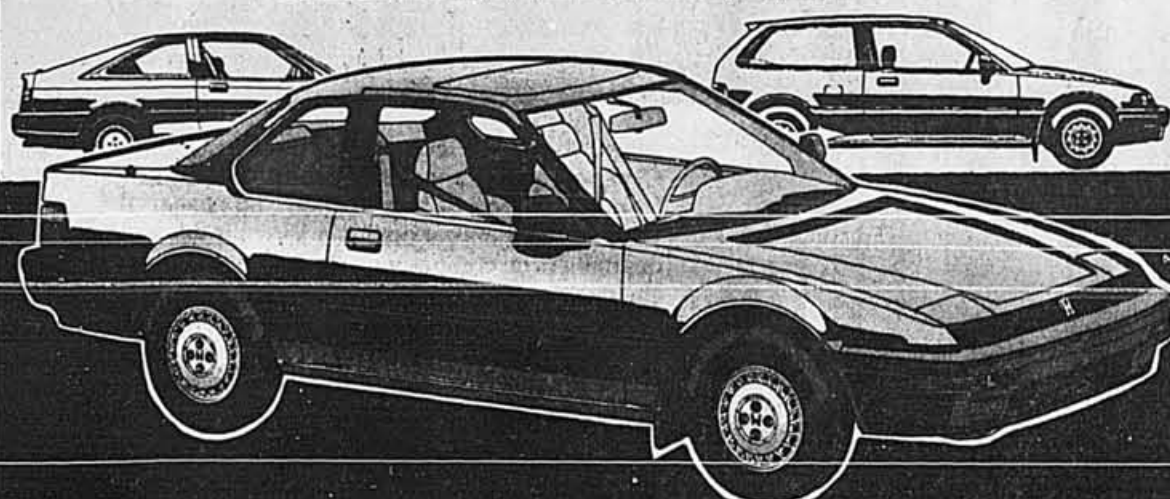
10 005, avenue Bois-de-Boulogne (angle nord-est du boul. de l'Acadie) Ahuntsic, Montréal Qué. (514) 745-3414

ON EST DES AUDITIFS!

ALORS, QUAND VOUS PARLEZ...
ON VOUS ÉCOUTE

Parlez-nous!

Chez Brossard Honda,
on est des auditifs...
on est attentif et actif.
On a tout d'un gagnant,
parce qu'on prend le
temps de vous écouter,
de vous conseiller et de
vous faire essayer votre
Honda.



Chez Brossard Honda, on est des auditifs... actifs.
Venez nous parler

H HONDA



BROSSARD HONDA

8905, boul. Taschereau, BROSSARD 445-7161

PODIUM AUSSI C'EST L'IDÉE DE ROLAND ET NAPOLEON

Podium

Précisions

■ Contrairement à l'impression laissée par un article publié le 2 avril, il y a encore des restaurants français en Floride malgré la fermeture de l'unique succursale des Rotisseries Saint-Hubert. Un lecteur attentif nous rappelle la série publiée l'an dernier par notre journaliste Paul Roy, qui nous avait présenté un restaurateur originaire d'Alma, Real Gaudreault, maintenant installé à Fort Lauderdale. Il y exploite un restaurant depuis 1983, à quelques centaines de pieds de l'ancien Saint-Hubert. Qui plus est, ajoute notre lecteur, M. Gaudreault est un grand lecteur de *La Presse*. Raison de plus pour faire amende honorable!

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les Montréalais ne sont pas portés aux plaisirs sensuels débridés; ils ne sont pas orientés vers la luxure. Bien au contraire, ils se trouvent «aux antipodes d'une volonté d'hédonisme». Ce qu'ils privilégient, en réalité, c'est l'enrichissement de tout le domaine de l'affectif, de la tendresse notamment, donc de l'équilibre des relations interpersonnelles.

C'est le constat que M. Jean-Marc Samson, professeur au département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal, a dit avoir fait dans le cours d'une longue recherche sur les «valeurs» générales et sexuelles privilégiées par les Montréalais. Quatre-cent-cinquante personnes ont été interrogées sur leurs valeurs générales et 240 autres sur leurs valeurs sexuelles au cours

des années 1984 et 1985. M. Samson, qui détient un doctorat en éducation de la Sorbonne, s'exprimait hier dans le cadre du colloque sur le «vieillessement et la sexualité» organisé par le Comité étudiant pour la promotion de la sexologie.

Dans l'échelle des valeurs sexuelles (par le moyen du test Rokeach de 18 degrés) le professeur a dit constater par-dessus tout que les citoyens privilégient nettement le bon équilibre intérieur. Ce sont les sexualités «amoureuses, sentimentales et intimistes» qui se trouvent au premier rang, suivies de celles qui sont «harmonieuses, sereines et sans anxiété». C'est à l'avant-dernier rang, seulement, au 17e, qu'on trouve les valeurs d'abondance et de fréquence des relations sexuelles.

Les valeurs, du point de vue sexuel, varient peu. Dans deux cas, cependant, l'auteur voit des

différences: les femmes valorisent significativement moins une sexualité «sensuelle, voluptueuse et séduisante», et elles valorisent moins, également, celle qui est «dégagée, émancipée et libérée». Après 40 ans, également, les femmes accordent moins d'importance que les hommes à l'aspect «compétence et habileté».

Justement l'auteur a dit à *La Presse* que c'est la dévalorisation de l'aspect de la compétence, en sexualité, (celui-ci arrive en bout de liste), qui le surprend le plus. Les citoyens, dit-il, opposent la compétence et la qualité en matière de sexualité. C'est comme si le fait d'apporter un peu de raison, de conscience en cette activité, empêchait qu'elle soit épanouissante. Ce devrait justement être le contraire, dit-il. La compétence en cette matière ne devrait pas s'opposer au caractère humaniste de l'activité.

Plus les personnes vieillissent, dit encore M. Samson, moins ils accordent d'importance au caractère «passionné ou voluptueux» de la sexualité. Ils accordent plus d'importance à la sexualité «responsable-coopératrice», «cordiale-compréhensive», «lucide-riche» et «comblée-joyeuse».

Personnes âgées

Mme Denise Badeau, professeur au même département a dit avoir elle-même réalisé une étude auprès de personnes âgées par laquelle elle établit que la vie est sexuellement jusqu'à la mort. Sexuée, mais pas nécessairement active génitalement. Les vieux, a-t-elle dit à *La Presse*, vivent bien leur vieillesse s'ils savent poser «des jalons», c'est à dire s'ils préparent bien leur relations interpersonnelles affectives. Par ailleurs, ils

sont souvent «tirillés». Certaines de leurs idées héritées leur interdisent par exemple le concubinage, mais ils le pratiquent néanmoins souvent.

Signalons, enfin, du point de vue des valeurs générales de la population, certains faits étonnants constatés par le professeur Samson:

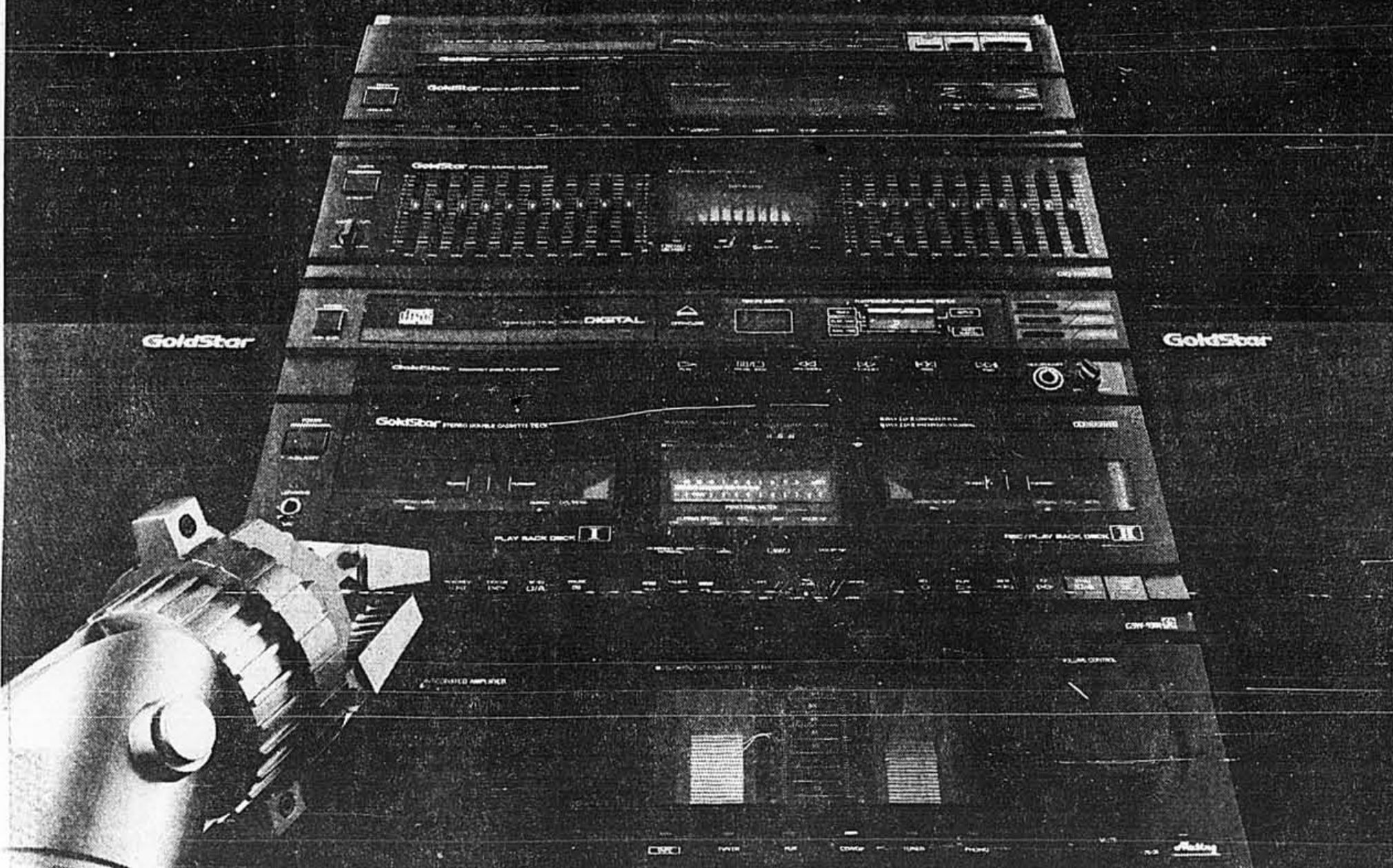
— Les Américains, dans l'échelle des valeurs, placent la «paix» sociale au deuxième rang de leurs préoccupations; les Montréalais au neuvième;

— Les Américains placent «l'amour véritable» au quatorzième rang tandis que les Montréalais le placent, eux, au deuxième;

— Fait inexplicable, les Montréalais placent les valeurs religieuses au dernier rang de leurs préoccupations, alors que les Américains les placent au dixième;

— La questions du salut post-mortem préoccupent plus les personnes ayant plus de 50 ans que les autres...

L'erreur est humaine. C'est pourquoi Goldstar teste avec des robots.



Les robots ne se lèvent jamais du mauvais pied et ne font jamais de fautes d'inattention. C'est pourquoi ils sont indispensables à la construction des appareils Goldstar. Pour un fabricant partisan de la perfection c'est l'idéal.

Nos robots peuvent pratiquer les contrôles les plus rigoureux de l'industrie en vérifiant des milliers de composantes de précision comme celles que comporte notre nouvelle chaîne stéréo Goldstar. Ils vérifient les commandes à touche facile de la platine cassette-phono double avec système de copie accéléré, ainsi que la lecture continue, en leur imposant plus de manoeuvres que vous ne pourrez jamais leur en faire subir.

Ils s'assurent que l'amplificateur fournira effectivement 200 W de puissance, et que l'analyseur de spectre audio et l'égalisateur graphique à 20 bandes maintiendront les critères prescrits bien après que vous ayez oublié la fiche technique.

Ils feront subir au lecteur de disques compacts* et à sa télécommande plus de vibrations que vous ne leur en imposerez jamais, afin de s'assurer que les trois faisceaux de lecture ne sauteront jamais une seule mesure. Vous aurez ainsi la garantie que le système de recherche automatique et la mémoire à 15 positions vous donneront satisfaction pendant des années, et l'assurance d'une longévité exceptionnelle pour votre sélecteur de canal à synthétiseur PLL à 20 mémoires programmables. Tout cela pour le meilleur son et la chaîne stéréo la plus efficace sur le marché.

Chez Goldstar, nous avons un principe: tout ce que nos robots n'ont pas vérifié... n'a pas été vérifié.



GoldStar

Quand l'électronique se fait brillant™

* Selon l'inventaire disponible.
* Lecteur de disques compacts en option.
Le produit présenté ici est le GS-N9300S.

Mode

Mardi.
dans le cahier
mode.
La Presse
vous propose
Court et vif,
l'été

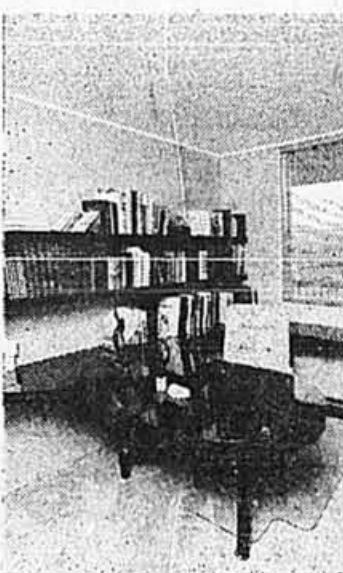


Un article signé
Anne Richer

La Presse

Décoration

Jeudi.
dans le cahier
décoration,
La Presse
vous propose
Exprès
pour elle



Un article signé
**Madeleine
Dubuc**

La Presse

**LE RÉNOVATEUR AUSSI
C'EST L'IDÉE DE
ROLAND ET NAPOLEON**



Le crash de Gander: du cyanure dans les dépouilles

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les autopsies pratiquées après l'écrasement en 1985 d'un avion à Gander, Terre-Neuve, ayant causé la mort de 248 soldats américains, ont révélé la présence de grandes quantités de cyanure dans la moitié des corps, affirme le Ottawa Citizen.

Dans un article publié dans son édition d'hier, le journal cite des sources anonymes ayant eu accès aux rapports d'autopsie qui affirment qu'environ la moitié des cadavres contenaient des niveaux élevés et mortels de cyanure d'hydrogène. Cela soulève la possibilité qu'un incendie se soit déclaré dans la cabine de l'avion avant son écrasement.

L'armée US et la Commission canadienne de la sécurité aérienne ont gardé confidentiels les résultats des autopsies.

Un porte-parole de la commission a déclaré hier que les résultats des autopsies ainsi que toutes autres découvertes ou conclusions au sujet de la cause de l'écrasement figurent au rapport final de la commission devant être communiqué plus tard cette année.

Le Citizen précise que les niveaux de cyanure sont plus élevés dans les dépouilles des soldats qui se trouvaient dans une certaine partie de l'appareil. Le pilote et l'ingénieur de vol n'ont point été touchés. Le cyanure a également été trouvé dans les corps des militaires qui ont été démembrés ou décapités durant l'accident.

Séduire une patiente n'est point immoral

Presse Canadienne
VANCOUVER

■ Ça manque de professionnalisme, mais ce n'est point immoral, pour un docteur de séduire un adulte consentant qui est aussi sa patiente, estimait jeudi un juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Le juge Wallace Oppal a cassé ainsi une décision du Collège des médecins et chirurgiens de Colombie-Britannique, à savoir que le Dr John Patterson, 68 ans, de

Victoria, n'était pas coupable de conduite infame et contraire au code professionnel pour avoir eu des relations sexuelles avec une patiente.

En septembre dernier, le collègue avait suspendu M. Patterson pour une période d'un an et l'avait condamné à payer une amende de \$5 000 plus les frais découlant d'une enquête menée par un comité du collège.

La plaignante, une femme divorcée de 41 ans qui dit «contrôler son alcoolisme» et qui a déjà été toxicomane, se faisait traiter

par le Dr Patterson pour divers problèmes médicaux, y compris une dépression, en septembre 1985.

M. Patterson aurait dû savoir que sa patiente était «vulnérable», avait dit le conseil, et le docteur, qui était séparé de son épouse à l'époque, n'avait pas fourni de raison valable pour n'avoir pas mis fin aux rapports patient-médecin s'il désirait avoir des rapports plus intimes avec cette personne.

Pourtant, le juge Oppal a conseillé au collège de se pencher de

nouveau sur le cas ainsi que de revoir la question des mesures disciplinaires.

«Bien que le comité ait trouvé que le Dr Patterson aurait dû savoir (que la femme) était une patiente plus vulnérable, il n'existe aucune preuve que le médecin avait profité d'elle», a dit le juge.

«Voilà un cas où une patiente a accepté volontairement d'avoir des relations sexuelles avec un médecin» et non pas un cas où un docteur en profitant de sa situation «a exercé quelque pouvoir ou persuasion sur sa patiente», a ajouté M. Oppal.



VILLE DE MONTRÉAL AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC LAFONTAINE

La ville de Montréal invite les citoyens et organismes intéressés à une assemblée publique de consultation sur le réaménagement du parc Lafontaine, situé entre les rues Sherbrooke, Rachel, Papineau et l'avenue du Parc-La Fontaine.

L'assemblée aura lieu:

Le mardi 19 avril 1988 à 19 heures.
Restaurant du Parc Lafontaine

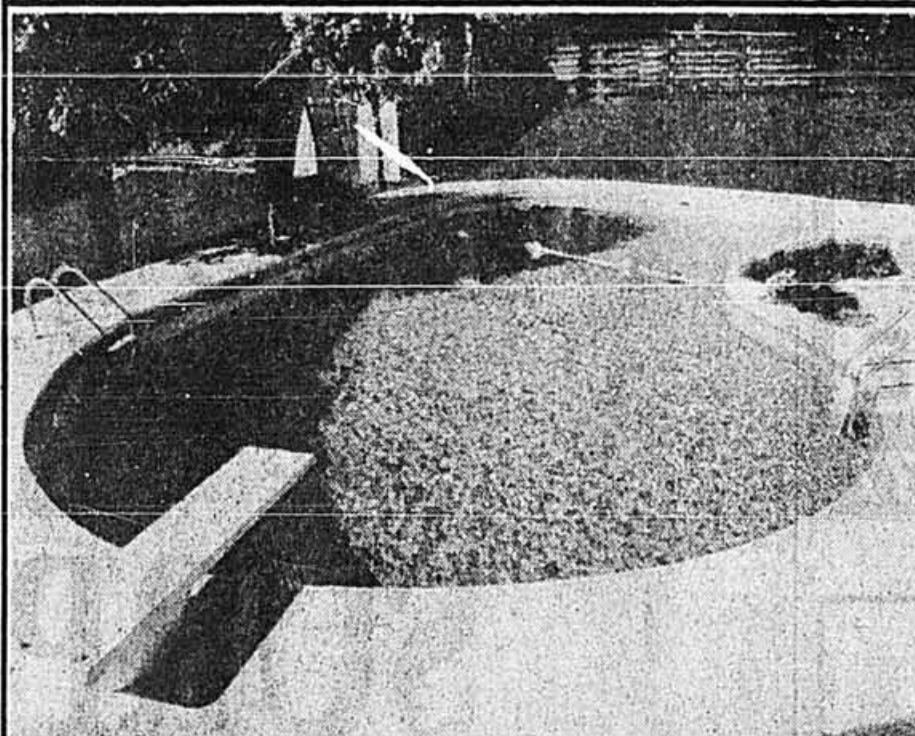
À cette assemblée les représentants de la ville de Montréal fourniront les renseignements portant sur la réalisation de la première phase de réaménagement du parc. Ces travaux concernent les aires de jeux pour enfants d'âge scolaire et préscolaire.

À compter du 12 avril 1988, la population pourra examiner les plans du projet aux endroits suivants:

Accès Montréal
1374, avenue Mont-Royal Est
Centre Calixa-Lavallée
3819, avenue Calixa-Lavallée

Renseignements: 872-1468

N'ACHETEZ PAS QUE DE L'EAU Le maître piscinier* VOGUE SPÉCIAUX DU 2 au 17 AVRIL 88



Passez vos vacances au bord de l'eau avec une

PISCINE CREUSÉE MARTINIQUE

- 16' X 29' entièrement équipée ● Filtre 24" Hayward avec super pompe 1 1/2 Hp. ● Plomberie complète
- toile à motif de mur ● échelle trois marches ● marche intégrée (non illustrée) ● système d'éclairage intégré, ● chlorinateur automatique ● trottoir de ciment 3'
- ensemble de câble ● flotteurs et ancrage ● balayeuse avec manche télescopique ● boyau et crochets ● ramasse-feuilles ● thermomètre ● trousse d'analyse d'eau, ● brosse de mur ● balayeuse automatique "Baracuda".

11999⁹⁹\$
Installation et taxes incluses

Profitez de notre programme de garantie

PISCINE HORS-TERRE "SUPRA"

- filtre 18" Hayward avec pompe turbo 1 Hp ● 150 livres de sable à filtration
- balcon de bois 5' X 6' ● échelle ● écumoire et retour ● trousse d'analyse d'eau ● ramasse-feuilles ● thermomètre ● balayeuse ● manche télescopique ● boyau ● crochets et plomberie complète.

à partir de
1499⁹⁹\$
Installation et taxes non comprises

UN CHOIX DE SEPT PROFESSIONS

Cours du soir au Centre d'éducation permanente de l'université McGill

1. Le certificat en comptabilité et le certificat en management sont reconnus par la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés (C.G.A.) et la Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec (C.M.A.).
2. Le certificat en systèmes informatiques ouvre la porte à une carrière soit en conception d'applications informatiques (à titre d'analyste ou d'utilisateur au sein d'un organisme), soit en informatique appliquée.
3. Le certificat en gestion des services de santé et des services sociaux prépare à une carrière d'administrateur en milieu hospitalier, dans les centres d'accueil et dans d'autres établissements de santé et de services sociaux.
4. Le certificat en gestion des ressources humaines permet de faire carrière dans les diverses branches de cette profession: embauchage, formation et administration, gestion de la rémunération, relations du travail, développement organisationnel, relations interpersonnelles, ainsi que dans d'autres domaines spécialisés.
5. Le certificat en management prépare à une carrière dans les domaines pratiques de l'administration (p. ex., administration financière, gestion du personnel, marketing et production); à condition d'y intégrer les cours facultatifs appropriés, ce certificat satisfait à la plupart des exigences de l'Institut canadien des banquiers (I.C.B.).
6. Le certificat en marketing prépare à une carrière dans un grand service d'entreprise, d'organisme public ou d'association professionnelle, dans le domaine de l'application de théories et de concepts de recherche, de planification et de mise en œuvre à des situations pratiques.
7. Le certificat en relations publiques mène à une carrière de professionnel en relations publiques et en publicité: le programme porte sur les théories et connaissances nécessaires à un tel travail dans le milieu des affaires, en administration publique et au sein d'organismes professionnels.

N.B.: Certains cours sont donnés en français. Chacun de ces programmes comprend 10 cours obligatoires (30 crédits).

Droits de scolarité: 72\$ le cours.

Inscription: Pour les cours débutant en mai, l'inscription a lieu le printemps: 21 avril de 9 h à 19 h, au 3480, rue McTavish.

Demandes d'admission-automne 1988:

Pour les cours débutant en septembre, la demande doit se faire avant le 15 juin. Entre-temps, on peut obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec les conseillers pédagogiques au 398-6161.



McGill Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.



ENSEMBLE DE PATIO

de résine de synthèse anti-statique et protection U.V.

- 4 chaises monobloc
- 1 table ronde de 39"
- 1 base parasol
- 1 parasol 6' en textile

299⁹⁹\$
(coussins non compris)

ÉCUMOIRE TURBO AUTOMATIQUE

Deux écumoires dans une pour une eau plus limpide

EXCLUSIF À VOTRE MAÎTRE PISCINIER

Balayeuse automatique BARACUDA



599⁹⁹\$

Plan de financement disponible sur place. Nous acceptons la plupart des cartes de crédit.

*Marque de commerce, usager inscrit

QUÉBEC
Alma
855, av. du Pont nord
(418) 662-9911
Arthabaska
55, rue Girouard
(819) 357-2235 ou
357-2236
Blainville
899, boul. Labelle
(514) 435-2426
Chambly
1177, rue Bourgogne
(514) 658-1949

Charlesbourg
1545, boul. Jean-Talon
ouest
(418) 628-0051
Chicoutimi
1333, boul. St-Paul
(418) 545-3501
Drummondville
1215, boul. St-Joseph
(819) 477-3545 ou
477-7122
Granby
480, rue Guy
(514) 375-5225

La Baie
229, de la Fabrique
(418) 544-3277
Laval
1355, boul. des
Laurentides
(514) 629-4573
Plessisville
1200, rue St-Edouard
(819) 362-6464 ou
362-6130
Repentigny
622, rue Notre-Dame
(514) 581-6943

St-Catherine
6440, route 132
(514) 632-0466
St-Eustache
44, chemin Oka
(514) 472-6280
St-Marie de Beauce
1056, boul. Vachon sud
(418) 387-2121
St-Hubert
4240, Montée St-Hubert
(514) 678-7219

St-Jean-Sur-Richelieu
345, boul. Séminaire
(514) 348-6851
Sherbrooke
627, rue King est
(819) 566-5225
Terrebonne
1615, chemin Gascon
(514) 471-5623
Val d'Or
952, 3ème Avenue
(619) 825-6003

Valleyfield
223, rue Grande-île
(514) 373-4940
Varennes
611, Montée Ste-Julie
(514) 652-0369
Ville des Saules
4960, boul. l'Ornière
(418) 872-0051

ONTARIO
Cornwall
Eamers Corner
(613) 932-0469
Orléans
1803, boul. St-Joseph
(613) 824-6374
Plantagenet
747, rue Gerard
(613) 673-5418

* nouvelle adresse

LE CHANTIER AUSSI C'EST L'IDÉE DE ROLAND ET NAPOLEON

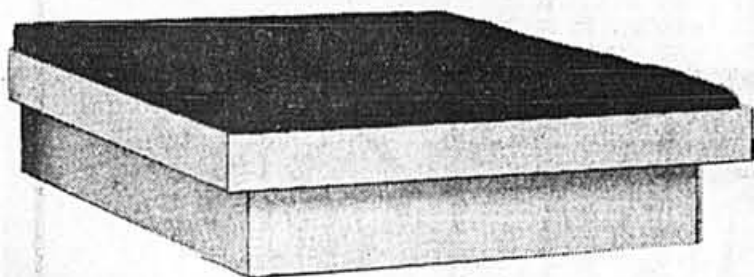


POSTUREPÉDIC

VENTE

Sealy®

1/2 PRIX



AU CHOIX
À CE BAS PRIX
SOMMIER-CAISSE
OU
BASE EN MÉLAMINE
SEALY POSTUREPÉDIC

- Nouveaux ressorts 6 tours à trempage double
- Isolateur primaire «Miracle Mesh»
- Isolateur secondaire «SISAL»
- Épaisse couche de coton précompressé
- Tissus damas de haute qualité multi-piqué 1/2" de mousse uréthane
- Retenu par une doublure typar de haute qualité

ENS. 39" \$325
785Q
ENS. 54" \$380
776Q
ENS. QUEEN \$450
790Q
ENS. KING \$625
7125Q

Ensembles à partir de \$325

MATELAS PIERRE

4968, chemin Queen Mary
Métro Snowdon

345-9677

Bell devra donner gratuitement le service téléphonique pendant un an à un client débranché injustement

Presse Canadienne
HULL

■ Bell Canada devra fournir gratuitement et pendant 12 mois le service téléphonique à un abonné de Hull, à titre de compensation,

pour avoir déconnecté sans raison valable son appareil pendant une période de 15 jours l'année dernière.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en a ainsi statué récemment à la suite d'une plainte déposée par M. René Nadon, à sa

voir que son téléphone avait été déconnecté le 2 juin sans raison et sans préavis.

Bell a fait savoir au CRTC qu'elle avait coupé le service parce que la sœur et la mère de M. Nadon, qui habitent avec ce dernier mais qui possèdent leurs propres numéros de téléphones, devaient environ \$800 chacune à la compagnie.

Par ailleurs, a fait remarquer Bell, le compte actuel de M. Nadon avait atteint \$123,21 et il devait encore \$853,69 pour le service téléphonique fourni dans la ville voisine de Gatineau pour un autre numéro de téléphone, lequel avait été déconnecté, faute de paiement, le 9 avril 1987.

Mais M. Nadon, qui est abonné au téléphone depuis mars 1987, avait acquitté sa facture téléphonique par chèque visé pour provision 22 jours avant qu'il ne puisse être considéré échu. Et il a même prouvé que le téléphone de Gatineau avait appartenu à son cousin Rock Nadon.

Il a insisté sur le fait qu'il ne pouvait être redevable pour les dettes de membres de sa famille et la commission s'est dite d'accord avec lui.

En septembre, Bell a admis avoir commis une erreur mais a rejeté les plaintes de M. Nadon

qui réclamait une compensation, affirmant que la compagnie avait agi de bonne foi et qu'elle avait honnêtement conclu que René Nadon était le R. Nadon de Gatineau.

En rendant son verdict, la commission a fait remarquer que l'accès au service téléphonique de base constituait une obligation importante de la compagnie de téléphone.

«Déconnecter des services téléphoniques de base constitue un acte extrêmement grave», a dit le CRTC. «La compagnie ne devrait jamais couper les services à qui que ce soit pour l'obliger à s'acquitter de ses dettes envers elle qu'en dernier ressort, après avoir épuisé tous les autres moyens raisonnables en vue de résoudre un différend.»

Le service téléphonique ne devrait seulement être coupé que lorsqu'il est clair qu'on n'a pas tenu compte des règlements et seulement après avoir avisé le client.

La compagnie Bell a 60 jours pour déposer un rapport auprès de la commission expliquant les mesures qu'elle a prises pour s'assurer que les employés sont au courant des procédures à suivre avant d'en arriver à couper le service téléphonique à un abonné.

De nouvelles règles conduisent à des sanctions contre des postiers

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Environ une centaine de commis ont écopé de suspensions d'une journée au bureau de poste principal d'Ottawa pour avoir refusé de laisser leurs effets personnels loin des lieux de travail tel que requis par un nouveau programme national de sécurité postale.

Le Syndicat canadien des postiers qualifie le programme de harcèlement. Postes Canada prétend que celui-ci est nécessaire pour éviter le vol et interdire l'alcool et les drogues sur les lieux de travail.

Les nouveaux règlements interdisent aux employés de garder

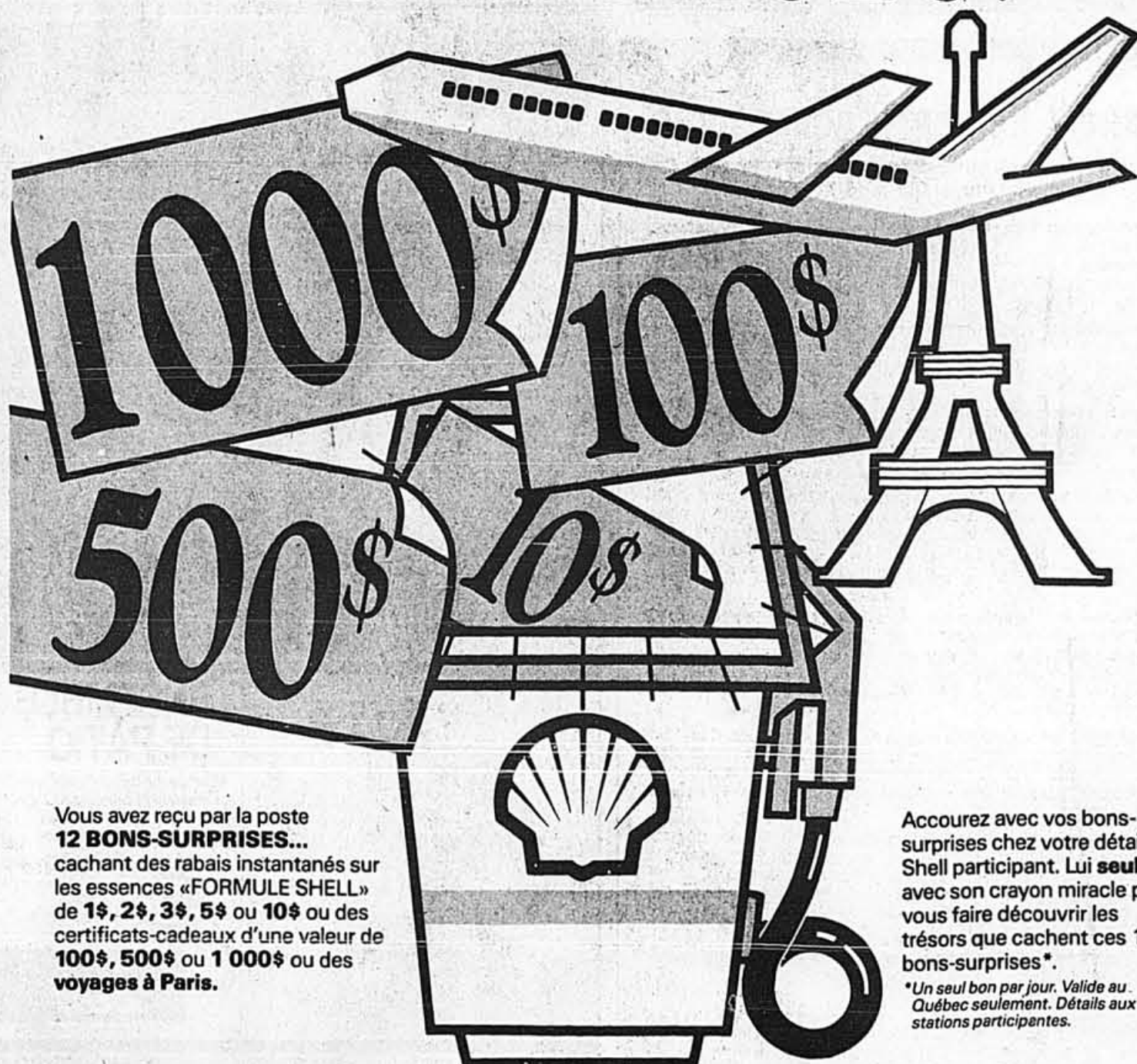
leurs sacs à main, leurs boîtes à lunch et toute lecture à l'étage où ils travaillent. Tous les effets personnels doivent être rangés dans les vestiaires que la direction peut inspecter à souhait.

Postes Canada, qui traite près de huit milliards d'articles de courrier annuellement, affirme avoir eu à effectuer 37 000 enquêtes au sujet de pertes de courrier en 1987.

Brenda Adams, relationniste au service de Postes Canada, a précisé que le but du programme est d'établir des règlements uniformes de sécurité dans tous les centres de tri mécaniques du pays.

Stan McGuire, président du local du SCFP d'Ottawa, soutient que l'agence tente d'intimider les employés.

DÉCOUVREZ LES SURPRISES!



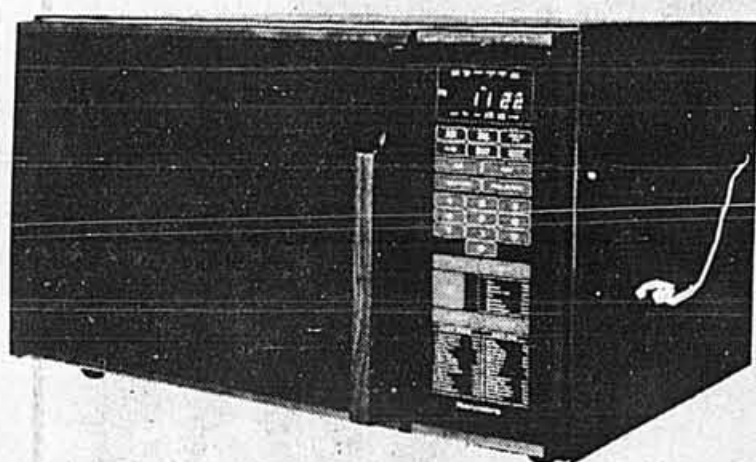
Vous avez reçu par la poste 12 BONS-SURPRISES... cachant des rabais instantanés sur les essences «FORMULE SHELL» de 1\$, 2\$, 3\$, 5\$ ou 10\$ ou des certificats-cadeaux d'une valeur de 100\$, 500\$ ou 1 000\$ ou des voyages à Paris.

Accourez avec vos bons-surprises chez votre détaillant Shell participant. Lui seul avec son crayon miracle peut vous faire découvrir les trésors que cachent ces 12 bons-surprises*.

*Un seul bon par jour. Valable au Québec seulement. Détails aux stations participantes.

Gagnez

L'UN DES 10 FOURS À
MICRO-ONDES
Kenmore de SEARS



20 COURS DE CUISINE AU MICRO-ONDES
DE 5 LEÇONS À L'ÉCOLE D'ART
CULINAIRE DE L'INSTITUT NATIONAL
DES VIANDES INC.

ÉCOLE
D'ART CULINAIRE

INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.

Voyez tous les détails dans

La Presse
Dimanche

Suivez la chronique de Madame Thérèse Daigle tous les
vendredis à l'émission de Suzanne Lévesque à CKAC/73.

CKAC 73
LA SUPERSTATION

BOTANIX AUSSI
C'EST L'IDÉE DE
ROLAND ET NAPOLEON



LE GROUPE RONA C'EST L'IDÉE DE ROLAND ET NAPOLEON*



Il y a 50 ans, Roland et Napoléon*, deux petits Québécois pleins d'idées constructives, étaient loin de se douter de l'ampleur de l'entreprise qu'ils allaient bâtir ensemble. Aujourd'hui le Groupe Rona c'est plus de 570 entreprises: Quincaillier, Quincaillier, Podium, Rénovateur, Chantier, Botanix, une entreprise dont le chiffre d'affaires annuel frôle le milliard et qui donne de l'emploi à plus de 6000 Québécois travaillant à la construction d'une vie meilleure.



LE GROUPE
RONA
une idée constructive

*Roland Dansereau et Napoléon Pottle, noms authentiques des deux fondateurs du Groupe Rona.

Transport 2000 s'inquiète du transfert à Toronto du centre de contrôle du CN

Presse canadienne

■ Le groupe Transport 2000 s'inquiète du transfert à Toronto du centre de contrôle de la circulation ferroviaire du Canadien National.

Le démantèlement du centre montréalais et la centralisation des activités à Toronto ne sont pas encore effectifs, le CN n'ayant encore pris aucune décision officiellement. Mais, jeudi, en conférence de presse, le Syndicat des travailleurs du centre de

contrôle ferroviaire du CN avait dit appréhender un tel transfert. Pour eux, cela pourrait signifier une centaine de pertes d'emplois, ainsi que des transferts de postes à Toronto.

Le président de Transport 2000, M. Guy Chartrand, dit craindre que ce transfert représente «un recul en terme de communication en français». Même si les régulateurs francophones pourront travailler en français à Toronto, le fait de demeurer dans une ville anglophone constituera

«une énorme pression en faveur de l'utilisation de l'anglais dans leurs communications».

Selon M. Chartrand, l'économie réalisée par le CN en s'établissant à Toronto plutôt qu'à Montréal n'est pas significative. Il cite des chiffres selon lesquels la modernisation des postes de commandes à Toronto coûterait \$4,56 millions, contre \$4,94 millions à Montréal. Le CN a la mission, selon lui, d'«assurer une présence à travers le pays, et non en un seul endroit».

Un accord prévient la grève des infirmières au Manitoba

Presse canadienne

WINNIPEG

■ Moins de 24 heures avant de déclencher une grève générale, les infirmières du Manitoba ont annulé cette vigoureuse protestation après avoir appris qu'on venait de s'entendre sur un accord de principe à la table centrale des négociations.

En annonçant la nouvelle, une porte-parole du Regroupement des syndicats d'infirmières du Manitoba a précisé que le comité représentant les

hôpitaux et celui représentant les infirmières syndiquées de la province avaient recommandé à leur partie correspondante d'accepter le projet de nouveau contrat sur lequel ils s'étaient mis d'accord.

Environ 7 200 des 9 000 infirmières syndiquées du Manitoba devaient abandonner leurs postes, ce matin. Un autre groupe de 1 500 infirmières à l'emploi de l'Hôpital général de Saint-Boniface, à Winnipeg, qui ont négocié séparément, ont déjà accepté un nouveau contrat de travail avec leur employeur.

DURACRYLIC®

Montjoie

Un choix mémorable, pour des moments inoubliables!

17 avril '88

Lancement des modèles '89

(modèles '88 encore disponibles)

PISCINES
Montjoie
DEPUIS 1972

La réussite du "look" durable... ...et agréable!

Piscines MONTJOIE, les piscines monocoques en fibre de verre
avec paroi intérieure en acrylique solide à 100%.

Piscines MONTJOIE, le plus important fabricant de piscines creusées en fibre de verre
au Canada.

LAVAL
550, boul. Curé-Boivin
Autoroute des Laurentides (15)
Sortie 19, Boisbriand
(514)430-9825

BELOEIL
1555, boul. de l'Industrie
Autoroute 20, Trans-Canadienne
Sortie 109
(514)875-8490 (514)464-2747

REPENTIGNY
345, rue Notre-Dame
Repentigny
(514)581-5542

CHATEAUGUAY
301 C. boul. d'Anjou
(angle St-Jean-Baptiste)
(514)692-3186

ROCK FOREST
4645, boul. Bourque
(819)564-1085

RIVIERE-DU-LOUP

QUÉBEC

OTTAWA

EDMUNDSTON

Séances d'information GRATUITES

**SUR
LE MONDE
DE L'AGENT
DE VOYAGES**

Venez au
Collège April-Fortier

Le mardi
19 avril 1988
de 19 h à 21 h

**LES COURS
DÉBUTENT EN MAI**

au: 801, Sherbrooke
est, suite 100
(3 minutes du métro
Sherbrooke)



Gisèle April-Fortier
Fondatrice

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

**APPELEZ
MAINTENANT!**

521-1600

(Nombre de places limité)

La seule école au Canada reconnue par l'IATA

Choix de TRAITEMENT DE TEXTES et de logiciels d'édition par ordinateur

Sauvez du temps et de l'argent

en utilisant les nouveaux outils de bureautique et une imprimante à matrice de points ou à laser de très grande qualité. La facilité au bout des doigts pour la conception, la composition, la mise en page et l'impression de vos documents, votre correspondance d'affaires, vos mémos, vos dépliants publicitaires, etc.

Macintosh^{mc} SE

Un outil de bureautique de haute performance et facile d'utilisation.

Le Macintosh^{mc} SE est un ordinateur très performant possédant un clavier québécois semblable à celui d'une machine à écrire.

Notre spécialité: La formation
sur les logiciels et réseaux.



Séminaire gratuit tous les
vendredis matins, 9 h 30,
sur le traitement de textes.

VENTE • LOCATION • FORMATION • SERVICE

**LA MAISON
DE L'ORDINATEUR**
Depuis 1981

La Maison de l'ordinateur
1533 ouest, autoroute Laval (440)
LAVAL (Québec) - H7L 3W3
Tél.: (514) 687-9897

APPLE, un ordinateur sans pépin!

Bravo les bénévoles

Merci à vous, gens en mouvement.
Dans tous les milieux, dans toutes les régions, ils sont des milliers au Québec à s'engager et à donner généreusement leur temps. En cette semaine du bénévolat, Desjardins tient à rendre hommage à tous ces gens dévoués au mieux-être de leur collectivité. À tous les dirigeants bénévoles oeuvrant de concert avec les employés des caisses à l'avancement et au progrès du Mouvement Desjardins, merci.



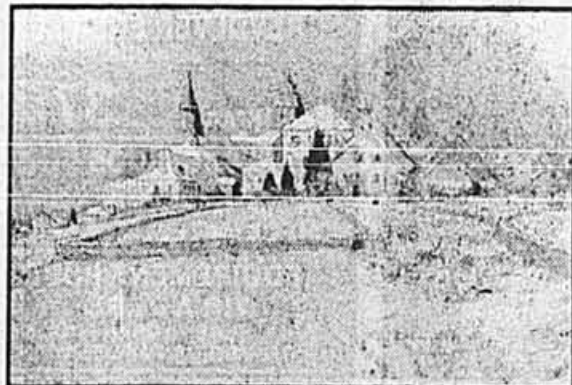
Desjardins



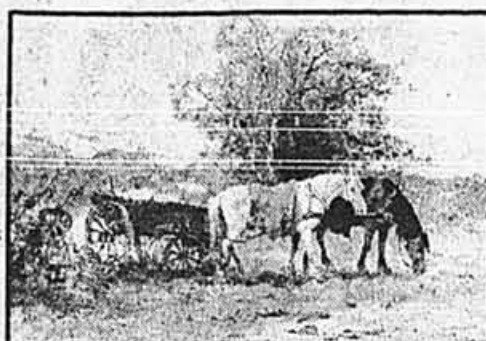
Des gens en mouvement



ENCAN EXCEPTIONNEL DE TABLEAUX ET DE BIJOUX



Clarence Gagnon Huile 23 1/4" x 32"



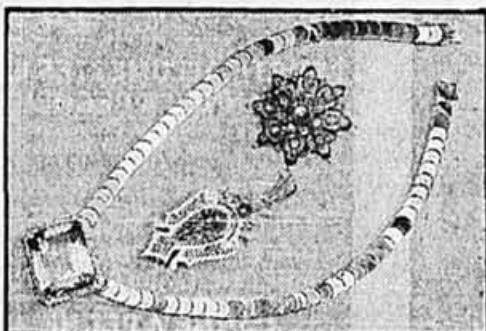
Johan Scherrewitz Huile 12" x 18"

EXPOSITION

Vendredi 22 avril 10 h à 21 h
Samedi 23 avril 10 h à 17 h
Lundi 25 avril 9 h à 13 h

ENCANS

Lundi 25 avril 19 h - Art canadien
Mardi 26 avril 19 h - Art international
Mercredi 27 avril 19 h - Bijoux



Collier en or 18 k avec citrine et diamants
Médaille antique en or — Broche étoile en or



Marc-Aurèle de Foy Suzor-Côté
Huile 18" x 32"

ART CANADIEN — Huiles, aquarelles, pastels, etc., par:
Clarence A. Gagnon - M.-A. de Foy Suzor-Côté - M.-A. Fortin - L. Harris - A.Y. Jackson - R. Pilot - F. Johnson - A. Edson - A. Lismer - A.H. Robinson - J.C. Franchère - A.J. Casson - G. Roberts - A. S. Scott - J.P. Dallaire - A. Bieler - F. Banting - E. Carr - J. Hammond - B. Des Clays - S. Cosgrove - R. Richard - H. Masson - A. Noeh - M. Tanobe - C. LeSauter - A. Sapp - F.S. Coburn - L. Ayotte, etc., etc.

ART INTERNATIONAL — Huiles, aquarelles et gravures par:
Françoise-Hubert Drouais - Eugen Von Blas - Edward Seabo - Hippolyte C. Delpy - Bernard De Hoog - F. Roybet - A.M. Gorter - D. Edzard - J. Scherrewitz - F. Gall - S. Eisendieck - J. Gaertner - F. Adnet - A. Styka - E.E. West - H.S. Tozer - T.A. Ribot - D. Sherrin - R. Bezombes - F.C. Cachoud - W. Mouncey, etc., etc.

BIJOUX — Remarquable collection de bijoux antiques, Art Déco et contemporains
Très belle paire de boucles d'oreilles avec onyx et diamants - Bagues avec diamant solitaire de 1 à 4 carats - Colliers avec saphirs et émeraudes - Bracelets avec aquamarine et rubis - Montres-bracelets pour dame et pour homme Rolex, Audemars Piguet - Vacheron et Constantine - Bulova, etc. - Collection de colliers de perles de culture - Bracelet inédit avec diamants et zircons bleus et boucles d'oreilles assorties - Broches, épingles, boucles d'oreilles, etc.

Catalogue disponible à notre galerie

8290, Devonshire, Montréal H4P 2P7 — (514) 345-0571

Consultation publique

Énoncé d'orientations sur l'aménagement de l'arrondissement Centre

La Ville de Montréal a mis sur pied un comité consultatif dont le mandat consiste à tenir une consultation publique ayant pour objet de recueillir les commentaires de la population en général et de formuler des recommandations, afin d'éclairer les décisions municipales sur les orientations futures du plan d'urbanisme de l'arrondissement Centre.

Les personnes et organismes intéressés sont invités à participer aux diverses activités publiques prévues dans le cadre de cette consultation publique:

Assemblée officielle d'information

Le Comité consultatif, lors de cette assemblée officielle d'information, présentera l'ensemble du processus de consultation et invitera le service concerné à expliquer les grandes lignes de l'énoncé d'orientations de l'aménagement Centre.

Le 18 avril 1988, à 19 heures,
(si nécessaire, cette assemblée se poursuivra, le 19 avril 1988, même heure),
Hall d'honneur de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est

Assemblées d'information sectorielles

En complément de l'assemblée officielle d'information, le Comité consultatif tiendra une assemblée d'information dans chacun des quatre secteurs de l'arrondissement Centre. Ces assemblées par secteur serviront à présenter, de façon plus détaillée, la problématique particulière à chaque secteur du territoire.

■ **Secteurs du centre**
Délimités au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par le boulevard Saint-Laurent, au sud par les rues Saint-Antoine, McGill et Notre-Dame, et à l'ouest par la rue Guy.

le 25 avril 1988, à 19 heures
Église St-James the Apostle
1439, rue Sainte-Catherine Ouest

■ **Secteurs du Havre Jacques-Cartier**
Délimités au nord par les rues Saint-Antoine, McGill et Notre-Dame, à l'est par le pont Jacques-Cartier, au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par le canal Lachine et le pont Victoria.

le 26 avril 1988, à 19 heures
Union française
429, rue Viger Est

Quartiers du coeur de Montréal



Montréal

■ **Secteurs du nord-ouest**
Délimités au nord par le parc du Mont-Royal, à l'est par les rues du Parc, des Pins et le boulevard Saint-Laurent, au sud par la rue Sherbrooke, et à l'ouest par les limites de la Ville de Westmount, la rue Guy et l'autoroute Ville-Marie.

le 27 avril 1988, à 19 heures
Masonic Memorial Temple
1850, rue Sherbrooke Ouest

■ **Secteurs de l'est**
Délimités au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par l'avenue de Lorimier, au sud par l'autoroute Ville-Marie et la rue Notre-Dame, et à l'ouest par le boulevard Saint-Laurent.

le 28 avril 1988, à 19 heures
Centre Saint-Pierre-Apôtre
1212, rue Panet

Assemblées d'information thématiques

De plus, du 2 au 13 mai 1988, les responsables du Service de l'habitation et du développement urbain organiseront une dizaine d'assemblées d'information thématiques, à la Salle des Pins du Centre de conférence Guy-Favreau.

Assemblées publiques de consultation

Dans la semaine du 6 juin 1988, le Comité consultatif tiendra des assemblées publiques de consultation. Les détails relatifs à l'horaire et au lieu des assemblées seront communiqués ultérieurement dans les journaux.

Les demandes d'information supplémentaires doivent être adressées au bureau Accès Montréal Centre, 275, rue Notre-Dame Est, 872-6395. C'est également à cet endroit ainsi qu'à l'Atelier d'urbanisme, 65, rue Sainte-Catherine Ouest que la documentation officielle sera disponible gratuitement.

À compter du 31 mars au 16 juin 1988, une exposition sera présentée au public à l'Atelier d'urbanisme, 65, rue Sainte-Catherine Ouest. Les heures d'ouverture sont du lundi au mercredi de 10 h à 18 h; le jeudi et vendredi de 10 h à 21 h; le samedi et dimanche de 12 h à 17 h.

Le bilan routier s'est détérioré en 1987

Presse canadienne

■ Le bilan routier du Québec, qui avait connu une amélioration considérable en 1986, s'est légèrement détérioré en 1987, révèlent les statistiques rendues publiques hier par la Régie de l'assurance-

automobile (RAAQ).

L'an dernier, 1115 personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec comparativement à 1051 en 1986, ce qui représente une augmentation de six p. cent. En 1985, on avait enregistré 1386 morts violentes sur les routes.

Le nombre des blessés graves

est passé de 7106 en 1986 à 7251 en 1987, soit une légère augmentation de deux p. cent.

Chez les motocyclistes, on a enregistré 100 morts violentes, deux de plus que l'année précédente, tandis que le nombre des blessés graves diminuait de 998 en 1986

à 880 en 1987.

Bien que les motocyclettes ne représentaient que trois p. cent du nombre des véhicules en circulation, les motocyclistes constituaient neuf p. cent de toutes les victimes décédées et 12 p. cent des blessés graves.

21 mois de détention pour homicide

d'après PC

SHERBROOKE

■ Lucien Laforest, 61 ans, a été condamné hier à une peine de 21 mois de détention pour l'homicide involontaire coupable de M. Laurel Henri et pour avoir causé des lésions corporelles à M. Armand Gauthier.

Les deux hommes avaient été agressés à coups de hache le 3 janvier dernier dans une maison mobile de Fleurimont, près de Sherbrooke.

Le premier jour

Avec Michel Viens le dimanche de 9h⁰⁰ à 11h⁰⁰

Aujourd'hui, invité de la semaine:
Jacques Parizeau
Chef du Parti québécois

CKAC 97.3 LA SUPERSTATION

Automobile

Lundi
dans le cahier
automobile,
La Presse
vous propose
La Lincoln
Continental



Un article signé
Denis Duquet

La Presse

CLINIQUE DE JEÛNE

du LAC BROME

Site magnifique dans les Cantons de l'Est

- Repas
- Perte de poids
- Abandon de la cigarette
- Vacances santé

(514) 243-6516

LIQUIDATION

ÉCONOMISEZ

JUSQU'À 70%

JUSQU'AU 30 AVRIL 1988

Après 35 ans, nous sommes

forcés de déménager

800 000\$

DE STOCK À LIQUIDER

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

JUSQU'À 50%

DE RÉDUCTION SUR TOUTES LES

TENUES MILITAIRES.

TENTE-CUISINE

12' x 12' x 7'6" avec portes

avant et arrière

Prix cour. 129,95\$

CHECKMATE 6477\$

TENTE TAYMOR RANGER

TENTE-3 PERSONNES, HEXAGONALE

Double toit à l'épreuve des déchirures.

Rég. 129,95\$

CHECKMATE 7477\$

LIT DE CAMP PORTATIF

DÉMONTABLE

Armature en acier. Léger et durable, en

polyfab. Grandeur 72 x 23 po.

Valeur 24,95\$

CHECKMATE 977\$

PISTOLET

PNEUMATIQUE SLAVIA

Modèle 630, calibre 177, 450 pi./sec.

Rég. 89,77\$

CHECKMATE 3977\$

CHECKMATE

Calibre 22, démontable.

Prix cour. 249,95\$

CHECKMATE 14977\$



BROWNING 12 et 20

DOUBLE CANON

Fusil, modèle Bss, détente simple.

CHECKMATE 7477\$

BROWNING 12 et 20

MODÈLE CITORI

Canons superposés, détente simple.

CHECKMATE 8477\$

SMITH & WESSON

FUSIL calibre 12, fini sparkles,

canon 20"

Prix cour. 395\$

CHECKMATE 24977\$

JENNINGS COMPACT 22 long rifle

PISTOLET semi-automat.

Prix cour. 149,95\$

CHECKMATE 977\$

REVOLVER ENFIELD

6 coups, calibre 38, S & W

CHECKMATE 3777\$

SAC À DOS

Très grand format pour voyageurs.

Prix cour. 119,95\$

CHECKMATE 677\$

ÉQUIPEMENT POUR

TIR À L'ARC:

ARCS BEAR - YORK - PROLINE

AMERICAN ARCHERY

RÂTELIER DE BOIS

GRATUIT

AVEC TOUT ACHAT D'ARC

(VAL. 19,95\$)

MOULINET SHIMANO

FX-300

HAUTE PERFORMANCE

Construction en titane-graphite, avec ten-

sion arrière et bobine de graphite. Capacité

215 verges de monofilament

de 10 livres de résistance.

CHECKMATE 2477\$

PORTE-ALLUMETTES ET

CANNES À PÊCHE

en fibre de verre gratuits avec achat de

40,00\$ ou plus, sur présentation de

l'annonce.

Limite: un par client Quantité limitée

PLUS DE 50 MODÈLES

DIFFÉRENTS DE CANNES

À PÊCHE ET MOULINETS.

CANNE À PÊCHE

TELESCOPIQUE

5 pieds 6 pouces à action

moyenne

CHECKMATE 677\$

ENSEMBLE TEBCO

POUR LANCER LÉGER (SPINNING)

Comprend canne à pêche, 2 pièces 5' 11", moulinet

modèle 64, tension arrière. Capa-

cité de 150 verges de 8 livres.

CHECKMATE 1077\$

CHECKMATE

SPORT

20, Notre-Dame est

(1 coin de rue à l'est de St-Laurent)

861-5393 • 861-4934

La beauté commence avec...

LANCÔME

OLIGO-MAJOR

Sérum stimulateur anti-fatigue aux oligo-éléments. Avec OLIGO-MAJOR, les laboratoires Lancôme Paris ont mis au point un stimulateur anti-fatigue puissant. Il s'agit d'un sérum activateur cellulaire qui contient des oligo-éléments fournissant les minéraux essentiels au métabolisme de la peau. Quelques gouttes contiennent la juste dose de cuivre, fer, silicium, zinc et magnésium pour aider la peau à mieux respirer, améliorant ainsi son tonus, son élasticité et l'échange d'oxygène. Un résultat si étonnant que vous ne pourrez plus vous en passer. 25 mL. 45\$

CADEAU AVEC ACHAT

LES INSPIRATIONS

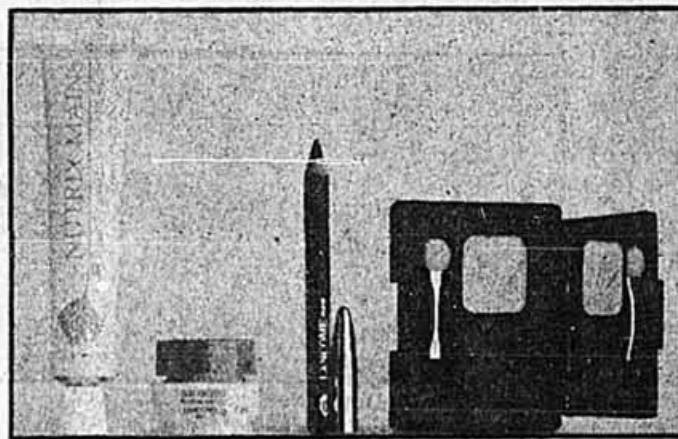
Avec tout achat de 18\$ ou plus de produits Lancôme, vous recevrez:

- Soins de jour Niosome, Système Anti-âge, 7 mL.
- Crème protectrice Nutrix Mains, 20mL.
- La Duetto, champagne/vert d'eau.
- Le Crayon Khôl, sarcelle.

Valeur approximative: 34,60

Limite d'une prime par cliente.

240 PRODUITS DE BEAUTÉ



LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction
garantie ou argent remis.

TOUT EST DANS LE STYLE

ENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 264-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540
et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h

Simpson

MONTREAL

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de
154530 CANADA INC.
(TAPATCO INTERNATIONAL)
10265, boul. Bourque
Deauville, P.Q.

Des soumissions scellées seront reçues pour l'achat des actifs suivants, en bloc ou en lots séparés:

LOT # 1: PRODUITS FINIS tels que: coussins flottants, vestes flottantes, gilets de sauvetage, combinaisons flottantes, vestes de chasse et pêche, etc., de diverses grandeurs.

Prix vendant du manufacturier: 998295

LOT # 2: PRODUITS EN COURS de fabrication complétée en moyenne à 80%, composés en majorité de vestes flottantes diverses.

Valeur estimée par rapport au degré d'achèvement des travaux: 36927 \$

LOT # 3: MATIÈRES PREMIÈRES composées de:

«air foam» de différentes épaisseurs, ballots de kapok, divers rouleaux de tissu nylon et divers accessoires servant à la fabrication de gilets de sauvetage et de vestes flottantes.

Valeur au coût: 338 437 \$

NOTES:

A. Cette vente est sujette à des conditions faisant partie intégrante du présent avis; la responsabilité de s'en procurer copie incombe à toute personne ou organisme intéressé.

B. Un cahier d'inventaire et une liste des conditions seront disponibles le jour de la visite des actifs.

C. Il serait à l'avantage des soumissionnaires de présenter une soumission séparée pour chacun des lots.

VISITE DES ACTIFS:

Date: Le mardi 19 avril 1988

Heures: De 10 h. à 4 h. p.m.

Endroit: 10265, boul. Bourque,

Deauville, P.Q.

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Date: Jusqu'au vendredi 22 avril 1988

Heures: Jusqu'à 12 h. (midi)

Endroit: Service de Recouvrement,

500, Place d'Armes, 9^e étage, Montréal,

P.Q. H2Y 2W3 Att.: M. Rodrigue.

Montréal, P.Q.

Le 15 avril 1988

Par: Marc Rodrigue, Agent

(514-394-8060)

JF Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite - Agent gestionnaire
associés inc.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées, en lots séparés seulement, pour les biens suivants:

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

M. RONDEAU (Marché au Gourmet)

J.D. RAYMOND

Lot no 1

Équipement

Évalué à 197315

INSPECTION

Le lot no 1 pourra être vu au 6456, Beaubien, Montréal, le lundi 18 avril 1988, de 12 h à 14 h.

AVIS

Les soumissions seront reçues au bureau du syndic, jusqu'au 20 avril 1988, à 11 h.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et de porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit: SOUMISSION - M. RONDEAU.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15% de la soumission.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic soussigné, le 20 avril 1988, à 11 h. Cette assemblée a pour objet d'ouvrir et d'annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions font partie intégrale de la demande de soumissions. On doit en obtenir copie au bureau du soussigné.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC.
50, Place Crémazie, #422
Montréal, Québec H2P 2T1
Tel.: (514) 382-3260

**la commission
scolaire du
SAULT-SAINT-LOUIS**

APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire du Sault-Saint-Louis recevra, jusqu'à 13 h 30, le lundi 2 mai 1988, au 8700, boulevard Champlain, La-Salle (Québec), des offres sous enveloppes scellées pour:

88-07: Papier à imprimer

Chaque soumissionnaire doit remettre son offre sur le «bordereau de soumission» préparé à cette fin par la commission scolaire. Aucun dépôt n'est demandé au moment de la soumission. Cependant à l'adjudication de la commande, le fournisseur devra remettre un bon de garantie ou un chèque visé de 5% du montant total de la commande. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis et tiré sur une banque ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe préparée à cette fin par la commission scolaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 8 h 30, le 18 avril 1988, auprès des services de l'Équipement, au 8700, boulevard Champlain, LaSalle.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, laquelle aura lieu à 13 h 30, au 8700, boulevard Champlain, LaSalle, Québec, le 2 mai 1988.

La commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le directeur général
PIERRE GABRIELE

Suite des Avis légaux,
Appels d'offres,
Soumissions et Encans
en pages B 8, C 8, H 18,
H 19, H 20, H 21
et H 22

Quatre membres d'une famille battus à mort

La police a du mal à identifier les corps mutilés

Agence France-Presse
SAN ANTONIO, Texas

■ Quatre membres d'une même famille ont été découverts, hier, battus à mort dans leur logis près de San Antonio et les corps étaient tellement mutilés que la police a indiqué avoir eu du mal à identifier le sexe de l'un d'entre eux.

«Cela ressemble à l'affaire Charles Manson. C'est la pire chose que j'ai vue en 28 ans de métier», a déclaré le sergent George Wilson au quotidien San Antonio Express-News.

Le policier faisait référence aux meurtres perpétrés de façon similaire en 1969 par Charles Manson, et quatre membres de sa secte, de l'actrice Sharon Tate et de six autres personnes.

Trois des victimes —trois jeunes filles, Jennifer Mann, 19 ans, Shannon Mann, 17, Martha Mann, 14, et Ernest Mann, 13 ans— ont été trouvées nues, a indiqué la police sans pouvoir préciser s'il y avait eu viol.

Le suspect numéro un a été aperçu par des voisins sortant de la maison des victimes et repartir à bord de la voiture de l'une d'elles.

Mort à 8 ans du plus gros crapaud du monde

Agence France-Presse
DES MOINES, Iowa

■ Le plus gros crapaud du monde est mort le 8 avril, vraisemblablement de vieillesse à l'âge de huit ans, au zoo de Des Moines, a annoncé le directeur de l'établissement, M. David Allen.

«Toad» (crapaud en anglais) mesurait plus de 20 cm de long et pesait quelque 3 kg. Il avait été dûment enregistré au Guinness Book of Records.

Originaire d'Amérique du Sud, il avait été vendu au zoo par un marchand de Miami en 1983. Le batracien était «une attraction

pour le zoo» et M. Allen a ajouté, qu'il était possible qu'il soit naturalisé par un procédé de lyophilisation, comme le café soluble.

Le crapaud femelle «n'était pas obèse, c'était un spécimen en bonne santé», a souligné M. Allen, qui a précisé que des tests étaient actuellement effectués pour déterminer les causes de la mort de «Toad».

Alimentation

Mercredi,
dans le cahier
alimentation,
La Presse
vous propose
Une cuisine
oubliee



Un article signé
Françoise
Kayler

La Presse



Le nouveau Classy

Une vue recherchée
Un luxe pensé
Un design osé

Les condominiums Le Classy sont situés à Brossard, à 80 pieds du St-Laurent.

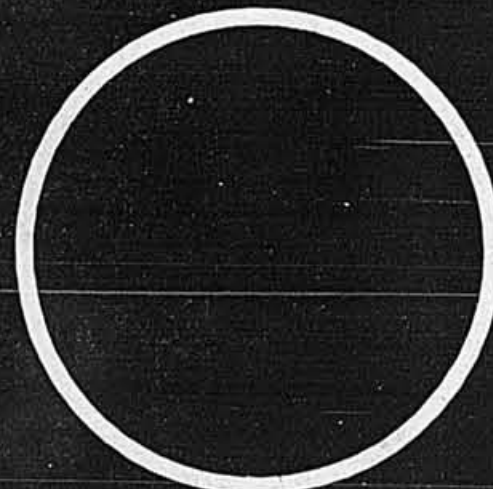
Profitez des prix
«pré-construction».

**le
Classy**

8120, boul. St-Laurent
Brossard
466-9090



NOUVEAUTÉ, CHEZ SIMPSON...



BSESSION POUR HOMME



Calvin Klein introduit Obsession pour Homme. Une odeur irrésistible; l'expression sensuelle de l'original Obsession dans une fragrance masculine exclusive, dédiée à l'homme moderne. Une composition voluptueuse d'herbes aromatiques et d'épices captivantes rehaussées de musc, un parfum aux effluves capiteuses et vives.

Obsession pour Homme vous offre une gamme de produits parfumés pour revitaliser et rafraîchir le corps. Cédez à la tentation et offrez-vous la collection fragrance Obsession pour Homme.

Cologne en vaporisateur, 120 mL. 60\$ Cologne, 120 mL. 55\$ Lotion après-rasage, 120 mL. 40\$ Emulsion talc fluide, 120 mL. 40\$

Votre cadeau avec achat: Trousse à rasage. Le parfait compagnon de voyage. Contient lotion après rasage 15 mL, mousse à rasage 15 g et rasoir. Sans frais supplémentaires avec tout achat de produits Obsession pour Homme. Limite d'une prime par client. 240, PARFUMS POUR HOMMES

Simpson
MONTREAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction
garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi et vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.

Cérémonies commémorant l'armistice de la guerre de Corée

Le député NPD Margaret Mitchell, qui a oeuvré humanitairement sur les champs de bataille, participera à l'événement

PAUL MOONEY
Presse canadienne
OTTAWA

■ Pour les Canadiens, Margaret Mitchell est avant tout la championne des droits de la femme aux Communes. Il y a 35 ans, pourtant, cette dernière était une jeune travailleuse sociale chargée de reconforter les soldats canadiens qui se présentaient dans un centre d'accueil pour combattants, au nord de Séoul.

Les hélicoptères transportaient les soldats blessés vers cette antenne médicale composée de baraquements et de grandes tentes, un peu comme le décor immortalisé par la célèbre série télévisée M.A.S.H..

La semaine prochaine, Mme Mitchell fera ce qu'elle qualifie de «voyage de retour émouvant et nostalgique» en Corée du Sud, avec une délégation d'anciens combattants, de députés et de sénateurs qui participeront aux cérémonies marquant le 35^{ème} anniversaire de la fin de ce conflit.

« Nous étions chargés d'appuyer moralement un grand nombre de jeunes Canadiens », de dire le député néo-démocrate. « Ils n'aimaient pas beaucoup la Corée, je puis vous l'assurer. Ils étaient tous anxieux — surtout les plus jeunes — d'être rapatriés. »

Mme Mitchell avait 27 ans à l'époque et travaillait pour le YWCA de Toronto lorsqu'elle s'est portée volontaire pour la Corée. Le Canada s'était joint à cette époque aux forces des Nations-Unies pour repousser les Nord-Coréens et leurs alliés chinois qui avaient envahi le sud du pays, le 25 juin 1950.

Mme Mitchell, à l'exemple de nombreux autres volontaires canadiens, fut intégrée à une équipe de la Croix-Rouge des forces du Commonwealth. Elle occupa plusieurs postes, y compris dans un hôpital de campagne et dans des établissements hospitaliers mis sur pied par les Alliés à Séoul et Tokyo. Elle servit également au Centre récréatif des forces armées canadiennes au Japon et au quartier général du Canada en Corée du Sud.

Aide morale

Elle conseillait notamment les jeunes soldats souffrant du mal du pays et les aidait à écrire à leurs proches. Elle enseignait l'artisanat aux blessés afin de les aider à oublier les longues heures d'inactivité. Souvent, elle recherchait et achetait les cadeaux que les blessés désiraient faire parvenir à leurs familles et proches.

Son rôle principal, malgré tout, consistait à reconforter les blessés et les soldats démoralisés. Plusieurs de ces derniers avaient tout au plus 19 ans et étaient sur le point de craquer après s'être battus durant des mois dans le froid et la boue.

« Pour eux, nous représentions les femmes qu'ils avaient laissées derrière eux dans leur pays. Nous devions apprendre à vivre des situations très délicates. Nous étions d'ailleurs choisies en fonction de ces difficultés. »

« Nous devions être amicales et chaleureuses tout en restreignant nos activités au travail pour lequel nous étions recrutées. Va sans dire que nous ne pouvions jamais sortir sans escorte, en Corée du Sud. Nous étions comme des prisonnières, mais c'était nécessaire, sinon les offres de rencontres auraient plu sur nous en peu de temps », dit-elle en riant.

Elle se rappelle ces innombrables soldats avec affection et admiration. Son souvenir le plus précieux est toutefois celui de la population coréenne vivant dans la zone des réfugiés où se trouvait l'hôpital de campagne du Canada.

Leurs maisons avaient été détruites par la guerre et nombreux étaient ceux qui vivaient dans des cabanes aménagées à l'aide du bois provenant des boîtes de munitions. D'autres vivaient sous les ponts ou dans des abris fabriqués avec des boîtes de bière américaine aplatis au marteau. Ces réfugiés résistaient à leur environnement malgré des hivers très rigoureux.

Les orphelins

Elle se souvient d'un gang d'orphelins dirigé par des enfants de huit ou neuf ans qui vivaient sous un pont, près de l'antenne médicale. Ils survivaient en pillant les camps et entrepôts des environs où ils grappaient tout ce qui leur tombait sous la main.

« De temps à autre, les Américains les recueillaient dans l'espoir de les rendre à la civilisation », se souvient Mme Mitchell. « Ils s'évadaient peu après et retournaient auprès de leurs camarades. Ils étaient comme de jeunes animaux. »

Durant le séjour de Mme Mitchell au Japon, la Croix-Rouge

était également chargée de traiter les prisonniers de guerre libérés par les Nord-Coréens. Elle se sou-

vient avec émotion de ces hommes, dont beaucoup de Britanniques, qui avaient terriblement

souffert aux mains des Coréens du Nord.

« Ils étaient de véritables héros

qu'on avait considérablement réduits physiquement. Ils étaient dans un piètre état après avoir

vécu ces expériences difficiles. Ils étaient chanceux d'avoir survécu. »

Laissez vivre votre coeur d'enfant

En laissant vivre votre coeur d'enfant, vous devrez admettre que le vieillissement est une question de mentalité plus qu'une question d'âge. Chez Ulysse, dans nos résidences, nous vous fournissons la possibilité d'exprimer votre jeunesse de coeur.

Nous avons une règle: la joie de vivre.

Si vous êtes décidé à vivre pleinement et gar-

der le rôle qui vous revient dans la société, nous avons une place pour vous.

À la résidence Ulysse de Saint-Jean-sur-Richelieu, nous sommes là pour construire l'avenir ensemble. Nos enfants ont besoin de la richesse de notre expérience de vie. Ils ont besoin que nous leur communiquions le goût de vivre.

RÉSIDENCE ULYSSE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Venez visiter nos appartements témoins.

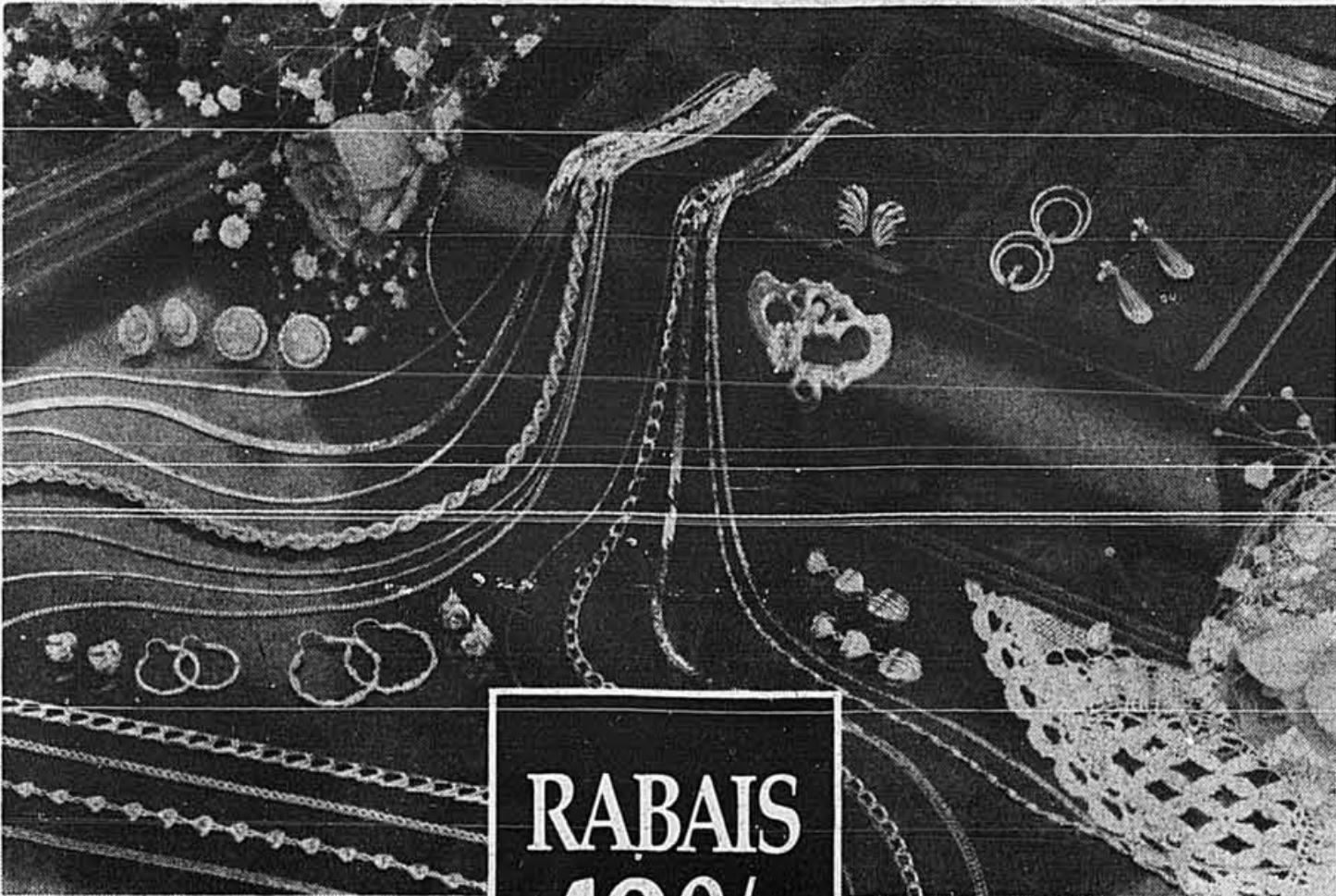
Pour plus de renseignements, communiquez à Montréal au (514) 935-1550 et à Saint-Jean-sur-Richelieu au (514) 349-5862, 349-5863



ULYSSE

ULYSSE, GROUPE DE GESTION DE RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES INC.
Construisons l'avenir ensemble

BRILLEZ PAR VOTRE GÉNÉROSITÉ



RABAIS
40%

UN VASTE CHOIX DE BIJOUX EN OR POUR LA FÊTE DES MÈRES. Montrez-lui qu'elle ne mérite que ce qu'il y a de mieux avec cette fabuleuse sélection de chaînes, de boucles pour oreilles percées, de bracelets, de gourmettes, de bracelets rigides et de bracelets d'identification en or 14K ou 10K, fabriqués au Canada. Les chaînes

mesurent de 16 à 30 po et les modèles de boucles d'oreilles incluent anneaux, pendants et boutons. Vous retrouverez même des chaînes et bracelets

pour hommes ainsi que des breloques pour enfants, en or 10K. Le choix varie selon le magasin. Prix ord. 30\$ à 865\$
VENTE 18\$ À 519\$

Pour des raisons d'hygiène, les boucles pour oreilles percées ne sont pas remboursables. Achats en magasin seulement. 234, BIJOUX PRÉCIEUX

Simpson
MONTRÉAL

maman xoxo
LA FÊTE DES MÈRES EST LE 8 MAI

TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 6^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Basile 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi et vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.

CORRECTION

Circulaire du mercredi 13 avril P. 23
Ensemble Grandeur 629,99\$ NE COM-
PREND PAS les coussins.
Simpson regrette tout inconvénient
causé par cette erreur.

